U d'/of OTTAWA
39003002238938

V II
32

V 11
32

# MADAME DE SÉVIGNÉ

## EN BRETAGNE

Universitas
BIBLIOTHECA
Otta

# OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

*Livre de prières de Gaston Phébus, comte de Foix.* (Ecrit en 1385). (2e édition, 1900).

*La jeune Mariée*, Conseils donnés en 1393.

*Montaigne chrétien*, Extraits des Essais.

*Pensées chrétiennes de Madame de Sévigné.*

*Le chemin n° 107*, Fantaisies administratives.

*Blanc et Noir*, Contes courts.

*Contes et Souvenirs.*

*Mes Amis*, Souvenirs personnels.

*Au Cercle*, Études sur la haute société d'Europe. (2e édition, 1885).

*L'autre France*, Voyage au Canada.

*A Rome*, Impressions chrétiennes et profanes.

*Les Saints dans le monde*, Galerie édifiante.

*Champollion inconnu*, Lettres inédites.

*L'Ordre de Malte*, Le passé, le présent.

*Madame Louise de France.* (2e édition, 1900).

EMILE COLIN, IMPRIMERIE DE LAGNY (S.-ET-M.)

LÉON DE LA BRIÈRE

# MADAME DE SÉVIGNÉ EN BRETAGNE

Ouvrage couronné par l'Académie française

SIXIÈME MILLE

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
U. OTTAWA
LIBRARY ANNEX

PARIS
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1901
Tous droits réservés.

PQ
1925
.L3
1901
v.2

LA PREMIÈRE ÉDITION DE CET OUVRAGE,

EN 1882, FUT DÉDIÉE :

« *A MONSIEUR*

*XAVIER MARMIER*

*De l'Académie française,*

*En Hommage*
*de respectueuse et affectueuse*
*reconnaissance.* »

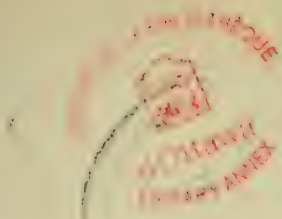

# *AU LECTEUR*

---

*La correspondance de madame de Sevigné, si vaste et si variée, compose une riche galerie, où se succèdent mille tableaux divers. Leur mérite et leur prix n'est plus à établir : deux siècles ont passé sur la mémoire du peintre, et autour de ce génie charmant se sont multipliés, sans nombre et sans mesure, les admirations et les hommages. La postérité s'est prononcée, et son suffrage a classé parmi les chefs-d'œuvre la collection de ces peintures tour à tour sublimes ou familières, ébauchées ou achevées, bienveillantes ou satiriques, mais qui toujours révèlent une main d'artiste, une âme de poète, une haute intelligence et un grand cœur.*

*Quelle variété dans les sujets! La France et l'étranger, la cour et la ville, l'idylle et la bataille, l'église et le salon, le duc et le laquais, la maison et la rue, le livre et la causerie, le festin et le pot-au-feu, l'art et la théologie, l'amour et la colère; cette plume infatigable ou plutôt cet incomparable pinceau a tout abordé, tout reproduit, en sorte que les tableaux déroulés sous nos yeux représentent, au vif, une époque et une société.*

*La succession capricieuse des scènes, des idées et des images est toute livrée au hasard des faits quotidiens et à la fantaisie primesautière de chaque heure. Ce logique et naturel désordre ajoute à leur charme une nouvelle saveur, car les brusques transitions, la variété des objets, amusent et exercent l'esprit. Aussi, en nous permettant aujourd'hui de détacher respectueusement, pour les réunir en exposition particulière, ceux des tableaux qui se sont inspirés d'un même et spécial sujet, nous nous trouvons bien osé de soumettre au classement, à la catégorie, un mélange si exubérant et si libre de perles tombées en masse.*

*Il n'a pas, toutefois, paru sans intérêt d'isoler en groupe distinct et de présenter par*

*conséquent, avec plus de relief, une série de faits disséminés dans toute la correspondance, mais relatifs à un sujet commun. Le recueil de ces traits épars forme un exposé complet, et, sans y rien perdre de leur netteté originelle, les détails différents ainsi rattachés les uns aux autres forment un instructif ensemble.*

*Ce travail de rapprochement nous a spécialement tenté en ce qui concerne la Bretagne. Plus jalouse que toute autre de son autonomie provinciale, qui a survécu avec ténacité aux modernes subdivisions de son territoire, cette belle, fière et chrétienne contrée exerce une attraction sympathique dont le passant lui-même ne saurait se défendre. On ne quitte pas ce vieux sol de granit sans y laisser, nous l'éprouvons, une moitié de son cœur* (1).

*Étrangère, elle aussi, par sa naissance et par sa famille à la rude province, madame de Sévigné y a acquis droit de cité par son mariage, par de longs séjours et par de nombreuses amitiés. Châtelaine bretonne, elle*

(1) *De 1875 à 1877, Léon de la Brière fut sous-préfet de Vitré. C'est dans cette résidence qu'il conçut la pensée du présent ouvrage.*

(Note de l'Éditeur.)

*conte ses habitudes, ses voisins, ses voyages ; elle s'intéresse aux hommes et aux choses de la contrée, elle dit au jour le jour l'histoire et la vie de la Bretagne au dix-septième siècle.*

*Tout cela, sans doute, n'a pu échapper au lecteur des lettres tant vantées ; aussi ne prétendons-nous pas le conduire à la découverte de diamants inconnus ; notre tâche très modeste s'est bornée à extraire de l'écrin général, pour les coordonner et les présenter sous un jour d'ensemble, quelques pierres de même nuance qui ont paru pouvoir se marier en une seule parure. Nous voulons croire que leur richesse excusera les pauvretés de la monture, et nous les offrons en reconnaissant souvenir à nos chers amis de Bretagne.*

# MADAME DE SÉVIGNÉ

## EN BRETAGNE

U II
32

## CHAPITRE PREMIER

### SÉJOURS EN BRETAGNE

Madame de Sévigné, qui se montre si fière de ses propres ancêtres, les orgueilleux Rabutin, n'admet cependant pas qu'au point de vue de l'importance et de la noblesse, aucune comparaison puisse être désavantageuse à la famille bretonne où son mariage lui a fait place, et au nom de laquelle sa plume a donné l'immortalité : « Quatorze contrats de mariage de père en fils ; trois cent cinquante ans de chevalerie ; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne, et bien marqués dans l'histoire, quelquefois retirés chez eux comme des Bretons ; quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres, mais toujours de bonnes et

grandes alliances ; celles de trois cent cinquante ans, au bout desquels on ne voit que des noms de baptême, sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Châteaugiron. Ces noms sont grands ; ces femmes avaient pour maris des Rohan et des Clisson. Depuis ces quatre, ce sont des Guesclin, des Coatquen, des Rosmadec, des Clindon, des Sévigné de leur même maison, des du Bellay, des Rieux, des Bodégat, des Plessis-Ireul, et d'autres qui ne me reviennent pas présentement jusqu'à Vassé et jusqu'à Rabutin. » La marquise était exactement renseignée sur tous ces points par une « Litanie des Sévigné », due à l'abbé de Coulanges. Elle eût pu ajouter que ces illustres ascendants, dont l'un fut, en 1440, créé banneret par le duc Jean V de Bretagne, se distinguèrent aussi par leurs pieuses largesses, car, depuis 1407, nous trouvons les traces de fondations en faveur des paroisses et prieurés de Vitré, établies par Anne, Guyon, Joachim, Guy de Sévigné.

Cette vieille souche bretonne avait pris naissance auprès de Rennes, dans la commune actuelle de Gevézé, au manoir de Sévigné, mais vivait dans le pays de Vitré. En 1590, le sénéchal de Bréquigny la signale comme une de celles qui se sont montrées les plus acharnées pour la défense de la religion dans les guerres de cette époque ; les aïeux de Sévigné partagent cet honneur avec ceux de plusieurs familles en-

core subsistantes dans le pays de Vitré. Le sénéchal, en effet, mentionne après eux comme d'incorrigibles ligueurs : Michel Lemoyne, Jean Frain, François Leziard, Guillaume Lecocq et le sire de Malnoë.

Les titres des Sévigné furent examinés en 1670, par la chambre établie à Rennes, pour le contrôle des prétentions nobiliaires, et par arrêt du 7 novembre ce tribunal déclara la famille noble et d'ancienne extraction.

Le 1er août 1644, le marquis Henri de Sévigné, seigneur de Sévigné, de Coatquen, de Bodégat, d'Etrelles, de Lestremeur et de Launai, maréchal de camp et gouverneur de Fougères, épousa Marie de Rabutin-Chantal. La marquise n'a que rarement laissé tomber de sa plume le nom et le souvenir de ce gentilhomme breton, auquel elle avait apporté, avec la grâce de ses dix-huit printemps, une fortune considérable pour l'époque : « Cent mille écus ! » Imitant cette réserve, nous dirons seulement qu'il ne se piqua ni de fidélité ni d'économie. Bussy-Rabutin a écrit de lui : « Quoiqu'il eût de l'esprit, tous les agréments de Marie ne le purent fixer : il aima partout et n'aima jamais rien de si aimable que sa femme. » Ce volage époux fut tué en duel, le 5 février 1551, par le chevalier d'Albret, laissant un fils, Charles, marquis de Sévigné, et une fille mariée plus tard au comte de Grignan.

Madame de Sévigné passa en Bretagne plusieurs années de son union.

Devenue veuve, elle dut partager son temps entre Paris, où les divers intérêts de ses enfants ne lui permettaient pas de se laisser oublier ; l'abbaye toute voisine de Livry, dont jouissait M. de Coulanges, son oncle et commensal ; la Bourgogne, où elle possédait du chef de sainte Chantal, sa grand'mère, le château de Bourbilly ; la Bretagne, où l'attirait le soin de ses affaires : et plus tard la Provence, que gouvernait son gendre.

La Bretagne a donc large part dans sa vie. Le tiers de sa correspondance est daté de cette province.

Pour la première fois en 1666, elle écrit : « J'ai passé l'hiver en Bretagne. » Mais, si ses lettres des années précédentes n'ont pas été conservées, nous voyons dans la suite, par la façon dont elle entretient madame de Grignan sur les choses et sur les personnes de la province, qu'ensemble elles y avaient déjà passé de longues années.

De 1671 à 1690, la correspondance de madame de Sévigné mentionne tous les quatre ans un voyage en Bretagne ; ces passages de diverses durées équivalent environ à un séjour de six ans.

Elle est trop grande dame pour exécuter ces longs voyages au moyen des voitures publiques : « J'ai vu passer la diligence : on ne peut

point languir dans une telle voiture ; il vient un cahot qui vous culbute, et l'on ne sait où l'on en est. » La marquise voyage « à deux calèches, sept chevaux de carrosse, un cheval de bât qui porte le lit, et trois ou quatre hommes à cheval. Je serai dans ma calèche, tirée de mes deux beaux chevaux ; l'abbé sera quelquefois avec moi. Dans l'autre, mon fils, La Mousse et Hélène. Celle-ci aura quatre chevaux avec un postillon. » La voiture est solide : « Mes arcs sont forgés de la propre main de Vulcain : à moins que de venir de cette fournaise, ils n'auraient pas résisté à un troisième voyage en Bretagne. » Cependant on n'arrive pas sans accident : « Nous avons été incommodés de la chaleur ; un de mes beaux chevaux demeura dès Palaiseau ; notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux. »

Quelquefois, madame de Sévigné se rend en Bretagne par eau :

« Voilà vingt bateliers autour de nous, chacun faisant valoir la qualité des personnes qu'il a menées et la bonté de son bateau. L'un nous paraissait trop jeune, l'autre trop vieux ; l'un avait trop d'envie de nous avoir, cela nous paraissait d'un gueux dont le bateau était pourri. Enfin la prédestination a paru visible sur un grand garçon fort bien fait, dont la moustache et le procédé nous ont décidés.

« Nous sommes montés dans le bateau à six

heures, par le plus beau temps du monde. J'y ai fait placer le corps de mon grand carrosse, d'une manière que le soleil n'a point entré dedans. Nous avons baissé les glaces. L'ouverture du devant fait un tableau merveilleux ; les portières et les petits côtés nous donnent tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'abbé et moi, dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à l'air, bien à notre aise : tout le reste, comme des cochons sur la paille. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud : on a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse, comme le roi et la reine. Voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire... Je regarde, j'admire cette belle vue qui fait l'admiration des peintres... Nous passons tous les ponts avec un plaisir qui nous les fait souhaiter... Nous parcourons toute cette belle côte, et nous voyons deux mille objets différents, qui passent incessamment devant nos yeux comme autant de paysages nouveaux. »

Dans ces occasions, on fait étape à Saumur « pour entendre la messe à la bonne Notre-Dame », c'est-à-dire au sanctuaire des Ardilliers, déjà célèbre alors ; puis on s'arrête à Angers, pour vénérer le saint évêque Arnaud, qui, à quatre-vingt-sept ans, est encore plein « de sainteté, de vigilance pastorale, d'amour de Dieu et du prochain. »

Cette pittoresque locomotion n'était pas sans présenter des inconvénients : « Nous nous engravâmes et nous demeurâmes à deux cents pas de notre hôtellerie, sans pouvoir aborder. Nous revînmes au bruit d'un chien, et nous arrivâmes à minuit dans un *tugurio*, plus pauvre, plus misérable, qu'on ne peut vous le représenter : nous n'y avons trouvé que deux ou trois vieilles femmes qui filaient et de la paille fraîche sur quoi nous avons tous couché sans nous déshabiller. » Ou encore : « Toujours le vent contraire ; tout se fait à force de rames. »

Tantôt enfin, la marquise est voiturée par son amie la duchesse de Chaulnes : « Dans le meilleur carrosse, avec les meilleurs chevaux, la plus grande quantité d'équipages, de fourgons, de cavaliers, de commodités, de précautions que l'on puisse imaginer ; — un grand train, deux carrosses à six chevaux, un fourgon, huit cavaliers, enfin à la grande. » On parcourt cette fois « la vallée de cette belle Seine et les plus agréables pays du monde ; ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire, ils sont gracieux, ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière : en vérité, cela est beau. »

## CHAPITRE II

### LES ROCHERS

Dans cette Bretagne, à laquelle aboutissaient de si longs voyages, la famille possédait plusieurs terres ; mais c'est le manoir des Rochers qui tient la grande place dans les sollicitudes et dans les affections de madame de Sévigné.

Ce joli domaine, que les visiteurs un peu exagérés de 1671 comparent au château de « Combourg », et où Ogée signale dès 1270 un Jamet de Sévigné, fut définitivement apporté dans la famille par Anne, fille et héritière de Guillaume de Mathelon, laquelle épousa, au milieu du quinzième siècle, Guillaume de Sévigné. La seigneurie relevait, en première mouvance, de la baronnie de Vitré, c'est-à-dire de la maison de La Trémouille, qui avait succédé aux droits des anciennes maisons de Vitré, de Rieu, de Coligny, et qui avait réuni

la suzeraineté de Vitré à celle de Laval : « Mon fils attend M. de La Trémouille, afin de rendre tous ses devoirs. » Les châtelains avaient fait solennellement aveu l'an 1453, l'an 1667 et l'an 1668. Les fermages rapportent, d'après M. de Sévigné, six mille livres de rente, et le fond est estimé cent vingt mille livres.

La route, verte et accidentée, qui aujourd'hui de Vitré conduit au bourg d'Argentré, paraît serpenter aux abords d'une forêt, tant sont pressés les arbres qui surgissent, en grand nombre, des haies et des buissons, autour de chaque culture et de chaque héritage. A mi-chemin, c'est-à-dire à une grande lieue de Vitré, elle gravit un coteau couronné de bois étendus. Au sommet de cette éminence se dresse, dit l'aveu de 1668, « le manoir seigneurial des Rochers, ci-devant situé en la paroisse de Saint-Martin de Vitré, et depuis distrait de ladite paroisse, réuni et incorporé à la paroisse d'Étrelles, par sentence de l'évêque de Rennes, le 31 août, » mais restitué à la circonscription de Vitré, par arrêté du 18 septembre 1797. Le domaine paraît n'avoir jamais fait partie de la commune d'Argentré, bien qu'en 1402 Guillaume et Louis de Sévigné figurent sur le registre de la confrérie de cette paroisse. La vieille gentilhommière doit son nom à des rochers qu'ont vu niveler les vieillards d'aujourd'hui, et qui émergeaient du sol, à l'ouest des parterres.

Elle passa, après la mort de l'illustre marquise et de son fils, à sa petite-fille, Pauline de Grignan, marquise de Simiane, puis fut vendue à un voisin, ami et allié, Jean-Paul des Nétumières, fils du comte des Nétumières de Tizé. C'est à l'obligeance empressée de madame la comtesse Charles des Nétumières et de ses fils qu'un visiteur, quelquefois importun, de ces beaux lieux, doit de pouvoir aujourd'hui les décrire.

Protégé, d'un côté, par les grands rideaux verts de son parc, le château domine, d'autre part, un étroit et pittoresque vallon dont les arbres et les prairies sont arrosés par « des étangs et une petite rivière ». Au loin, les perspectives s'étendent sur toute la contrée, c'est-à-dire sur un océan de feuillage que perce la lanterne à jour du joli clocher d'Étrelles. Dans une telle situation, la châtelaine pouvait répondre à madame de Coulanges, qui lui conseillait de quitter ses *humides* Rochers : « Humide vous-même !... nous sommes sur une hauteur. C'est comme si vous disiez : votre humide Montmartre. »

La barrière d'entrée, toute voisine de la route à son point culminant, est cette « porte de Vitré » devant laquelle la comtesse de Quintin, paralytique, « est passée ce matin... elle a demandé à boire un petit coup de vin ; on lui en a porté, elle a bu sa chopine, et puis s'en est

allée au Pertre... Que dites-vous de cette manière bretonne, familière et galante ? »

Tout aussitôt se présente une vaste esplanade, « contenant tout ensemble quatre journaux de terre ou environ ; » c'est la « place Madame, semblable à un grand belvédère d'où la campagne s'étend à trois lieues d'ici vers une forêt de M. de La Trémouille, » celle du Pertre : cette terrasse rectangulaire, immense cour gazonnée, s'élève au-dessus du « moulin des Rochers et de la métairie des Bas-Rochers ». Les grilles du parterre la limitent à gauche ; à droite, elle est bordée par de longs bâtiments de service, assez récents, et qui ont remplacé « le jeu de paume, le manège à travailler les chevaux, les logements pour le receveur, et la grande grange, avec le pressoir et autre commodité ».

Au fond, dans l'angle gauche, se rencontrent, en équerre, les deux ailes qui composent l'élégant manoir, « avec leurs grosses tours et tourelles, » aux capuchons inégaux et pittoresques. Au milieu du dix-huitième siècle, en même temps que disparaissait, autour de la maison noble, l'appareil féodal, « défenses, canonnières, fortifications, hautes murailles, fossés, grand portail, » une construction s'est élevée, en prolongement de l'une des ailes, mais sans atteindre la svelte toiture du bâtiment primitif, et sans trop défigurer cette de-

meure historique, dont les dispositions intérieures ont varié, dont l'ancien mobilier a été dispersé, mais où l'on trouve encore la chambre de madame de Sévigné, et où trône sa gracieuse image, au milieu des portraits de tous ceux qu'elle a aimés.

La chapelle, édifice circulaire, qui n'a subi aucune modification, élève sa petite coupole à gauche de la cour, contre les jardins.

Ceux-ci, « joignant ledit manoir seigneurial et lesdites cours et avant-cours, sont aussi clos et fermés de muraille, » sauf sur le côté où ils dominent la plaine, « avec un mur d'appui » pour « la belle vue. — Ils concernent ensemble dix journaux de terre, ou environ. » Ces jardins, « d'une beauté surprenante, » encore aujourd'hui soigneusement entretenus, et disposés en parterre français, avec de nobles allées larges et droites, « tout à fait selon le dessin de M. Lenôtre, » ne sont pas déparés par des cèdres magnifiques qui ne datent que d'un demi-siècle. « Le parterre de vos pères est devenu si beau, si bien planté, si fort à la mode, si plein de fleurs et d'orangers, que vous ne le reconnaîtriez pas. Nous y sommes tout entourés de fleurs d'oranger et de jasmins; et nous en sommes tellement parfumés les soirs, que, par cet endroit, je crois être en Provence. » Les jardins se terminent du côté du parc Coulanges. Cette belle esplanade semi-circulaire

est remarquable par « la porte de fer », belle grille dont les cinq ouvertures conduisent au parc, et aussi par cet « écho » célèbre, « qui est un petit rediseur de mots jusque dans l'oreille » et dont les effets bizarres s'apprécient surtout à deux places précises marquées par deux pavés au centre de l'hémicycle.

Au-delà des murs de ce parterre commence le célèbre parc « ou bois de décoration, garni de grands et anciens bois de haute futaie, dans lequel il y a plusieurs bocages, de belles et grandes allées, un jeu de paimail, un labyrinthe, des garennes et refuges à lapins, vergers, champs et semis : joignant... ledit grand jardin des Rochers et, du côté d'Orient, les terres de la métairie de la Ferronière, et, vers septentrion, par plusieurs endroits, les terres de la Conterie, le tout s'entretenant, et contenant ensemble cinquante journaux ou environ. » Le labyrinthe si laborieusement édifié par madame de Sévigné, de 1667 à 1695, occupait, sur les derrières, la place du potager actuel : « Pour mon labyrinthe, il est net, il a des tapis verts, et les palissades sont à hauteur d'appui. » Cet aimable lieu a complètement disparu ; mais le parc subsiste. « Tout de bon, rien n'est si beau que ces allées ; — ce sont des galeries... — d'un agrément auquel je ne m'accoutume pas. » Elles se nomment : « la Solitaire... si belle et si bien plantée... qui contient douze cents pas...

la plus belle de mes allées, ou du moins la plus nouvelle ; l'Infinie, » allée courbe dont on ne voit pas l'extrémité : « La Sainte-Horreur, » toute sombre et voisine des jardins : « l'Humeur de ma mère, » dans la direction de Vitré ; « le Cloître, » place plantée à quatre rangs d'arbres ; et enfin « le Mail, encore plus beau que tout le reste, » autrement appelé « l'Humeur de ma fille, — où règne un silence, une tranquillité, une solitude, que je ne crois pas qu'il soit aisé de rencontrer ailleurs. » Tous ces bois sont « d'une beauté extraordinaire et font une ombre agréable ; ils ont quarante ou cinquante pieds de hauteur. » M. de Coulanges ose même écrire, et pour un contemporain du Roi-Soleil, c'était presque un blasphème : « On ne peut assez louer toutes les allées des Rochers ; elles auraient leur mérite à Versailles : c'est tout dire. » Sans doute les arbres qu'on admire aux mêmes places aujourd'hui ne sont pas ceux de la marquise. Plusieurs des propriétaires successifs ont imité le goût marqué du jeune Charles de Sévigné pour les coupes réglées et autres. Mais la nature a réparé ces outrages et restitué au beau parc du dix-septième siècle ses riches frondaisons.

L'aveu de 1688, que nous venons de citer à plusieurs reprises, énumère encore « des champs, pièces de terre, une grande et une petite chesnaie, un bois taillis contenant treize

journaux de terre ou environ, de grands moulins à eau », l'étang de Beuvron, si poétiquement encadré dans une ceinture de bois touffus, et « la grande prée des Rochers. »

Tel est, dans son ensemble, le séjour que madame de Sévigné ne se lassait ni d'embellir ni d'admirer : « ce lieu qui me plaît, et dont les promenades sont agréables, et dont la vie me convient et me charme ; » cette demeure qui la reposait de Paris et où elle n'avait pas, comme dans Versailles, à déplorer « la violence dont l'art opprime la pauvre nature »; cette retraite « où je suis transportée de joie ; car j'ai bien besoin de repos... j'ai besoin de dormir, j'ai besoin de me rafraîchir, j'ai besoin de me taire. »

## CHAPITRE III

### LES SERVITEURS

On ne vient point aux Rochers pour y faire dépense. On s'y rend au contraire pour y remédier au désordre : « Point d'argent, qu'à la pointe de l'épée ; de petits créanciers dont je suis étranglée ; des chevaux de carrosse à racheter; en sorte que j'ignore comme j'aurais pu faire... Au lieu qu'en passant l'hiver en ce pays, j'aurai le temps de respirer. — Je m'amuserai à payer mes dettes et à manger mes provisions. » Aussi la marquise arrive comme une furie : « Pour me faire payer, je ne veux entendre ni rime ni raison. C'est une chose étrange que la quantité d'argent qu'on me doit ; je dirai toujours, comme l'avare : de l'argent, de l'argent. » Cette fureur, ajoutons-le vite, ne durait pas : « J'ai donné d'assez grosses sommes, depuis mon arrivée : un matin, huit cents

francs ; l'autre, mille francs ; l'autre, cinq ; un autre jour, trois cents écus. Il semble que ce soit pour rire ; ce n'est que trop une vérité. Je trouve des métayers et des meuniers qui me doivent toutes ces sommes et qui n'ont pas un unique sou pour les payer : que fait-on ? Il faut bien leur donner. Vous croyez bien que je n'en prétends pas un grand mérite, puisque c'est par force. »

Malgré ce parti pris d'économie, l'habitation était desservie par de nombreux serviteurs, qui forment autour de la châtelaine une maison des plus respectables.

Le chiffre de leurs gages était peu élevé. Il est parlé d'un domestique de M. de Sévigné qui « gagnait quarante à cinquante écus ; point de vin, ni de graisse, ni de levure de lard. »

Le régisseur et sénéchal *Vaillant* est l'homme de confiance ; il surveille en premier l'administration du domaine ; nous le voyons même dépositaire de pièces importantes.

*Rahuel*, d'abord concierge à l'hôtel de Vitré, puis appelé aux Rochers en même qualité, est curieux et causant comme tous ses confrères : « Le chevalier de Buous a eu un dialogue admirable avec Rahuel : il lui demanda ce que c'était que M. de Grignan, et qui j'étais. Rahuel disait : Ce M. de Grignan, c'est un homme de grande condition : il est le premier de la Provence ; mais il y a bien loin d'ici. Madame au-

rait bien mieux fait de marier Mademoiselle auprès de Rennes. »

*Hélène Delan* est la première femme de chambre. Elle avait épousé Beaulieu, qui, comme elle, était au service de madame de Sévigné. Au départ de 1675 pour les Rochers, une grossesse retient à Paris cette servante très affectionnée : « Hélène ne vient pas avec moi ; j'ai tant tardé, qu'elle est dans son neuf. » Un mois après : « Elle n'est point encore accouchée : ces créatures-là ne comptent jamais juste. » En février, sa maîtresse, malade, la rappelle en Bretagne : « J'ai compris que je ne pouvais m'en passer... Il y a tant d'incommodité dans la santé qui suit la guérison d'un rhumatisme, qu'on ne saurait se passer d'être bien servie. »

La compagne d'Hélène, *Marie*, fille de maître Paul, le jardinier de Livry, est si intelligente, que toujours « elle se doute de ce qu'on veut lui dire ». Elle fut aimée de bonne heure : « La veuve de maître Paul est outrée : il s'est trouvé un anicroche à son mariage ; son grand benêt d'amant ne l'aime guère ; il trouve Marie bien jolie et bien douce... Ma fille, je vous eusse fait cacher, si j'avais voulu être aimée... Celui-là visait à Marie ; mais il a tiré sur la jardinière, et le mal est incurable. J'emmène Marie pour l'empêcher de couper l'herbe sous le pied de sa mère ; ces pauvres mères ! » Marie soigna

quelque temps la petite Blanche de Grignan, « qui l'aime et la connaît fort. » Pendant l'absence d'Hélène, elle la supplée très suffisamment auprès de sa maîtresse : « Ne soyez point en peine de l'absence d'Hélène. Marie me fait fort bien ; je ne m'impatiente point. » C'est elle enfin qu'on appelle, « avec de l'eau froide et de l'eau de la reine de Hongrie », lorsque madame de Sévigné, rêvant à sa fille, se prend à soupirer et à pleurer « d'une manière immodérée ».

L'indulgente maîtresse tolérait avec bienveillance les espiègleries de ses caméristes. Elles avaient un jour imaginé de lui remettre une lettre supposée. Cette supercherie, qui, paraît-il, était fort innocente, réussit au delà de leurs désirs : « Elles me virent vous envoyer cette lettre, partagées entre pâmer de rire et mourir de peur : Comment ! disait Hélène, se moquer de sa maîtresse ! — Mais, disait Marie, c'est pour rire, cela réjouira madame la comtesse. Enfin elles ont tant tortillé autour de moi, que, m'ayant trouvée dans un bon moment, elles ont tâté et trouvé le terrain favorable, et m'ont avoué qu'elles avaient fait écrire cette lettre... Elles m'ont dit qu'elle était encore toute mouillée ; que je devais bien le reconnaître pour une friponnerie, plutôt que de vous l'envoyer, que depuis trois nuits elles ne dormaient pas, qu'enfin elles me demandaient pardon.

Voyez si vous ne retrouvez pas votre mère à ces sottes simplicités. »

*Beaulieu*, le maître d'hôtel, ou pour parler le langage du temps, l'officier, jouissait d'une entière confiance. Son nom véritable est Michel Lanier ; mais, à cette époque, tous les domestiques portaient un nom de fantaisie, se rapportant à leurs fonctions spéciales ou à leur lieu natal. Quand, lassée par de longues importunités, sa maîtresse permet à un copiste de reproduire le portrait de madame de Grignan, œuvre de Mignard, « Beaulieu ne quitte pas l'original. » Il est chargé de régler avec les créanciers de la maison. Nous le voyons enfin honoré d'une mission plus délicate, concernant le jeune marquis de Grignan : « J'ai bien envie d'apprendre comme il se démêlera de tous les devoirs de Paris et de la cour... J'ai mandé à Beaulieu de me bien conter tout ce qu'il dira, fera, et comme il est de sa petite personne. » Et plus loin : « Beaulieu célèbre l'honnêteté du marquis. » En 1691, ce fidèle serviteur tomba gravement malade, et mourut d'une pleurésie après avoir été saigné dix fois. Hélène ne lui survécut pas : « Cette jeune femme et son mari, qui était un joli homme, sont morts tous deux, à six mois l'un de l'autre ; je regrette fort cette perte, car ces gens-là me servaient fort bien. Je n'ai pu m'empêcher de parler de ces pauvres gens-là. »

*Hébert* avait d'abord exercé à Paris et aux Rochers les fonctions remplies ensuite par Beaulieu. Sa maîtresse en faisait grand cas : « Hébert, hélas ! je ne l'ai plus ! J'eus l'esprit l'autre jour, en riant, de le donner à Gouville et de lui dire qu'il fallait qu'il le plaçât dans cet hôtel de Condé, qu'il s'en trouverait bien, qu'il me remercierait, que je répondais de lui. M. de La Rochefoucauld et madame de La Fayette se mirent sur les perfections d'Hébert ; cela demeura là il y a trois semaines. Je fus tout étonnée quand Gouville l'envoya quérir hier. Hébert s'habille en gentilhomme, il y alla. Gouville lui dit qu'il lui donnerait une place à l'hôtel de Condé, qui lui vaudrait deux cent cinquante livres de rente, logé, nourri et tout cela en attendant mieux ; mais que, présentement, il l'envoyait à Chantilly, pour distribuer tout le linge par compte, pendant que le roi y sera. Il prit donc dix coffres sur son soin et partit pour Chantilly. » Et huit ans après : « J'ai eu un grand chagrin pour le fidèle Hébert : Gouville, qui voulait qu'Hébert lui découvrît tout ce qui se passait à l'hôtel de Condé, l'a attaqué sur certains revenants-bons des choses qu'il doit donner à chacun et qu'on ne prend point, qui lui ont fait un crime, quoique cela se soit toujours fait dans cette maison. Il s'est mêlé des ennemis et des envieux. Quoi qu'il en soit, il est dehors pour avoir été seulement soupçonné.

L'état où il est marque son innocence. Il a de l'esprit, il écrit à merveille. Il a senti les injustices de la cour, comme le berger de la fable ; s'il trouvait ma livrée dans son coffre : Doux trésor ! dirait-il, je vous reprends. »

*Larchemin* est le valet de chambre particulier de M. de Sévigné ; mais, s'il ne fait pas proprement partie de la maison, il accompagnait toujours son maître, qui a souvent visité la marquise aux Rochers. L'hiver de 1676, où madame de Sévigné fut si souffrante d'un rhumatisme et où elle se trouvait, nous l'avons vu, accidentellement privée des soins d'Hélène, elle écrivait : « Je suis admirablement bien servie par Larmechin, qui ne me quitte ni jour ni nuit. » — « Larmechin fait des merveilles jour et nuit. » — « Le frater m'a été d'une consolation que je ne puis vous exprimer ; Larmechin, de son côté, m'a toujours surveillée depuis cinq semaines, et je ne comprends pas du tout ce que j'eusse fait sans ces deux personnes. » Voici ses dernières nouvelles : « Larmechin est marié à une très bonne et jolie héritière de ce pays ; il devint Breton. »

*Pilois* est le célèbre jardinier qui, sous la direction personnelle de la châtelaine, présidait aux arrangements du parc, du parterre et aux dix ouvriers qui me divertissent fort. » — « Pilois est toujours mon favori ; et je préfère sa conversation à celle de plusieurs qui ont con-

servé le titre de chevaliers au parlement de Rennes. » — « Mon fils me fait les compliments de Pilois et des ouvriers qui ont fini le labyrynthe. Je les reçois et je les aime et je les remercie. » — « Tout le monde se meurt aux Rochers et à Vitré, de la dysenterie et des fièvres pourprées ; j'ai tremblé pour Pilois. » Voici le compliment de ce brave homme, « la bêche sur l'épaule », pour la naissance du petit marquis de Grignan : « Madame, je viens me réjouir, pas moins, parce qu'on m'a dit que madame la comtesse était accouchée d'un petit gars. » Cela vaut mieux que toutes les phrases du monde.

Aucun détail d'ailleurs n'échappait à la maîtresse de maison ; elle est en état de surveiller et de conseiller avec compétence jusque dans sa cuisine : « Vous croyez mon fils habile et qui se connaît en sauces et sait se faire servir ! Ma bonne, il n'y entend rien du tout, et moi que vous méprisez tant, je suis l'aigle, et on ne juge de rien sans avoir regardé la mine que je fais. Je règne sur des ignorants. » Il n'est demeuré aux Rochers qu'un seul manuscrit du temps de madame de Sévigné ; et, comme pour faire honneur à ses qualités de bonne ménagère, ce manuscrit est un compte de cuisine.

A l'office, nous trouvons les valets : *la Beauce*, qui allait chercher les lettres à Vitré ; *la Brie ;* — *l'encontre*, courrier qu'on envoie par avance

aux Rochers, « afin de ne pas retrouver la poussière de quatre ans. » Puis les cochers et palefreniers ; *Lombard*, *Langevin*, *Laporte*.

*Jacquine* et *la Turquesine* sont les filles de cour qui bretonnaient en leur langage, et dont l'une causa grand émoi dans la maison : « Voilà tout présentement le laquais de l'abbé, qui, se jouant comme un jeune chien avec l'aimable Jacquine, l'a jetée par terre et lui a rompu le bras et démis le poignet : les cris qu'elle fait sont épouvantables ; c'est comme si une furie s'était rompu le bras en enfer. » Ces demoiselles sont fort sensibles aux grâces de leur jeune maître et ne le laissent point partir sans démonstrations : « Je voudrais pouvoir vous décrire leurs pleurs et leurs cris en voyant monter votre frère à cheval : c'est une scène ; pour moi, j'eusse pleuré :

Mais, les voyant ainsi,
Je me suis mise à rire et tout le monde aussi. »

*Louison* est une petite qu'on emmène dans les bois « avec sa canne ».

Enfin, le personnel entier compose, « officiers et laquais, une troupe de plus de trente. »

Dans cette énumération de la domesticité n'est plus compris *Picard*, le laquais récalcitrant, dont le renvoi nous procure une narration :

« Vous savez qu'on fait les foins ; je n'avais

pas d'ouvriers ; j'envoie, dans cette prairie que les poètes ont célébrée, prendre tous ceux qui travaillaient, pour venir nettoyer ici, et, en leur place, j'envoie tous mes gens faner. Savez-vous ce que c'est que faner? Il faut que je vous l'explique : faner, c'est la plus jolie chose du monde : c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie ; dès qu'on en sait tant, on sait faner. Tous mes gens y allaient gaiement ; le seul Picard vint me dire qu'il n'irait pas, qu'il n'était pas entré à mon service pour cela, que ce n'était pas son métier, et qu'il aimait mieux s'en aller à Paris. Ma foi, la colère m'a monté à la tête ; je songeai que c'était la centième sottise qu'il m'avait faite ; qu'il n'avait ni cœur ni affection ; en un mot, la mesure était comble. Je l'ai pris au mot, et, quoi qu'on m'ait pu dire pour lui, je suis demeurée ferme comme un rocher, et il est parti. C'est une justice de traiter les gens selon leurs bons ou mauvais services. Si vous le revoyez, ne le recevez point, ne le protégez point, et songez que c'est le garçon du monde qui aime le moins à faner et qui est le plus indigne qu'on le traite bien. »

Sauf ce mutin, tous les serviteurs de madame de Sévigné lui étaient très attachés : « Tous vos gens vous obéissent admirablement : ils ont des soins de moi ridicules ; ils viennent me trouver le soir, armés de toutes pièces, et c'est contre un écureuil qu'ils veulent

tirer l'épée. » — « Vous avez peur, ma fille, que les loups me mangent, c'est depuis que nous savons qu'ils n'aiment pas les cotrets ; il est vrai qu'ils feraient un assez bon repas de ma personne ; mais j'ai tellement mon infanterie autour de moi, que je ne les crains point. J'ai été mille fois mieux ici qu'à Paris ; je suis servie et traitée comme la reine. » La marquise apprécie beaucoup ces attentions. Nous la voyons, reconnaissante et gracieuse, se prêter volontiers aux plaisirs de tous. Voici le carnaval : « Hier, sans avoir vu aucun mouvement, ma belle-fille sortit un moment avant de souper... Nous passons dans la salle, que nous trouvons éclairée, et ma belle-fille, toute masquée, au milieu de tous ses gens et les nôtres qui étaient aussi en mascarades... si plaisamment fagotés que, la surprise se joignant au spectacle, ce fut un cri, un rire, une confusion qui réjouit fort notre souper, car nous ne savions qui nous servait ni qui nous donnait à boire. Après le souper, tout dansa ; il y eut des sonnoux. On dansa tous les passe-pieds, tous les menuets, toutes les courantes du village, tous les jeux des gars du pays. » Et, à l'occasion de la naissance du petit Grignan : « On a bu à la santé du petit bambin à plus d'une lieue à la ronde. J'ai donné de quoi boire. J'ai donné à souper à mes gens, ni plus ni moins que la veille des Rois. »

N'oublions pas, après les gens, un petit animal qui remplace aux Rochers la jolie chienne Marphise, laissée à Paris. « La princesse m'a donné le plus beau petit chien du monde, c'est un épagneul, c'est toute la beauté, tout l'agrément, toutes les petites façons... Cela est joli à voir briller et chasser devant soi dans une allée. » — Voici l'aventure : j'appelais, par contenance, une chienne courante d'une madame qui demeure au bout de ce parc. Madame de Tarente me dit : Quoi, vous savez appeler un chien? Je veux vous en envoyer un, le plus joli du monde. Je la remerciai et lui dis la résolution que j'avais prise de ne me plus engager dans cette sottise : cela passa, on n'y pense plus. Deux jours après, je vois entrer un valet de chambre avec une petite maison de chien, toute pleine de rubans, et sortir de cette jolie maison un petit chien tout parfumé, d'une beauté extraordinaire, des oreilles, des soies, une haleine douce, petit comme Sylphide, blondin comme un blondin; jamais je ne fus plus étonnée, ni plus embarrassée. Je voulus le renvoyer; on ne voulut jamais le reporter... Il ne mange que du pain, je ne m'y attache point, mais il commence à m'aimer : je crains de succomber. Voilà l'histoire, que je vous prie de ne point mander à Marphise, à Paris; car je crains ses reproches : au reste, une propreté extraordinaire, il s'appelle Fidèle. » — « J'as-

pirais au chef-d'œuvre de n'avoir aimé qu'un chien, malgré les maximes de M. de La Rochefoucauld, et je suis embarrassée de Marphise. Quelle raison lui donnerai-je? Cela jette insensiblement dans les menteries. Tout au moins, je lui conterai bien toutes les circonstances de mon nouvel engagement. Enfin c'est un embarras où j'avais résolu de ne me jamais trouver : c'est un grand exemple de la misère humaine. »

Quant au chevaux de la châtelaine, « ils sont fort beaux ». Et voici la funeste histoire de celui que l'on choyait le plus : « Celui qui s'appelle le *Favori* était au travail; on lui faisait le poil de l'oreille, ne vous en déplaise ; il s'est jeté comme un furieux par-dessus les barres, et s'est crevé le cœur : en le voyant mort, j'ai dit comme M. de Montbazon : *Voyez ce que c'est que de nous;* et je vous le conte, mon enfant : j'ai soutenu ce malheur en grande femme tout à fait. »

## CHAPITRE IV

### LES COMMENSAUX

Bien que mademoiselle de Biais, sa parente et sa dame de compagnie, paraisse n'avoir jamais accompagné la marquise aux Rochers, celle-ci n'habitait pas seule avec ses domestiques. Plusieurs personnes de sa famille l'entourèrent longuement.

Nous ne parlons pas de sa fille : sans doute, pendant nombre d'années, antérieures à la correspondance qui nous a été conservée, Françoise de Sévigné accompagna sa mère en Bretagne, où nous retrouvons plus tard les souvenirs qu'avait laissés à tous sa beauté de jeune fille, et où elle avait été pensionnaire chez les Visitandines de Nantes : « J'admire comme j'eus le courage de vous mettre en prison ; la pensée de vous y voir souvent et de vous en retirer me fit résoudre à cette barbarie, qui

était trouvée, alors, une bonne conduite, et une chose nécessaire à votre éducation. » — « Je trouvai, l'autre jour, une lettre de vous, où vous m'appelez : ma bonne maman. Vous aviez dix ans ; vous étiez à Sainte-Marie, et vous me contiez la culbute de madame Amelot qui, de la salle, se trouva dans une cave. » Mais, après son mariage, la gouvernante de Provence ne revit plus les deux témoins de sa jeunesse. « Vous, ma chère fille, qui êtes née et élevée dans ce pays-là, vous que j'ai toujours aimée et souhaité d'avoir près de moi, voyez quel orage vous jette au bout du monde. »

Au contraire, nous voyons souvent, auprès de sa mère, le marquis Charles de Sévigné, ce fils moins bruyamment aimé que sa sœur, mais aussi tendrement : « Il faut l'avouer, j'ai une belle passion pour Madelone ; je ne dis rien de mon fils, cependant je l'aime extrêmement, et ses intérêts me font bien autant courir que ceux de ma fille. »

Ce jeune gentilhomme, répondant à l'appel du Saint-Siège, avait débuté, en 1668, dans l'expédition de La Feuillade pour appuyer les Vénitiens contre les Turcs et délivrer Candie. Il prit ensuite pendant quinze ans, en qualité de guidon, puis de lieutenant des gendarmes-Dauphin, une part glorieuse aux campagnes qui ont illustré le règne de Louis XIV. Il n'imita pas son père dans la fureur de verser son sang

pour des querelles particulières, et ne répondit pas au bizarre cartel que lui adressa un jour, après un conflit de préséance, le bouillant évêque de Nantes, Louis de Beauvau : « Le 27 du mois de juin dernier, M. de Nantes m'appela en duel, bien régulièrement, et dans toutes les formes prescrites... Il s'est vanté hautement de cette aventure à toute la noblesse. » Mais sa valeur se signala sur tous les champs de bataille des Flandres et du Rhin. Sa mère écrit, après la journée de Sénef, en 1674 : « Mon fils a été blessé légèrement à la tête : c'est un miracle qu'il en soit revenu, aussi bien que les quatre escadrons de la Maison du roi, qui étaient postés huit heures durant à la portée du feu des ennemis, sans autre mouvement que celui de se presser à mesure qu'il y avait des gens tués. J'ai ouï dire que c'est une souffrance terrible que d'être ainsi exposé. » Deux ans après, nouveau fait d'armes : « Le baron de Sévigné se porte très bien. Le chevalier de Nogent, qui est venu apporter la nouvelle de la prise d'Aire, dit que le baron a été partout où il faisait chaud, il l'a nommé au roi comme un de ceux qui font paraître beaucoup de bonne volonté. » Il fut aussi blessé, au siège de Valenciennes, par un boulet qui emporta le talon de sa botte. Voici enfin un glorieux témoignage donné après le combat du 14 août 1678, devant la ville de Mons : « Mon fils ne mourra jamais,

puisqu'il n'a pas été tué dix ou douze fois auprès de Mons. La paix étant faite et signée le 9 août, les principaux officiers des deux partis prirent dans une conférence un air de paix. Mon fils était à cette entrevue romanesque. Le marquis de Grana demanda, à M. de Luxembourg, qui était un escadron qui avait soutenu deux heures durant le feu de neuf de ses canons, qui tiraient sans cesse pour se rendre maître de la batterie que mon fils soutenait. M. de Luxembourg lui dit que c'étaient les gendarmes-Dauphin, et que M. de Sévigné, qu'il lui montra là-présent, était à leur tête. Vous comprenez tout ce qui lui fut dit d'agréable, et combien, en pareille rencontre, on se trouve payé de sa patience. Il est vrai qu'elle fut grande ; il eut quarante de ses gendarmes tués derrière lui. Je ne comprends pas comment on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues, où l'on n'a qu'une immutabilité qui nous fait voir la mort mille fois plus horrible que quand on est dans l'action et qu'on s'occupe à battre et à se défendre. »

Ce héros, dont une mère pouvait se montrer fière à bon droit, multiplia aussi de moins glorieux exploits. Sa mère tolérait ses confidences galantes « et ses vilaines confessions, pour avoir le droit de lui dire en passant un petit mot de Dieu. » — « Il entre avec douceur et approbation dans tout ce qu'on lui dit, mais

vous connaissez la faiblesse humaine. Ainsi je mets tout entre les mains de la Providence, et me réserve seulement la consolation de n'avoir rien à me reprocher sur son sujet. »

La célèbre Ninon de Lenclos, « si dangereuse », et dont on sait « le zèle pour pervertir les jeunes gens », a dit de lui « qu'il était une âme de bouillie, un corps de papier mouillé, une vraie citrouille fricassée dans la neige. » On en jugerait tout autrement, à voir la longue liste de ses conquêtes, depuis la Champmeslé jusqu'à cette belle qu'un prélat lui disputa non sans succès : « Elle n'a pu s'accommoder de ce que je ne parlais pas en public, et que je ne donnais pas la bénédiction au peuple. Je suis trop bon catholique pour vouloir rien disputer à l'Église. C'est depuis longtemps qu'il est réglé que le clergé a le pas sur la noblesse. »

Sa dernière amie fut sa parente, une duchesse, qui lui laissa, paraît-il, des souvenirs assez désagréables. Il écrit : « J'ai confondu d'une manière bien cruelle les mauvais bruits qui couraient de moi. Qui croirait qu'une personne qu'on voit assise chez la reine traiterait son homme comme elle m'a traité ? » A quoi sa mère ajoute : « en parlant de quelque argent qu'il a gagné avec la cousine, il me dit : Plût à Dieu que je n'y eusse gagné que cela ! Que diantre veut-il me dire ? il me promet mille confidences. » — « Mon fils a trouvé sous le

dais des sortes de malheurs qui doivent bien guérir des vanités humaines. » — « Vraiment il aurait mieux valu être fricassé dans la neige que dans une sauce de si haut goût, et songez que la personne aimée, c'est-à-dire haïe, n'en est pas plus émue ni plus embarrassée que si l'on se plaignait d'un rhume de cerveau. Vous m'allez dire : Mais, ma mère, ne se doute-t-on point du mal qu'il a ? — Ah ! oui, ma fille assurément. Cela n'est point difficile à voir. Et ce qui est plaisant, c'est que le dais lui ôte la honte qu'il trouverait insoutenable, si ce malheur lui était arrivé sur le rempart, comme si les douleurs en étaient moins sensibles, le mal moins fâcheux, et l'offense moins grande envers le Seigneur ; c'est bien là qu'il faut dire : *l'opinione regina del mondo.* »

Une vie aussi galante fit tort non seulement à la santé, mais encore à la bourse. « Les lettres de change vont leur train. » — « Il a rapporté du Buron 400 pistoles, dont il n'eut pas un sou un mois après... Il trouve le moyen de dépenser sans paraître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter ; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre : c'est un abîme. »

Madame de Sévigné est, on le conçoit, toute heureuse d'enlever aux séductions de Paris ou à la licence des camps « cette fragile créature ». — « Je m'en vais en Bretagne... J'emmène

votre frère... Ses maîtresses ne seront pas inconsolables. Pour moi, je m'en accommoderai fort bien. » Encore arrive-t-il que le voyageur s'égare quelquefois en route : « Où est mon fils ? Il y a longtemps qu'il est parti de l'armée ; il n'est point à Paris ; où pourrait-il être ?... Comme je venais de me promener avant-hier, je trouvai, au bout du mail, le frater, qui se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut. J'avais bien résolu de le gronder, et je ne sus jamais où trouver de la colère, je fus fort aise de le voir. Vous savez comme il est divertissant ; il m'embrassa mille fois ; il me donna les plus méchantes raisons du monde, que je pris pour bonnes. » A quoi le jeune marquis, mis en belle humeur par tant d'indulgence, ajoute gaiement : « Que veut-on dire de cet honnête garçon ? On ne me trouve pas bon à jeter aux chiens parce que je suis quinze jours à faire cent cinquante lieues de pays ! On gronde contre moi parce qu'on ne jouit point des charmes de ma présence ! Voilà ce que c'est que d'être trop charmant. Ah ! mon père, pourquoi me fîtes-vous si beau ! »

Aux Rochers, M. de Sévigné partage la vie de sa mère. Il ne la quitte que rarement pour aller visiter les amis de la famille, à Rennes, « où il dépense 400 francs en trois jours. » Il lui tient d'ordinaire fidèle et agréable compagnie. « Mon fils a de l'esprit : il est divertis-

sant. » — « Il est le roi des bagatelles. » — « Il est aimé de tout le monde presque autant que de moi. » — « Il faut donner à mon fils une louange : c'est que, quand il est ici, il y fait assez bien son petit personnage ; il plaît, on le trouve de bonne compagnie. » — « Il songe fort à m'amuser et à me divertir. »

Cette bonne humeur et cette simplicité gracieuse sont accompagnées de qualités plus solides. Sa sensibilité filiale est profonde : « Mon fils est tristement aux Rochers. Il dit que le premier soir, quand il se trouva tout seul dans mon appartement avec les clefs de mes cabinets qu'on lui donna, il fut saisi d'une pensée si funeste, et cela ressemblait tellement à une chose qui arrivera quelque jour, qu'il se mit à pleurer comme quand le bon abbé recevait Notre-Seigneur. » Plus ard, nous le verrons, fils tendre et dévoué, soigner jour et nuit sa mère, qui fit aux Rochers une longue maladie. Aussi écrit-elle de lui : « Votre frère me tient au cœur ; nous sommes très bien ensemble ; il m'aime et ne songe qu'à me plaire... J'aurais grand tort si je me plaignais de vous deux. Vous êtes en vérité trop jolis, chacun en votre espèce. »

Plusieurs fois, il est question de l'établir. Dès 1675, sa mère écrit : « Je voudrais bien le marier. » Ses vues, pour cette union, se tournent d'abord vers la Bretagne. En 1676, on fait à Rennes de premières démarches : « Nous

avions dans la tête un fort joli mariage ; mais il n'est pas cuit, la belle n'a que quinze ans, et l'on veut qu'elle en ait davantage pour penser à la marier :

Cela n'aura vingt ans que dans six ans d'ici.

« Il fait ici un temps enragé depuis trois jours : les arbres pleuvaient dans le parc et les ardoises dans le jardin. Toutes nos pensées de mariage ont été, je crois, emportées par ce grand vent : un père nous a dit que sa fille n'avait que quinze ans et qu'il ne voulait la marier qu'à vingt ; un autre, qu'il voulait de la robe : au moins nous n'avons pas à nous reprocher que rien n'échappe à nos attentions. » L'année suivante, madame de Grignan propose un autre parti. Son frère écrit de Paris : « J'ai vu deux fois la jolie infante chez elle : elle est fort jolie, fort gaie ; je crois que je la divertis. J'ai le bonheur de faire rire la grand'mère, qui m'a dit à moi-même qu'elle me trouvait joli garçon ; nous nous entendons même quelquefois, la petite fille et moi, et là-dessus nous nous regardons de côté. Cette affaire est entre les mains de la Providence. » Il s'agissait « d'une petite intendante », c'est-à-dire de la fille de M. Rouillé, intendant de Provence. « Enfin, ma fille, nous vous recommandons cette affaire ; et surtout un oui ou un non, afin que

nous ne perdions pas un grand temps à une vision inutile. » En 1679, M. de Sévigné remarque une jolie Bretonne. « Il avait envie d'être amoureux d'une mademoiselle de la Coste : il faisait tout ce qu'il pouvait pour la trouver un bon parti, mais il n'a pu. Cette affaire a une côte rompue. » D'ailleurs la constance n'était point son fait : sa mère écrit l'année suivante : « Comment voulez-vous que je le marie ! Tout cela va comme il plaît à la Providence. Je vois si trouble dans la destinée de votre frère que je n'en puis parler : je ne vois pas les petits-enfants qui me viendront de ce côté. » Revenu en Bretagne, M. de Sévigné s'occupe d'autres objets. « Il est à Rennes... Il a voulu faire cette équipée pour mademoiselle de Tonquedec. Il sera bien embarrassé, car mademoiselle de la Coste n'en jette pas sa part aux chiens : le voilà donc entre l'orge et l'avoine, mais la plus mauvaise avoine qu'il pût jamais trouver. »

M. de Sévigné désira ensuite épouser mademoiselle de Garaud, dont la marquise écrivit plus tard : « Vous avez mis au rang de vos malheurs de ne l'avoir point épousée. Une fille de qualité, bien faite, avec cent mille écus... Le marquis d'Alègre n'a pas été si difficile, la voilà bien établie... C'est une sainte, c'est l'exemple de toutes les femmes... Mais attendons la fin... toutes ces belles dispositions de sa jeunesse s'étaient heureusement tournées du côté de

Dieu : c'était son amant... Sa tête n'a pu soutenir l'excès du zèle... elle a voulu profiter des bonnes lectures de la vie des saints Pères du désert et des saints pénitentes... Elle partit, il y a quinze jours, de chez elle à quatre heures du matin, avec 5 ou 6 pistoles et un petit laquais ; elle trouva dans le faubourg une chaise roulante, elle monte dedans et s'en va à Rouen toute seule, assez déchirée, assez barbouillée... Elle arrive à Rouen ; elle fait son marché de s'embarquer dans un vaisseau qui va aux Indes ; c'est là où Dieu l'appelle, c'est où elle veut faire pénitence, c'est là où elle a vu, sur la carte, les endroits qui l'invitent à finir sa vie sous le sac et sur la cendre ; c'est là où l'abbé Zozime la viendra communier quand elle mourra... elle a saintement oublié son mari, sa fille, son père et toute sa famille... Cependant on s'aperçoit dans sa maison qu'elle ne revient point dîner ; on va aux églises voisines, elle n'y est pas ; on croit qu'elle viendra le soir ; point de nouvelles... un jour, deux, ou trois, six jours... on la retrouve... sur le point de s'en aller au bout du monde... On ne peut jamais se repentir de n'avoir pas épousé une folle. »

M. de Sévigné ne se maria qu'en 1683, après avoir vendu au marquis de Verdronne sa charge dans les gendarmes-Dauphin. « Je suis dans un commerce fort vif avec mon fils, qui est en Bretagne sur le point d'épouser une fille de

bonne maison, dont le père est conseiller au Parlement et riche de plus de 600,00 livres de rente. Il donne 200,000 fr. à sa fille. » La fiancée se nomme mademoiselle de Bréhant de Mauron. « C'est un des plus beaux noms de la province. » Elle est dotée en partie par son oncle M. du Halgoët. La bénédiction nuptiale fut donnée le 8 février.

A partir de cette époque, M. de Sévigné partage paisiblement aux Rochers la vie de la famille. Dans les égarements de sa jeunesse, il n'avait jamais perdu la foi : « Point de pâques, point de jubilé : je n'ai rien trouvé de bon en lui que la crainte de faire un sacrilège : c'était mon soin aussi que de lui en donner de l'horreur. » Marié et mûri, il s'adonna à la dévotion : « Cette nuit de Noël... avec une extrême tranquillité, nous étions ici dans notre chapelle. Votre frère est tout à fait tourné du côté de la dévotion : il est savant, il lit sans cesse des livres saints... Viendra un jour où l'on sera bien heureux de s'être nourri dans ces sortes de pensées chrétiennes... »

Dès que son fils est marié, madame de Sévigné abandonne à la jeune marquise le sceptre de la maison. « Il n'y a pas moyen de sentir qu'il y ait une autre maîtresse que moi dans cette maison. Quoique je ne m'inquiète de rien, je me vois servie par de petits ordres invisibles. » — « Je suis bien heureuse, j'aime les

Rochers, et ceux qui en sont les maîtres. »

La nouvelle maîtresse que le mariage donne à cet intérieur si bien réglé est une douce et délicate personne : « Ma belle fille... est tout accablée de vapeurs, elle change cent fois le jour de visage, sans en trouver un bon ; elle est d'une extrême délicatesse, elle ne se promène quasi pas ; elle a toujours froid ; à neuf heures du soir, elle est tout éteinte, les jours sont trop longs pour elle. » — « Gouvernez-la bien, divertissez-la, amusez-la, enfin mettez-la dans du coton, et nous conservez cette chère et précieuse personne. » — « Je suis sensiblement touchée de son extrême délicatesse, et j'entre si tendrement dans toutes vos pensées que j'en ai le cœur serré et les larmes aux yeux. » Sa belle-mère l'observe avec bienveillance : « Elle a de très bonnes qualités, du moins je le crois ; mais, dans ce commencement, je ne me trouve disposée à la louer que par les négatives : elle n'est point cela. Elle vous fait mille jolis compliments, elle souhaite d'être aimée de nous, mais sans empressement ; elle n'est donc point empressée : je n'ai que ce ton jusqu'ici. Elle ne parle point breton, elle n'a point l'accent de Rennes. » — « Mon fils revient aujourd'hui... En son absence, j'ai causé avec sa femme, je l'ai trouvée toute pleine de raison, entrant dans toutes nos affaires du temps passé, comme personne, et

mieux que toute la Bretagne ; c'est beaucoup que de n'avoir pas l'esprit fichu ni de travers, et de voir les choses comme elles sont. » Sa belle-mère la dit, à plusieurs reprises, « fort jolie... avec ses cheveux noirs. » Cependant madame de la Troche écrit : « Les coiffures à la babiche ne la coiffent pas bien ; elle disait l'autre jour à madame Bouchu : Mais, quoique cette coiffe soit fort jeune, je ne m'y puis coiffer ; madame la duchesse d'Humières, qui est de mon âge, s'y coiffe. L'autre lui répondit tout naturellement : Mais elle est belle ! » Toujours est-il que le ménage était fort uni : « Mon fils s'en est retourné avec une tendresse infinie pour sa femme, dont il est aimé de la même façon, ce qui fait en tout l'homme du monde le plus heureux. » L'âme de la jeune marquise est pieuse et contemplative. « C'est en vérité une vraie sainte que madame votre belle-sœur, plus aisée à admirer qu'à imiter. Bien des prières, bien des lectures, et une société de personnes qui sont toutes occupées de l'éternité... en vérité, ce n'est pas eux qui ont tort. » Sa piété est d'ailleurs gracieuse et aimable : « Le lendemain du jour que je vous eus écrit, je vis revenir ma belle-fille à l'heure que j'y pensais le moins : elle quitta Rennes, malgré tout le monde et tous les plaisirs qui y sont, pour venir, dit-elle, auprès de moi, préférant ce plaisir-là à tous les amusements des États. Cela

me surprit et m'aurait inquiétée, si je ne voyais clairement que c'est d'aussi bon cœur que de bonne grâce qu'elle a fait cette expédition. » Et un peu plus tard : « Mon fils est toujours à Rennes ; sa femme a des soins infinis de me divertir. »

En 1689, le marquis de Sévigné brigua inutilement l'honneur de faire partie de la députation bretonne auprès du roi ; mais il arriva cependant aux dignités de la province. En 1693, il fut nommé lieutenant du roi à Nantes. Cette charge lui coûte 60,000 écus ; elle rapportait 12,000 francs. Lorsque le marquis mourut, sans transmettre à aucun descendant le nom que sa mère a fait si grand, son neveu, M. de Simiane, hérita de la charge et la vendit 210,000 francs.

Le commensal le plus fidèle de madame de Sévigné est, après ses enfants, leur grand-oncle et tuteur, l'abbé de Coulanges, commandataire de la jolie abbaye de Livry, si attaché aux Rochers, qu'elle l'appelle « le Bien-Breton ». Son portrait, qui orne encore le salon du château, respire cette bonté gracieuse qui paraît avoir été le fond de son caractère : « Le Bien-Bon est toujours le Bien-Bon : ce sont des armes parlantes : les obligations que je lui ai sont innombrables. » — « Notre abbé se fait adorer. » Dès 1671, nous le voyons assurer à sa nièce toute sa fortune, « pas moins de

80,000 fr. » Et lors du mariage du marquis Charles de Sévigné, « comme un bon père qui a consommé toutes ses œuvres », il lui fait abandon d'une créance considérable, en compensant madame de Grignan par un autre présent.

Ce commensal était un fidèle ami, que l'on couvrait « de bouquets, à l'honneur de sa fête, » et pour qui l'on se mettait en frais de vers, quelquefois assez légers, tels que ceux-ci, récités par une belle-fille de madame de Grignan :

Cher abbé, je n'ai qu'une fleur
Et la veux garder pour une autre fête !

L'abbé de Coulanges est, aux Rochers, l'homme entendu, essentiel, ordonné. « L'abbé est ravi de vous voir appliquée à vos affaires; il vous trouve digne de tous ses soins dès le moment que vous songez à mettre la règle dans votre maison. » — « Le bon abbé vous loue fort du soin que vous avez de payer vos arrérages : c'est tout, c'est la loi et les prophètes. » — « Le Bien-Bon vous aime et vous conjure d'être toujours... comptante, calculante et supputante. » — « Quand l'arithmétique est offensée et que la règle de deux et deux font quatre est blessée en quelque chose, le bon abbé est hors de lui, c'est son humeur, il faut le prendre sur ce pied-là. »

Cet homme d'ordre, si occupé des « beaux

yeux de la Cassette », prisait cependant une fantaisie onéreuse : la truelle. « Le goût qu'il a pour bâtir et pour ajuster va au delà de sa prudence. Il est vrai qu'il en coûte peu, mais ce serait encore moins si l'on se tenait en repos. » — « Le bon abbé fait bâtir sans oser élever son bâtiment, pour des raisons solides, mais, enfin, il a de toutes sortes d'ouvriers. »

L'abbé de Coulanges ne manquait pas de piété : « Il prie Dieu sans cesse, j'écoute ses lectures saintes. » S'agit-il d'un départ : « le Bien-Bon a appris de ses pères à préférer le lundi, pour ne pas trouver le dimanche au commencement d'un voyage : la règle du lundi nous fera arriver deux jours plus tard. »

Il ne faisait toutefois pas fi des plaisirs de la table. En voyage, « le bon vin lui soutient le cœur contre les détestables chemins. » — « J'avais soin de lui faire porter une petite cave, pleine du meilleur vin vieux de notre Bourgogne. Il prenait cette boisson avec beaucoup de patience ; et, quand il avait bu, nous disions : le pauvre homme ! car j'avais aussi trouvé l'invention de lui faire manger du potage et du bouilli chaud. » — « Le bon abbé se connaît en droits honorifiques comme en bon vin. » — « Notre bon abbé achève de boire son vin vieux. » — « Il se loue de son vin, il ne met point d'intervalle à cette cordiale boisson ; et vous lui avez appris à n'y point faire de mé-

lange. » Aussi accompagna-t-il sa nièce à Vichy, afin de « purger tous ses bons dîners, et se précautionner pour dix ans. » — « Le Bien-Bon prend les eaux pour vider son sac qui est plein. »

La santé de l'abbé de Coulanges exigeait d'ailleurs assez souvent des soins. « Il craint le serein. » — « Le bon abbé ne se porte pas bien : il a mal à un genou, et un peu d'émotion tous les soirs : cela me trouble. » — « Notre Bien-Bon est enrhumé de ces gros rhumes que vous connaissez ; il est dans sa petite alcôve ; nous le conservons mieux ici qu'à Paris. » — « La thériaque... l'a tiré d'un mal de tête et d'une faiblesse qui me faisaient grande peur. » — « Le Bien-Bon est tout à fait revenu de ses éblouissements ; il ne voyait goutte, il ne pouvait se soutenir, j'étais tout effrayée. » L'abbé de Coulanges fut, avec Bossuet, l'un des premiers malades sur lesquels furent expérimentés en France les effets du quinquina : Notre bon abbé de Coulanges a pensé mourir : le remède du médecin anglais l'a ressuscité. » — « En vérité, ce remède est miraculeux. »

Le Bien-Bon mourut dans un âge très avancé. « Je suis accablée de tristesse, j'ai vu mourir, depuis dix jours, mon cher oncle. Vous savez ce qu'il était pour sa chère nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout entier, soit en conservant et rétablissant celui de mes enfants. Il m'a

tirée de l'abîme où j'étais à la mort de M. de Sévigné ; il a gagné des procès ; il a remis toutes mes terres en bon état ; il a payé nos dettes ; il a fait la terre où demeure mon fils la plus jolie et la plus agréable du monde ; il a marié mes enfants ; en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de si sensibles obligations et une si longue habitude font souffrir une cruelle peine, quand il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avait quatre-vingts ans ; il était accablé de la pesanteur de cet âge ; il était infirme et triste de son état. La vie n'était plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter ? Une continuation de souffrances ? Ce sont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans ; une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer sa miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnaissance. » — Il est mort... avec des sentiments très chrétiens dont j'étais extrême-

ment touchée ; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans ; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement : Dieu nous fasse la même grâce ! Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement ; je ne l'eusse jamais quitté, s'il eût vécu autant que moi. »

L'abbé de la Mousse, prieur de Groslé, parent et ami de Madame de Sévigné, fut aussi, quoique moins longtemps, commensal apprécié du château : « Mon fils et la Mousse s'accommodent fort bien de moi, et moi d'eux : nous nous cherchons toujours, et, quand les affaires me séparent d'eux, ils sont au désespoir. » — « Mon fils et la Mousse me sont d'une grande consolation. » — « Vous pouvez vous imaginer combien de souvenirs de vous, entre la Mousse et moi. » Nous trouvons cet habitant des Rochers, constamment souffrant des dents : « La petite Mousse a une dent de moins. » — « La Mousse a une petite fluxion sur les dents. » — « La pauvre Mousse a eu mal aux dents, en sorte que depuis longtemps je me promène toute seule jusqu'à la nuit. »

Cette incommodité ne l'empêchait pas de philosopher. Il avait adopté le système de Descartes, la théorie des tourbillons et des molécules : « Il parle des petites parties avec l'évêque de Léon, qui est cartésien à brûler ; mais,

dans ce même feu, il soutient aussi que les bêtes pensent : voilà mon homme ; il est très savant là-dessus ; il est allé aussi loin qu'on peut aller dans cette philosophie. » — « Il veut aller en paradis. Je lui dis que c'est par curiosité, et afin d'être assuré une bonne fois si le soleil est un amas de poussière qui se meut avec violence ou si c'est un globe de feu. » Mais, tout en cultivant ces abstraites matières, ce discuteur ne dédaignait pas la littérature. « Mon fils fait lire *Cléopâtre* à la Mousse ; et, malgré moi, je l'écoute, et j'y trouve encore quelques amusements. » Même, il se met bravement à l'italien. « La Mousse m'a priée qu'il pût lire le Tasse avec moi ; je le sais fort bien, parce que j'ai très bien appris l'italien ; cela me divertit. Son latin et son bon sens le rendent bon écolier ; et la routine et les bons maîtres que j'ai eus me rendent une bonne maîtresse. »

Bien que Mme de Sévigné ait écrit : « Je suis ici avec mes trois prêtres, qui font admirablement chacun leur personnage hormis la messe ; c'est la seule chose dont je manque en leur compagnie », cependant l'abbé de la Mousse paraît avoir quelque souci de son ministère sacerdotal. « J'emmène mon fils en Bretagne, où j'espère que je lui ferai retrouver la santé de son corps et de son âme : nous nous ménageons, la Mousse et moi, de lui faire faire une bonne confession. » — « Une de mes

plus grandes envies serait d'être dévote : j'en tourmente la Mousse tous les jours. » — « La Mousse fait des catéchismes les fêtes et les dimanches. » Ces pieuses tentatives ne sont pas toujours couronnées de succès : « L'autre jour, il interrogeait des petits enfants ; et, après plusieurs questions, ils confondirent le tout ensemble, de sorte que, venant à leur demander qui était la Vierge, ils répondirent tous, l'un après l'autre, que c'était le Créateur du ciel et de la terre. Il ne fut point ébranlé par les petits enfants ; mais voyant que des hommes, des femmes et même des vieillards disaient la même chose, il en fut persuadé, il se rendit à l'opinion commune, enfin il ne savait plus où il en était ; et, si je ne fusse arrivée là-dessus, il ne s'en fût jamais tiré. »

Nous trouvons aussi, aux Rochers, Emmanuel de Coulanges, cousin de Mme de Sévigné. Son humeur est singulièrement joviale.

Son père lui avait acheté une charge de maître des requêtes au parlement de Paris, qu'il vendit bientôt pour mener une vie oisive et agréable. Saint-Simon assure qu'en renonçant à ses fonctions il ne fit que se rendre justice. On cite, en effet, un souvenir de sa magistrature qui accuse peu de sérieux. Rapportant, à l'audience, un litige où il s'agissait d'une mare revendiquée par un nommé Grapin, il s'embrouilla dans l'exposé de l'affaire, et, coupant

court, il dit aux conseillers : « Pardon, messieurs, je me noie dans la mare à Grapin, et je suis votre serviteur. »

L'étoile de cet agréable désœuvré est singulièrement heureuse. « La jolie vie ! Et que la fortune vous a traité doucement ! Toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir avec vous... toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition. Enfin, après y avoir bien pensé, je trouve que vous êtes le plus heureux homme du monde. »

Ce petit homme « rond comme une boule », qui grimpe « sur une chaise pour porter des santés », rit toujours et de tout. « Quoi ! Vous ne mangez plus ! Vous ne buvez plus ! Vous ne chantez plus ! Vous ne riez plus ! Quoi ! la joie et vous, ce n'est plus la même chose ! »

On se dispute un tel convive : « Jouissez de votre privilège et de la jalousie que vous donnez pour savoir à qui vous aura. »

Cet épicurien devient bientôt goutteux ; il traite sa maladie par les bains de Seine et le vin de Champagne.

C'est en 1685 que « le petit Coulanges » vient en Bretagne, où sa cousine est tout heureuse de le recevoir : « Je m'en vais posséder mon petit Coulanges sans distraction. » — « Nous épuisons Coulanges, il nous conte mille choses qui nous divertissent ; nous sommes ravis de

l'avoir, il nous fait rire aux larmes. » — « Il est tellement vif et plaisant, et des imaginations si surprenantes, que je ne m'étonne pas qu'on l'aime dans tous les lieux où l'on aime la joie. » — « Nous nous promenons matin et soir, il me conte cent mille choses amusantes. » Coulanges paraît, de son côté, apprécier le séjour des Rochers, tout en regrettant la table des opulents Parisiens. « Il fait parfaitement beau dans les allées des Rochers ; je m'en vais bien les arpenter ; mais il sera triste pourtant, après avoir bien fait de l'exercice, de ne point trouver tout à fait l'ordinaire de M. de Seigneulay, auquel je suis accoutumé. » — « J'ai passé ici une quinzaine délicieuse ; on ne peut assez louer toutes les allées de Rochers. »

On voit avec regret s'éloigner cet aimable cousin. « Il partit lundi matin avec mon fils ; j'allai les reconduire jusqu'à la porte de Vitré ; nous y étions tous, en attendant nos lettres de Paris ; elles vinrent, et nous lûmes la vôtre, le petit Coulanges jurant qu'il y en avait la moitié pour lui. En effet, vous ne l'aviez pas oublié. »

M. de Coulanges devait joindre à cette jovialité des qualités plus sérieuses, car, ayant accompagné l'ambassadeur de France à Rome, « cette belle maîtresse du monde, qu'on a toujours envie de revoir », il mérita l'estime d'Alexandre VIII. « Toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un

prince, un pape ; car j'y veux ajouter le Saint-Père, pour la rareté. » En effet, « on me mande que Coulanges est le favori du pape ». Sans prendre à la lettre ce propos général, il en faut toutefois retenir que le nouveau pontife témoigna au spirituel gentilhomme une grande bienveillance. « M. de Chaulnes, écrit Coulanges, dit au pape, quand il eut fini son audience, qu'il y avait dans son antichambre un autre ambassadeur qui avait à lui parler. Le pape surpris lui demanda : Quel ambassadeur ! et le duc lui ayant répondu en plaisantant que c'était moi, comme ambassadeur de la duchesse de Chaulnes, Sa Sainteté me fit entrer aussitôt. Cette audience fut très gracieuse. » En terminant, « il me répondit qu'il se recommandait à mes prières ; que ce n'était pas me charger beaucoup que de me demander tous les jours un *Pater* et un *Ave* à cette intention, que cela était bientôt dit. »

MM. de Chésières et de Saint-Aubin, frères du Bien-Bon et oncles de la marquise, viennent aussi la visiter dans sa retraite bretonne, où nous les trouvons en 1656 et en 1671.

Le premier ne nous est signalé que comme un peu radoteur et joueur effréné du trictrac.

Le second est le saint personnage qui a inspiré la belle page suivante :

« Je ne suis point retourné à Brevannes, ma chère comtesse, parce que j'ai trouvé mon

pauvre Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité... Il m'a tenu longtemps la main, en me disant des choses saintes et tendres; j'étais tout en larmes. C'est une occasion à ne pas perdre que de voir mourir un homme avec une paix et une tranquillité toutes chrétiennes, un détachement, une charité, un désir d'être dans le ciel pour n'être plus séparé de Dieu, un saint tremblement de ses jugements, mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ : tout cela est divin. C'est avec de telles gens qu'il faut apprendre à mourir. » — « Les saints désirs de la mort le pressent tellement, qu'il en a précipité tous les sacrements... il ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu : sa paix, sa résignation, sa douceur, son détachement, sont au delà de tout ce qu'on voit; aussi ne sont-ce pas des sentiments humains... Mon Dieu, ma fille, que vous seriez touchée de ce saint spectacle, je ne dis pas d'affliction, je dis de consolation et d'envie. » — « On dit le *Miserere ;* ce fut une attention marquée par ses gestes et par ses yeux... Enfin, à neuf heures du soir, il me chassa et me dit, en propres termes, le dernier adieu... c'est un prédestiné... nous avons été aux Carmélites, où il est enterré... Cette cérémonie est bien triste. Toutes ces saintes filles sont en haut avec des cierges ; elles chantent le *Libera*, et puis on le jette dans cette fosse pro-

fonde où le voilà pour jamais. Il n'est plus sur terre, il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité ! »

« Le comte des Chapelles est un familier et un intime : « Je l'ai amené, il m'a aidé à faire les honneurs. » — « Il s'est tellement attendri par la pensée de vous avoir vue ici, que M. de Lavardin nous en a trouvés l'un et l'autre tout tristes ; et même cela nous donnait un air coupable ; il semblait que la compagnie nous embarrassât ; il était vrai, nous avions affaire en province quand ils sont arrivés. » Ce commensal remplit, aux Rochers, des bouts-rimés, « qui sont très jolis », et cherche des devises, avec madame de Sévigné : « J'ai tant fait, que le comte des Chapelles a fait faire un cachet avec un aigle qui approche du soleil : *le alte non temo ;* il est joli. » Il adresse des fadeurs à la marquise : « Je me ressouvins, l'autre jour, d'un endroit si beau où nous nous promenions avec le pauvre petit comte des Chapelles, qui voulait retourner le sonnet d'Uranie :

Je veux finir mes jours dans l'amour de Marie. »

## CHAPITRE V

### LA VIE QUOTIDIENNE AUX ROCHERS

Madame de Sévigné vient de nous intéresser aux personnages qui l'entourent ; écoutons-la maintenant nous dire ses occupations, ses habitudes, cette vie du châtelain, où, selon l'agréable raillerie de son cousin Bussy-Rabutin, on a le plaisir

D'entendre là parler de soi,
Conjointement avec le roi,
Soit aux jours, ou bien à l'église,
Où le prêtre dit, à sa guise :
Nous prierons tous notre grand Dieu
Pour le roi, et Monsieur du lieu ;
Nous prierons aussi pour Madame,
Qu'elle accouche sans sage-femme,
Prions pour les nobles enfants
Qu'ils auront d'ici à cent ans.
Si quelqu'un veut prendre la ferme,
Monseigneur dit qu'elle est à terme,
Et que l'on s'assemble à midi.
Or disons tous *De Profundis*

Pour tous Messeigneurs ses ancêtres,
Quoiqu'ils soient en enfer peut-être.
Certes, ce sont là des honneurs
Que l'on ne reçoit point ailleurs.
Sans compter l'octroi de la fête,
De lever tant sur chaque bête,
De donner des permissions,
D'être chef aux processions,
De commander que l'on s'amasse
Ou pour la pêche ou pour la chasse,
Rouer de coups qui ne fait pas
Corvée de charrue ou de bras ;
Donner à filer la poupée,
Où Madame n'est point trompée ;
Car on rend ribaine ribon
Plus qu'elle ne donne, dit-on ;
L'ordre voulait ribon ribaine,
Mais d'ordre se rit notre veine ;
Et pour rimer à ce dit-on,
Elle renverse le dicton.

A son arrivée, la châtelaine est reçue solennellement : « Ils avaient fait ici une manière d'entrée à mon fils. Vaillant avait mis plus de quinze cents hommes sous les armes, tous fort bien habillés, un ruban neuf à la cravate ; ils vont en très bon ordre nous attendre à une lieue des Rochers. »

Puis aussitôt commençait une « vie toute médiocre, toute simple, toute solitaire. » — « Nous nous levons à huit heures ; la messe à neuf, le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté ; on dîne fort bien ; il vient un voisin, on parle de nouvelles ; nous travaillons l'après-

dîner, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie que madame de Kerman me donna à Chaulnes ; à cinq heures, on se sépare, on se promène, ou seule ou en compagnie ; on se rencontre à une place fort belle ; on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes. » — « Enfin, sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper ; je suis quelquefois un peu loin, je trouve ma belle-fille dans son beau parterre, nous nous sommes une compagnie, on soupe pendant l'entre-chien et loup. » — « Sévigné lit après souper, mais des livres gais, de peur de dormir ; ils s'en vont à dix heures, je ne me couche guère que vers minuit. Voilà quelle est à peu près la règle de notre couvent ; il y a sur la porte : Sainte liberté, ou fais ce que tu voudras. »

Le sommeil est donc assez court : « Sept heures au lit comme une carmélite : cette vie dure me plaît. »

L'intention de la messe ne varie guère : « Je fais dire tous les jours la messe pour vous. » Madame de Sévigné n'y communie pas très souvent, quoique sincèrement religieuse et spécialement animée d'une foi ardente en ce qui concerne le saint Sacrement : « Je mourrais volontiers pour la réalité de Jésus-Christ. » Elle estime que cet acte, quand il est fréquemment

répété, exigerait une vie très austère : « Cette personne communie deux fois par semaine : Bon Dieu, quelle profanation ! Elle est de tous les plaisirs quand elle peut en être, ou du moins elle le désire toujours ; et c'est assez pour n'être pas dans un usage si familier du sacrement. » La châtelaine pense que, dans les conditions ordinaires, la communion suffit tous les premiers dimanches du mois et toutes les fêtes de la Vierge. « Saint Louis, ajoute-t-elle, ne communiait que cinq fois par an. » Elle l'a appris par « un aumônier de ce roi, qui est dans la bibliothèque de Sa Majesté », et que cite l'historien de La Chaise.

Après la messe, « on s'habille et on se dit bonjour ». Les toilettes sont simples : « Je suis faite comme un loup garou », — « faite comme les quatre chats », — « avec ma casaque et mon bonnet de paille. » — « Vous qui voyez tout, ne voyez-vous point comme je suis belle les dimanches et négligée les jours ouvriers ? » La châtelaine ne se peint pas, elle « laisse voir la couleur des petites veines et de la chair qui composent le vrai teint... elle montre le visage que Dieu lui a donné », et rit de celles qui « habillent » leur figure. Elle ne se coiffe non plus qu'avec ses propres cheveux et plaisante « les coiffures glissantes de pommade avec les cheveux de deux paroisses ». Elle a acheté, au départ de Paris, « pour faire une robe de chambre,

une étoffe comme votre dernière jupe ; il y a un peu de vert, et c'est le violet qui domine... on voulait me la faire doubler de couleur de feu ; mais j'ai trouvé que cela avait l'air d'une impénitence finale : je me suis jetée sur le taffetas blanc ; ma dépense est petite : je n'en veux faire que pour la Provence. »

On ne fait pas beaucoup plus de frais quand on va dîner en ville, et on a besoin d'être rassurée sur « l'oripeau » : « Voici comment votre mère était habillée : une bonne robe de chambre bien chaude que vous avez refusée, quoique fort jolie, et cette jupe violette or et argent que j'appelais sottement un jupon, avec une belle coiffure de toutes cornettes de chambres négligées. » La marquise veut toujours avoir « l'économie et la modestie devant les yeux ». M. de Sévigné déclare, de son côté, « qu'il y a longtemps qu'il n'a mis de poudre à sa perruque ». Quand sa mère sort dans le parc, elle met « sur son dos la belle brandebourg » que lui a donnée sa fille et qui la pare.

A l'heure des repas, « celui qui sert sur table entre, et nous dit qu'on a servi, nous passons dans la salle » où se trouvent les serviteurs « qui tiennent les bassins pour laver et ceux qui donnent les serviettes. »

La table, sauf aux jours de grande réception, où encore on ne fait « d'autre bonne chère que celle qui se trouvera dans le pays », est

modeste : « Du bœuf, du mouton, du chapon, » s'il en reste après les bourriches expédiées à madame de Grignan. « La Marbeuf veut vous envoyer deux poulardes avec mes quatre, je l'en gronde, elle le veut. » — « Aujourd'hui, j'attends M. de Rennes et trois autres évêques à dîner ; je leur donnerai une pièce de bœuf salé. »

Nous ne trouvons pas aux Rochers le goût dépravé que M. de Coulanges reproche à madame de Grignan : « Fi ! la tête de veau, la fraise et les pieds ! Est-il rien de plus indigeste ! Croyez, ma chère gouvernante, que ce n'est point du tout un attachement raisonnable que celui que vous avez pour un tel mets, et je vous conseille, pour votre propre santé, de vous en défaire au plus tôt. »

Voici des menus de carême, où l'on ne voit aucun excès : « Nous faisons ici une bonne chère. Nous n'avons pas la rivière de Sorgue, mais nous avons la mer, en sorte que le poisson ne nous manque pas. Il nous vient toutes les semaines du beurre de la Prévalaye ; je l'aime et le mange comme si j'étais Bretonne. Nous faisons des beurrées infinies ; nous pensons toujours à vous en les mangeant, mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque encore toutes les miennes. Nous y mettrons bientôt des petites herbes fines et des violettes. Le

soir, un potage, avec un peu de beurre, à la mode du pays ; de bons pruneaux, de bons épinards ; enfin, ce n'est pas jeûner, et nous disons avec confusion : Qu'on a de peine à servir la sainte Église ! » Souvent, on était plus sobre encore, et M. de Sévigné en prenait gaiement son parti : « Vendredi dernier était le premier jour maigre que j'avais passé ici, et je demandai, jeudi au soir, à ma mère : Madame, comment faites-vous les vendredis ? Mon fils, dit-elle, je prends une beurrée et je chante. Ce qu'il y a de bon ou de mauvais, c'est que cela est au pied de la lettre. » Le dessert, auquel « les souris » font une rude guerre, se compose « de bon sucre, de fruit, de compotes ». Madame de Sévigné, on l'a vu, rend complètement justice à cet excellent beurre de Bretagne, « qui vous réjouira le cœur ». Elle en emporte même des provisions, car elle écrit de Paris : « Voilà deux prélats de Grignan qui viennent manger mon beurre de Bretagne. » Et encore de Paris : « Je vous attendrai mardi paisiblement avec ma nièce madame de Coligny, pour examiner à fond notre beurre de Bretagne. » La châtelaine prise également un autre produit breton : « Pour nous, ce sont des châtaignes qut font notre ornement, j'en avais l'autre jour trois ou quatre paniers autour de moi ; j'en fis bouillir, j'en fis rôtir, j'en mis dans ma poche. On en sert dans les plats, on marche dessus ;

c'est la Bretagne dans son triomphe. » On n'en fait toutefois pas abus : « Je ne regarde plus les châtaignes, je ne suis pas du tout engraissée. » On tâte aussi (bien que ce ne soit plus la mode du bel air) d'un aliment qui faisait alors des débuts discutés : « J'ai voulu me raccommoder avec le chocolat ; j'en pris avant-hier pour digérer mon dîner, afin de bien souper ; et j'en pris hier pour me nourrir, afin de jeûner jusqu'au soir ; il m'a fait tous les effets que je voulais ; voilà de quoi je le trouve plaisant, c'est qu'il agit selon l'intention ! » Voici encore un mets apprécié : « Nous avons ici de bon lait et de bonnes vaches, nous sommes en fantaisie de faire bien écremer ce bon lait, et de le mêler avec du sucre et du bon café. Ma chère enfant, c'est une très jolie chose, et dont je recevrai une grande consolation. » — « Pourquoi dites-vous du mal de mon café avec du lait ? C'est que vous haïssez le lait, car, sans cela, vous trouveriez que c'est la plus jolie chose du monde. J'en prends le dimanche matin par plaisir. » — « J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait, je n'en suis pas encore dégoûtée, non plus que des sermons. » Tout cela est arrosé de vin de Bourgogne qu'on fait venir de Bourbilly, et « qui passe comme de l'eau de Forges ». La châtelaine en boit d'autre : « J'avale du vin de Chablis. »

Après le dîner, c'est-à-dire après-midi, on

travaille ou l'on joue pendant que M. de Sévigné va « tuer des écureuils ».

Les bandes de tapisserie de madame de Kerman ne durent pas toujours. Tantôt on fait « une chaise pour mon petit Coulanges », qui fournira « le bois doré ; ainsi la dépense est bien médiocre ». Le dessin est choisi. « Faut-il l'embellir d'une cordelière? Ma bonne, vous n'avez qu'à ordonner, tout me plaira. » Un autre jour, « je travaille à ce beau parement d'autel que vous m'avez vu traîner à Paris ». Mais le point de tapisserie diffère, paraît-il, de celui qui est en usage à Grignan : Je travaille comme vous ; mais, Dieu merci, je n'ai point une fripoune de Montgobert qui me réduise aux traînées ; c'est une humiliation que je ne comprends pas que vous puissiez souffrir. Je ne noircis point ma soie avec ma laine, je me trouve fort bien d'aller mon grand chemin, il me semble que je n'ai que dix ans, et qu'on me donne un petit bout de canevas pour me jouer. » Les ouvrages utiles alternent avec la tapisserie. « Mademoiselle du Plessis est autour de moi ; la voilà qui me coupe des serviettes. »

Quand l'aiguille se repose, on prend les *gazettes* : « Je les lis toutes avec empressement ; j'étais comme vous, je me moquais de Copenhague et des gazettes, mais la campagne et l'intérêt qu'on prend aux choses générales font changer d'avis. » Ces journaux sont : « le

*Mercure galant* », que l'on « emprunte à Vitré », puis la *Gazette de France*, dont le rédacteur est un ami de la maison. Au moyen de ces feuilles, pourtant si discrètes, on suit les opérations des armées royales.

Ensuite on joue « au mail », — « aux échecs, aux cartes, en cas de besoin, » — « quoique nous soyons dans une solitude... Nous ne laissons pas d'avoir fort souvent trois tables de jeu, un trictrac, une ombre, un reversi. »

Quelquefois, on compose « des « chansons », ou l'on s'amuse de celles « du petit Coulanges ».

Un jour, on introduit un bateleur : « Il entra hier un garçon de Vitré, c'est-à-dire qui en venait. Je le reconnus d'abord pour avoir été laquais de M. de Coulanges ; M. de Grignan l'a vu à Aix. Il me montra un papier imprimé de tout ce qu'il sait faire du feu ; il a le secret de cet homme dont vous avez entendu parler à Paris. Entre mille choses qui sont toutes miraculeuses, et que je ne comprends pas que l'on souffre à cause des conséquences, je ne m'arrêterai qu'à une petite, et qui est bientôt faite ; ce fut de lui voir couler dans la bouche dix ou douze gouttes de ma cire d'Espagne tout allumée, et dans sa main. Il n'en était non plus ému que si c'eût été de l'eau ; sans mine, sans grimace, sa langue aussi belle après cette légère opération qu'auparavant. J'en avais fort

entendu parler; mais de voir cela si familièrement dans ma chambre, me donna un extrême étonnement. Comprenez-vous qu'il y ait une sorte de liqueur dont on puisse se frotter avec assez de confiance pour faire fondre de la cire d'Espagne ou du plomb sur sa langue, avaler de l'huile bouillante, et marcher sur des barres de fer rouges. Que deviendront les épreuves d'innocence des siècles passés? Je crains même que nos miracles n'en souffrent auprès des mauvais esprits. Mais n'y a-t-il pas eu, de tout temps, des vrais miracles et des tours de passe-passe? »

Un autre jour encore, on admet des danseurs bohémiens. Ils sont « vilains ; ils nous ont fait mal au cœur. » Mais voici une fille de la bande : « C'est votre même air, elle est de votre taille, elle a de belles dents et de beaux yeux..., elle danse très bien et me fit extrêmement souvenir de votre danse : je la pris en amitié ! Elle me pria d'écrire en Provence pour son grand-père qui est à Marseille, d'un ton doux, comme si elle disait : il est à Vincennes. C'était un capitaine bohème d'un mérite singulier, de sorte que je lui promis d'écrire. Je n'ai pu refuser cette prière au ton de la petite fille, et au menuet le mieux dansé que j'ai vu depuis ceux de mademoiselle de Sévigné. »

De tous ces passe-temps, on préfère les promenades quotidiennes dans le parc. La jeune

madame de Sévigné, faisant gaiement allusion aux croyances populaires de l'époque sur la fascination exercée par certains animaux, dit de sa belle-mère : « Je la laisse aller dans les bois, elle s'y jette naturellement, comme une belette dans la gueule d'un crapaud. » Quoi qu'en dise malignement madame de Grignan, « on ne craint pas que les loups, les cochons ni les châtaignes fassent insulte. » On cherche les rossignols : « Hélas ! ils sont tous occupés du soin de leur petit ménage ; il n'est plus question ni de chanter ni de faire l'amour ; ils ont des pensées plus solides ; ils vont en bas, vers ces étangs, vers cette petite rivière. » — « Mes promenades sont fort longues. Comme je ne sais point l'usage d'un grand fauteuil, je repose *mia corporea salma* tout le long de ces allées ; j'y passe des jours toute seule avec un laquais, et je n'en reviens point que la nuit ne soit bien déclarée, et que le feu et les flambeaux ne rendent ma chambre d'un bon air. » En se promenant, on s'amuse à décorer les beaux arbres de devises et de sentences, selon le goût du jour : « *La lontananza ogni gran piaga salda ;* » Le temps cicatrise toute plaie ; « *Piaga d'amore non si sana maï* » ; Blessure d'amour ne se ferme pas ; « *Meglio morir in presenza che viver in assenza ;* » Plutôt mourir devant elle que vivre loin d'elle ; « *Vago di fama ;* » Poursuivant de la gloire ; « *Bella cosa far*

*niente ;* » Belle chose de rien faire! Et, « dans une petite allée, à main gauche du mail, très obscure : « *Di mezzo l'orrore esce il diletto* » ; De la sombre horreur surgit le bien-aimé ; enfin celle-ci, où se peint l'esprit précieux de madame de Grignan : « Dieux, que j'aime la tigrerie ! » On fuit sous ces vastes galeries les visites importunes : « Je les sens venir par un côté, et je m'égare par l'autre ; c'est un tour que je fis hier, et puis je gronde qu'on ne m'ait pas avertie. Demandez-moi ce que je veux dire ? Ce sont des friponneries qu'on est tenté de faire dans ce parc. »

Après le souper, qui est léger : « Point deux repas égaux, » on fait souvent une dernière promenade au clair de la lune et on affronte des dangers : « Il y a des loups dans mes bois : j'ai deux ou trois gardes qui me suivent, les soirs, le fusil sur l'épaule : Beaulieu est le capitaine. » — « Nous avons honoré, depuis deux jours, le clair de lune de notre présence, entre onze heures et minuit. Avant-hier, nous vîmes d'abord un homme noir : il s'approcha, et nous trouvâmes que c'était M. l'abbé de la Mousse. Un peu plus loin, nous vîmes un corps blanc tout étendu : nous approchâmes de celui-là ; c'était un arbre que j'avais fait abattre la semaine passée. Voilà des aventures bien extraordinaires : buvez un verre d'eau, ma fille. » — L'autre jour, on vient me dire : Madame, il

fait chaud dans le mail ; il n'y a pas un brin de vent, la lune y fait les effets les plus plaisants du monde. Je ne pus résister à la tentation ; je mets mon infanterie sur pied ; je mets tous les bonnets, coiffes et casaques qui n'étaient point nécessaires ; je vais dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre ; je trouve mille coquecigrues, des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches, du linge jeté par-ci par-là, des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre les arbres, de petits hommes cachés qui ne montraient que la tête, des prêtres qui n'osaient approcher. Après avoir ri de toutes ces figures, et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous en revînmes sans nous arrêter, et sans avoir senti la moindre humidité. Ma chère enfant, je vous demande pardon ; je me crus obligée, à l'exemple des anciens, de donner cette marque de respect à la lune. » Puis, la veille et le jour de Saint-Jean : « Nous avons fait deux admirables feux devant cette porte... il y avait plus de trente fagots, une pyramide de fougères qui faisait une pyramide d'ostentation. »

On ne se couchait pas sans faire en commun la prière du soir ; mais on rejetait de cet exercice toutes les formules nouvelles. On préfère les oraisons de saint Augustin, de saint Prosper,

et les *Miserere* en français. D'ailleurs, on aime la variété dans les formules, afin de réveiller l'attention.

La châtelaine, quelque peu janséniste, nomme aussi, sans paraître les pratiquer beaucoup, les pratiques accessoires de dévotion : « le scapulaire, le rosaire, l'esclavage de la Vierge. » « Je ne dis plus mon chapelet : à mesure que je suis avancée dans l'envie d'être dévote, j'ai retranché cette dévotion, ou pour mieux dire cette distraction. » Son amour pour Dieu, sa foi, dont nous trouverons les vives et chaleureuses expressions, se soutenaient d'eux-mêmes, sans recourir aux ingénieux étais adoptés par des âmes plus chancelantes, que d'ailleurs n'ont pas dédaignés les esprits les plus élevés.

## CHAPITRE VI

### TERRASSIERS ET MAÇONS

Dans cette vie, réglée comme vient de le dire madame de Sévigné, la surveillance des travaux, la correspondance et la lecture sont les trois principales occupations des hôtes du château.

On travaillait d'abord au parc, et fort activement.

Les journées sont médiocrement payées : « On remercie Dieu qu'il y ait des hommes qui, pour douze sous, veuillent bien faire ce que d'autres ne feraient pas pour 100,000 écus. » Quand l'argent manque, « je paye mes ouvriers en blé. » Quelle tristesse quand mon parc « est sans âme, c'est-à-dire sans ouvriers, à cause des foins qu'il faut faire. »

Ces travaux sont des plantations : « J'ai fait planter une infinité de petits arbres et un laby-

rinthe, d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane. J'ai encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit, à la manière accoutumée : je vous fais parc, de sorte que j'ai étendu mes promenoirs sans qu'il m'en ait coûté beaucoup. » — « Ce matin, je me suis mise dans la rosée jusqu'à mi-jambes pour prendre des alignements. Je fais des allées de retour tout autour de mon parc, qui seront d'une grande beauté; si mon fils aime les bois et les promenades, il bénira bien ma mémoire. »

« Nous avons des planteurs qui font des allées nouvelles et dont je tiens moi-même les arbres, quand il ne pleut pas à verse. » — « Je m'amuse à faire abattre de grands arbres; le tracas que cela fait représente, au naturel, ces tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver : des arbres qu'on abat, des gens qui scient, d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu, voilà le tableau. Je m'en vais faire planter. » — « Je fais quasi un nouveau parc autour de ces grandes places du bout du mail ; j'y fais planter quatre rangs d'allées; ce sera une très belle chose : tout cet endroit est uni et défriché. » — « J'irai tantôt au bout de la grande allée, voir Pilois, qui y fait un beau degré de gazon pour descendre à la porte qui va dans le grand chemin. »

On édifie enfin des pavillons de repos sem-

blables à la Capucine, petit abri plus ancien : « Nous allons faire planter au bout de la grande allée, du côté du mail, une petite espèce de vermillonneterie, et une autre au bout de l'Infini, où l'on pourra se mettre à couvert de tout, et causer et lire et jouer. Ces deux petits parasols ou parapluies seront un agrément et une commodité, et ne nous coûteront presque rien. » — « J'ai fait faire deux brandebourgs admirables pour la pluie, l'un au bout de la grande allée du côté du mail, et l'autre au bout de l'Infini. Il y a un petit plafond : j'y fais peindre des nuages et un vers que je trouvais l'autre jour dans le *Pastor Fido :*

Di numbi il cielo s'oscura indarno. »

C'est en vain que le ciel se couvre de nuages. Ces petits abris sont fort utiles : « Je me sers fort souvent de mes petits cabinets : rien n'est si nécessaire en ce pays. Il y pleut continuellement ; je ne sais comme nous faisions autrefois : les feuilles étaient plus fortes ou la pluie plus faible, enfin je n'y suis plus attrapée. »

Déjà, en effet, à l'époque de madame de Sévigné, la Bretagne était pluvieuse ; et ses impatiences à ce sujet alternent avec la résignation que l'expérience inculque sur ce point à toute créature humaine, depuis Brest jusqu'à Laval. Les observations météorologiques sem-

blent vraiment légitimer le courroux des Provençaux vers la fin de sa vie : « Depuis deux jours, la pluie, qu'on n'aime point ici, s'est tellement répandue, comme en Bretagne... qu'on nous accuse d'avoir apporté cette mode. »

Voici, en effet, quelques-uns des bulletins... d'été.

En mai : « Il y a un mois qu'il pleut tous les jours... cela fait souvenir de Jupiter dans Lucien... qui envoie Mercure... pour faire tomber en Égypte dix mille muids de grêle, afin de ne plus en entendre parler. »

Au mois de juin : « Je vais vous entretenir de ce qui s'appelle de la pluie et du beau temps ; je commence par la pluie, car, pour le beau temps, je n'ai rien à vous en dire... Il y a huit jours qu'il pleut ici continuellement... la pluie n'est interrompue que par des orages. » — « La pluie est continuelle. » — « Nous avons eu ici des pluies continuelles, et au lieu de dire : Après la pluie vient le beau temps, nous disons : Après la pluie vient la pluie. » — « Je ne vous parlerai plus du temps, je serais aussi ennuyeuse que lui, si je ne finissais ce chapitre. » Toujours en juin : « Il fait un froid et une pluie contre toute raison. J'ai une robe de chambre ouatée ; j'allume du feu tous les soirs. » — « Le mauvais temps continue, ma chère fille, il n'y a d'intervalle que pour nous faire mouiller. On se hasarde sous l'espérance

de la Saint-Jean : on prend le moment d'entre deux nuages pour le repentir du temps, qui enfin veut changer de conduite, et l'on se trouve noyé. » — « On ne se couche plus sans fagot, on a repris ses habits d'hiver, cela durera tant qu'il plaira à Dieu. » — « Il fait un temps affreux, une pluie, un vent, un froid ; plus de promenades. »

Enfin, pour le mois de juillet : « Nous avons ici du froid et de la pluie glacée : ce ne sont point de ces temps doux... qu'on doit avoir l'été. » — « Nous avons ici un temps épouvantable ; quand la pluie commence en ce pays, on est perdu. »

Pendant que la châtelaine plante et aligne, « notre bébé ne quitte pas sa chapelle, qui s'élève à vue d'œil. » — « Dix ou douze ouvriers en l'air élèvent la charpente de ma chapelle, qui courent sur des solives, qui ne tiennent à rien, qui sont à tout moment sur le point de se rompre le cou, qui me font mal au dos à force de leur aider d'en bas. » Enfin, en décembre 1675 : « On a dit aujourd'hui la première messe dans notre chapelle ; car, quoiqu'il y ait quatre ans qu'elle soit bâtie, elle était dénuée de bien des choses, et nous ne pouvions nous en servir. » — « Il vint une grande assemblée de recteurs, pour assister à la cérémonie de notre chapelle. » — « Le recteur de Bréal, ancien capucin, faisait la cérémonie. »

Est-ce dans cette occasion que vint à la marquise cette pensée peu révérencieuse : « On répond toujours aux bons prêtres de ce pays quand on leur entend dire : *Domine, non sum dignus;* ah ! qu'il a raison ! » Quoi qu'il en soit, pour la première fois, à Noël de cette même année, « nous avons fait cette nuit nos dévotions dans notre belle chapelle. »

Les boiseries décoratives qui ont si longuement occupé l'abbé de Coulanges ornent encore aujourd'hui le petit oratoire circulaire. Mais la peinture dont parle la châtelaine : « J'ai un tableau de la sainte Vierge sur mon autel, » a été évidemment ou remplacée ou retouchée d'une façon malheureuse ; le temps ou les hommes ont effacé l'inscription tracée en lettres d'or dans le sanctuaire, et « qui pourrait faire croire tout à l'heure que je conteste l'invocation des saints : *Soli Deo honor et gloria;* » à Dieu seul notre hommage.

## CHAPITRE VII

### LA BIBLIOTHÈQUE DU CHATEAU

En toutes circonstances, mais surtout pendant les loisirs que leur faisait un ciel si inclément, les hôtes des Rochers se livraient à la lecture. « Vous savez ce que c'est, aux Rochers : nous avons lu des livres in-folio en douze jours. » — « Nous lisons beaucoup, et je sens le plaisir de n'avoir point de mémoire..., tout cela repasse devant moi sans m'ennuyer, au contraire. » La marquise reparle ailleurs de cet heureux manque de mémoire : « Nous sentons plus que jamais que la mémoire est dans le cœur ; car quand elle ne nous vient pas de cet endroit, nous n'en avons pas plus que les lièvres. »

Le lecteur est M. de Sévigné : « Mon fils est infatigable ; il lit cinq heures de suite si l'on veut. » — « Il joue comme Molière. » — « Il

est admirable à lire infatigablement, et ne se lassant jamais de ce qui est si beau, quoiqu'il l'ait lu et relu. » — « Il a une qualité très commode : c'est qu'il est fort aise de relire deux fois, trois fois, ce qu'il a trouvé beau : il le goûte, il y entre davantage, il le sait par cœur, cela s'incorpore, il croit avoir fait ce qu'il lit ainsi pour la troisième fois. »

Ce sont lectures approfondies : « Cela nous amuse et nous occupe ; nous raisonnons sur ce que nous avons lu. Il y a une grande différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui relèvent les beaux endroits et qui réveillent l'attention. »

On est saisi vraiment de la puissance et de l'étendue de cette brillante intelligence, qui a tout abordé, qui, dans le repos de la campagne, se nourrissait sans fatigue des productions les plus substantielles de l'esprit humain, qui, sans ennui, sans pédanterie, sans rien perdre de sa grâce enjouée et fleurie, approfondissait couramment les matières les plus abstraites : philosophie, théologie ; « un peu d'Alcoran, si l'on voulait. »

Seuls, les romans sont méprisés « et ont gagné les petites armoires. » Il est vrai que ceux du temps, qu'ont signés la Calprenède, madame de la Fayette, mademoiselle de Scudéry, sont bien diffus et bien maniérés. « Votre frère me met en furie par le sot livre qu'il vient

lire autour de moi : c'est *Pharamond*. Il me détourne de mes livres sérieux. » Encore, malgré cette condamnation, la châtelaine écoute-t-elle quelquefois, d'une oreille, *Cléopâtre* et *Cyrus :* « Je ne laisse pas de m'y prendre comme à la glu. La beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements, et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille. » — « Mon fils m'a laissée dans le milieu de *Cléopâtre*, et je l'achève : cela est d'une folie dont je vous demande le secret. »

Voici le solide programme des études faites aux Rochers : « Quand je suis dans mon cabinet, c'est une si bonne compagnie que je me dis en moi-même : Ce petit endroit serait digne de ma fille, elle ne mettrait pas la main sur un livre, qu'elle n'en fût contente. On ne sait auquel entendre. J'ai apporté ici quantité de livres choisis ; je les ai rangés ce matin ; on ne met pas la main sur un, tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier : toute une tablette de dévotion..., l'autre est toute d'histoires admirables ; l'autre, de morale ; l'autre, de poésies, de nouvelles et de mémoires. » Grâce à ce besoin d'expansion, qui est un trait caractéristique de cette riche intelligence, nous sommes exactement renseignés sur chacune de ces tablettes. « Vous savez que je suis toujours

un peu entêtée de mes lectures ; ceux à qui je parle ont intérêt que je lise de beaux livres. »

Sur la tablette de dévotion, voici à la place d'honneur la *Bible de Royaumont*. « Je lis les figures de la sainte Écriture qui prennent l'affaire dès Adam. J'ai commencé par cette création du monde que vous aimez tant. Cela conduit jusqu'après la mort de Notre-Seigneur. C'est une belle suite ; on y voit tout, quoiqu'en abrégé. Le style en est fort beau et vient de bon lieu. Il y a des réflexions des Pères fort bien mêlées ; cette lecture est fort attachante. »

Saint Paul est familier à madame de Sévigné, qui le cite très fréquemment. Cet écrivain est un des seuls qu'elle ne se permette pas de juger. « Puisque vous lisez les épîtres de saint Paul, vous puisez à la source, et je ne veux pas vous en dire davantage. » M. de Sévigné est moins révérencieux : « Il s'en faut encore quelque chose que nous ne soyons convertis... nous trouvons ici les raisons des demi-pélagiens fort bonnes... et celles de saint Paul... dignes de l'abbé Têtu... Nous serions très contents de la religion, si ce saint n'avait jamais écrit : nous avons toujours ce petit embarras. »

On étudiait Origène et ses doctrines dans sa *Vie*, par du Fossé (de Port-Royal), qui est « divine. » — « Nous parlons quelquefois de l'opinion d'Origène et de la nôtre. Vous aurez peine à nous faire entrer une éternité de sup-

plices dans la tête ; à moins que, d'un ordre du roi et de la sainte Écriture, la soumission n'arrive au secours. »

Saint Augustin est très étudié. « Nous lisons toujours saint Augustin avec transport ; il y a quelque chose de si noble et de si grand dans ses pensées, que tout le mal qui peut arriver de sa doctrine aux esprits mal faits est bien moindre que le bien que les autres en retirent. » — « Vous lisez les *Épîtres* de saint Augustin, ma chère bonne ; elles sont très belles, très agréables, et vous apprendront bien des nouvelles de ces temps-là. Je connais très particulièrement tous ceux à qui elles s'adressent ; et Paulin, évêque de Nole, est tout à fait de mes amis. Il est vrai, ma bonne, que saint Augustin l'aime trop, et joue et subtilise sur l'amitié d'une manière qui pourrait ne pas plaire... mais ce saint avait une si grande capacité d'aimer, qu'après avoir aimé Dieu de tout son cœur, il trouvait encore des restes pour aimer Paulin et Aspe, et tous ceux que vous voyez. » La châtelaine aborde, pièce en mains et en janséniste fervente, une question théologique alors très controversée. « Ma très chère, mettez un peu votre nez dans le livre de la *Prédestination des saints*, de saint Augustin, et du *Don de la persévérance*, c'est un fort petit livre ; il finit tout. » — « En vérité, je suis tentée de croire qu'on ne dispute aujourd'hui sur cette

matière avec tant de chaleur que faute de s'entendre. J'écoute et j'entends saint Augustin, quand il me dit et me répète cinq cents fois dans un même livre que tout dépend... non de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde à qui lui plaît ; que ce n'est point en considération d'aucun mérite que Dieu donne sa grâce aux hommes, mais selon son plaisir. Si vous me demandez pourquoi, étant venu pour sauver tous les hommes, il en sauve si peu... Je n'en sais rien du tout ; mais ce qui est certain, c'est que, puisqu'il l'a voulu ainsi, cela est fort bien, et rien ne pouvait être mieux ; sa volonté étant assurément la règle et la justice. Saint Augustin ne marchande point à dire que Dieu dispose de ses créatures, comme le potier ; il en choisit, il en rejette. Il leur fait justice quand il les laisse, et il fait miséricorde au petit nombre de ceux qu'il sauve par son Fils... Voilà mes petites pensées respectueuses, dont je ne tire pas de conséquences ridicules et qui ne m'ôtent point l'espérance d'être du nombre choisi, après tant de grâces qui sont des préjugés et des fondements de cette confiance. »

Saint Jean Chrysostome est hautement apprécié : « Nous lisons ses homélies ; cela est tellement divin et nous plaît tellement, que, pour moi, j'opine à n'aller à Rennes que pour la Semaine sainte. »

Après les saints viennent les grands orateurs contemporains. « Vous vous souvenez peut-être assez de moi pour savoir à quel point je suis blessée des méchants styles ; j'ai quelque lumières pour les bons, et personne n'est plus touché que moi des charmes de l'éloquence. » Voici Letourneux, le saint auteur de l'*Année chrétienne;* Jean Hamon, de Port-Royal (*la Prière continuelle*) ; et Bourdaloue : « Tout est au-dessous des louanges qu'il mérite ; » et Bossuet, » Nous lisons les *Variations*, de M. de Meaux. Ah ! le beau livre, à mon gré ! Le temps passe comme éclair. » — « Nous relisons toutes les belles *Oraisons funèbres*, de M. Bossuet, du P. Bourdaloue ; nous repleurons M. de Turenne, Monsieur le Prince, feu Madame, la reine d'Angleterre ; nous admirons ce portrait de Cromwel. Ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit. Il ne faut point dire : Oh ! cela est vieux. Non, cela n'est point vieux, cela est divin ! »

La marquise fait peu de cas des « *Oraisons* du P. Coton ».

Fénelon lui paraît « du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété. »

En bonne janséniste, elle aime peu Louis de Grenade (*le Guide des pécheurs*) et goûte fort les « *Lettres* de M. de Saint-Cyran, l'une des plus belles choses du monde. »

Voici, enfin, Abbadie, l'illustre théologien

dont elle regrette l'hérésie, mais dont elle admire bien haut le bel ouvrage d'apologétique chrétienne. « C'est le plus divin de tous les livres... Je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la religion comme cet homme-là. » — « Si ce livre m'avait donné autant d'amour de Dieu qu'il m'a fortement persuadée de la vérité de ma religion, je serais une vraie sainte. » Sa nièce de Coligny, à laquelle elle avait recommandé cet auteur, « gagerait qu'Abbadie ne mourra pas huguenot, ne pouvant pas s'imaginer que Jésus-Christ laisse périr un homme qui l'a si bien prouvé. » A quoi Bussy-Rabutin ajoute : « Si Abbadie meurt dans sa religion, cela me ferait croire que l'on se peut sauver dans les deux. »

Après les livres de dévotion, voici « la tablette de morale ». C'est la plus consultée, car la piété très sincère de madame de Sévigné se nourrit de philosophie religieuse et côtoie même la philosophie émancipée. « Quand je veux nourrir mon esprit et ma pauvre âme, j'entre dans mon cabinet et j'écoute nos frères (de Port-Royal) et leur belle morale, qui nous fait si bien connaître notre pauvre cœur. »

Elle lit « Sénèque, Épictète, Platon, dont les dialogues sont si beaux ».

La *Logique du Port-Royal* lui est familière, ainsi que *le Socrate chrétien*, de Balzac.

Elle cultive assidûment Pascal, le considé-

rant d'abord comme le plus convaincant des apologistes chrétiens. « Après Pascal, on est prêt à souffrir le martyre ; du moins, nous le croyons, tant notre esprit est convaincu. « Elle aime aussi en lui un style incisif et piquant : « C'est une belle chose que d'écrire comme lui ; rien n'est si divin. Le style de M. Pascal dégoûte de tous les autres. » — « Je mets Pascal de moitié à tout ce qui est beau. » Mais, dans l'œuvre de Pascal, la fidèle du Port-Royal s'arrête surtout aux *Provinciales*, à ce célèbre et spirituel pamphlet qui n'eut point le mérite de gagner personne à la cause perdue des jansénistes, mais qui tenta du moins de mettre les rieurs de leur côté. « Quelquefois, pour nous divertir, nous lisons les *Petites Lettres*. Bon Dieu ! quel charme ! Et comme mon fils les lit ! Peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate. » — « Je voudrais de tout mon cœur que vous eussiez vu de quel air et de quel ton mon fils s'acquitte de cette lecture ; elles ont un prix tout particulier quand elles passent par ses mains ; c'est une chose divine, et pour le sérieux et pour le plaisant ; je les trouve toujours nouvelles. »

Nicole suit Pascal avec ses *Essais de morale*. « C'est de la même étoffe que Pascal, mais cette étoffe est merveilleuse ; on ne s'en ennuie pas. » — « Jamais le cœur humain n'a été

mieux anatomisé que par ces messieurs-là. » — « Je poursuis cette morale de Nicole, que je trouve délicieuse ; elle ne m'a encore donné aucune leçon contre la pluie, mais j'en attends, car j'y trouve tout. Enfin je trouve ce livre admirable. » — « Il ne faudrait s'attacher à rien ; et, à tout moment, le cœur est arraché dans les grandes et petites choses, mais le moyen ? Il faut donc toujours avoir cette morale dans les mains comme du vinaigre au nez de peur de s'évanouir. » Elle admire spécialement l'un des traités qui composent cet ouvrage : « Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève ; surtout je suis charmée du troisième traité : *Des moyens de conserver la paix avec les hommes.* Lisez-le, je vous prie, avec attention, et voyez comme il fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin. Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait ; il nous découvre ce que nous sentons tous les jours et que nous n'avons pas l'esprit de démêler ou la sincérité d'avouer. » — « Je n'ai jamais rien vu de plus utile ni de si plein d'esprit et de lumière. Si vous ne l'avez pas lu, lisez-le ; et, si vous l'avez lu, relisez-le avec une nouvelle attention. » — « J'en suis charmée, je n'ai rien vu de pareil. A force de trouver ces raisonnements vrais, il ne serait pas impossible qu'on

s'en servît dans certaines occasions. En un mot, c'est toujours un trésor, quoi que nous en puissions faire, d'avoir un si bon miroir des faiblesses de notre cœur. » — « Devinez ce que je fais. Je recommence ce traité : je voudrais bien en faire un bouillon et l'avaler. » — « Vous serez heureuse et bien digne d'envie si Dieu se sert de cet aimable livre pour vous donner son amour. J'en tire au moins la grâce d'être persuadée qu'il n'y a que cela de véritablement souhaitable en ce monde. » On le voit, de pareilles lectures portaient fruit dans cette âme large et ouverte. « Ce livre est si spirituel, si lumineux et si saint, qu'encore qu'il nous passe cent pieds par-dessus la tête, il ne laisse pas de nous plaire et de nous charmer. On est bien aise de voir qu'il y ait eu et qu'il y ait encore des gens au monde à qui Dieu communique son Saint-Esprit et sa grâce avec une telle abondance. Mais, mon Dieu, quand en aurons-nous quelque étincelle, quelque degré ? Quelle tristesse de s'en trouver si loin, et si près d'autre chose. Ah ! fi, ne parlons point de ce malheur ; il en faut soupirer et gémir, et s'en humilier cent fois par jour. » Elle trouve également « admirables » les *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, ouvrage de controverse théologique dû au même auteur.

Voici un autre solitaire de Port-Royal, Antoine Arnauld. Madame de Sévigné, dans son

ardeur janséniste, prête mystérieusement aux Visitandines de Nantes son traité fameux sur, ou plutôt contre la fréquente communion. « Bon Dieu! quelle justesse de raisonnement! quelle harmonie ! comme cela étrangle son homme à tout moment ! Nous pensions à vous, trouvant que vous seriez transportée. »

L'illustre Descartes, si prisé par l'abbé de la Mousse et par madame de Grignan, qui l'appelait son père, figure, après les écrivains de Port-Royal, dans la bibliothèque des Rochers. » La philosophie de Descartes me paraît d'autant plus belle, qu'elle est facile et qu'elle n'admet dans le monde que des corps et du mouvement, ne pouvant souffrir tout ce dont on ne peut avoir une idée claire et nette. Sa métaphysique me plaît aussi ; ses principes sont aisés et ses inductions naturelles. » — « Je trouve la philosophie de Descartes délicieuse, non seulement parce qu'elle détrompe d'un million d'erreurs, où est tout le monde, mais encore parce qu'elle apprend à raisonner juste. » Mais madame de Sévigné ne suit pas le philosophe dans ses théories hypothétiques sur la formation de la matière et sur la vie animale. Elle rit même de tout son cœur de « ces machines qui aiment, des machines qui sont jalouses, des machines qui craignent », et aussi des « petits esprits », des « petites parties », des « petits corps. » M. de Sévigné raille même sa sœur

assez brutalement de ses spéculations cartésiennes. « Puisqu'il est écrit que vous devez avoir la tête tournée, il vaudrait bien mieux que ce fût d'autre chose que par l'indéfectibilité de la matière et par les négations non conversibles. Il est triste de n'être occupée que d'atomes et de raisonnements si subtils que l'on n'y puisse atteindre. »

Malebranche est suivi dans ses spéculations étranges : « Ce n'est pas le livre *De la Recherche de la vérité* que je lis. Bon Dieu ! je ne l'entendrais pas. Ce sont de petites conversations qui en sont tirées, et qui sont très bien expliquées. » — « Je vous manderai si ce livre est à la portée de mon intelligence. S'il n'y est pas, je le quitterai humblement, renonçant à la sotte vanité de contrefaire l'éclairée, quand je ne la suis pas. » A la vérité, madame de Sévigné, dont le bon sens est la qualité dominante, a peine à admettre, « avec le bon Père », que toute chose arrive dans le monde et dans l'histoire selon un ordre nécessaire, qui est le meilleur ; elle n'accepte pas que les crimes, les persécutions, les fléaux soient *le mieux*, c'est-à-dire que le mal soit un bien. Toutes ces choses sont contre l'ordre, dit-elle avec saint Augustin. Dieu les permet, quoique mauvaises, « parce qu'il sait en tirer sa gloire, nous ne voyons pas comment, mais cela est vrai. » Aussi raille-t-elle assez souvent, dans ses con-

trariétés, grandes et petites, cet *ordre* que Malebranche veut trouver jusque dans le mal.

La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, était un ami de la maison : son œuvre est appréciée, on la cite continuellement et on écrit d'elle : « Voilà les *Maximes* de M. de la Rochefoucauld, revues, corrigées et augmentées. C'est de sa part que je vous les envoie, il y en a de divines. »

Les *Essais* de Montaigne sont jugés d'abord sans enthousiasme : « Montaigne est raccommodé avec moi sur beaucoup de chapitres : j'en trouve d'admirables et d'inimitables, et d'autres, puérils et extravagants. » Plus tard, l'éloge s'accentue : « Voici un tome de Montaigne que je ne croyais pas avoir apporté. Ah ! l'aimable homme ! Qu'il est de bonne compagnie ! C'est mon ancien ami ; mais, à force d'être ancien, il m'est nouveau. Mon Dieu, que ce livre est plein de bon sens ! » On ne le conseille pas, toutefois, aux jeunes filles : « Je ne voudrais point du tout que Pauline mît son petit nez dans Montaigne, ni dans les autres de cette sorte ; il est bien matin pour elle. »

Saint-Évremond est cité, mais non jugé.

La « tablette d'histoires admirables » est largement fournie : « C'est un grand asile contre l'ennui : il y en a de si belles ! On est si aise de se transporter un peu en d'autres siè-

cles ; cette diversité donne des connaissances et des lumières. »

Voici, d'abord, la *Vie des Pères du désert;* puis une *Histoire de l'Église*, par Godeau, évêque de Grasse : elle est « tout à fait belle. Que le Saint-Esprit se répandait bien abondamment, dans les quatre premiers siècles, sur cette naissante Église ! Quelle infinité de martyrs ! quels papes en ces temps-là : tous martyrs ! Quels évêques ! Où en trouver aujourd'hui qui leur ressemblent? » Puis, une autre *Histoire de l'Église*, par « l'abbé de Choisy » ; puis le Schisme des Grecs, les Iconoclastes et les Croisades, par le P. Maimbourg, auquel on sait assez mauvais gré d'être jésuite, quoique son récit soit « admirable », — « et que l'histoire des Croisades soit très belle, surtout pour ceux qui ont lu le Tasse et qui retrouvent leurs vieux amis en prose et en histoire. »

Voici du même auteur l'*Arianisme :* « Vous serez étonnée de cette histoire. Vous y verrez triompher l'arianisme et mettre en pièces les serviteurs de Dieu. Vous y verrez le vice couronné, les défenseurs de Jésus-Christ outragés. Je regarde tout cela comme la volonté de Dieu : et moi, petite femme, j'adore cette conduite, tout extraordinaire qu'elle me paraisse. » — « Je n'en aime ni l'auteur ni le style, mais l'histoire est admirable : quasi tous les évêques embrassent l'erreur, et saint Athanase

soutient seul la divinité de Jésus-Christ : les grands événements sont dignes d'admiration. »

Enfin l'histoire des croisés et des derniers empereurs chrétiens à Byzance, écrite par la princesse Anne Comnène, paraît « divertissante. »

Après l'histoire sacrée vient l'histoire de France : « Je veux la débrouiller dans ma tête, au moins autant que l'histoire romaine, où je n'ai ni parents ni amis ; encore trouve-t-on ici des noms de connaissance. »

Elle étudie d'abord la *Vie de saint Louis*, par Tillan de la Chaise. Cet ouvrage est l'un de ceux qui furent écrits par des hommes de valeur, spécialement pour servir à l'éducation du fils de Louis XIV, collection remarquable, composée sur l'invitation de Bossuet et du duc de Montausier, précepteur et gouverneur de Mgr le Dauphin, formant en son ensemble un cours complet d'éducation raisonnée, destiné d'abord aux enfants de France (*ad usum Delphini*), mais dont le grand roi voulut ensuite faire part à tous ses sujets. Les autres auteurs, pour l'histoire de France, sont Mézeray, consulté surtout pour la première race et pour la seconde ; l'abbé de Choisy, dont le livre sur le roi Jean « se laisse fort bien lire » ; Davila, qui a écrit en italien un fragment de notre histoire nationale. Puis voici la *Vie du duc d'Épernon* et celle de *du Guesclin*, par Hay du Chastelet.

Pour l'histoire étrangère, nous trouvons Guichardin ; son abrégé, par Varillas, sur les Médicis ; les guerres civiles de Flandres par le cardinal de Bentivoglio ; la réunion de Portugal, par Conestaggio ; la réformation d'Angleterre, par Burnet ; la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry ;* la *Découverte des Indes,* c'est-à-dire de l'Amérique, « qui me divertit au dernier point » ; et enfin la prise de Constantinople par l'armée de Mahomet II, « et une petite *Histoire des vizirs* et des intrigues des sultanes et du sérail, qui se laisse lire assez agréablement. » — « Quand vous la lirez, je vous conseille de ne pas demeurer à ces têtes coupées sur la table. Ne quittez point le livre à cet endroit ; allez jusqu'au fils, Achmet Copronyme, et, si vous trouvez un plus honnête homme parmi ceux qui sont baptisés, vous vous en prendrez à moi. »

Pour l'antiquité, on lit : Plutarque, dont les biographies morales « sont admirables » ; Fléchier, l'historien de Théodose (*ad usum Delphini*); Josèphe, l'auteur de « la plus belle histoire du monde », où « il y a une grandeur et une dignité qu'on ne trouve en nulle autre » ; Tite-Live; Tacite, surtout. « Avez-vous la cruauté de ne point achever Tacite ? Laisserez-vous Germanicus au milieu de ses conquêtes? Si vous lui faites ce tour, mandez-moi l'endroit où vous en êtes demeurée et je l'achèverai. »

C'est même d'une lecture dans le texte latin qu'il paraît être question : « Pour Tacite, vous savez comme j'en étais charmée ici pendant nos lectures, et comme je vous interrompais souvent, pour vous faire entendre des périodes où je trouvais de l'harmonie. »

Enfin, la « tablette de littérature » est la plus chargée.

Les auteurs contemporains, qui sont ceux du grand siècle, les auteurs anciens et les auteurs étrangers y ont place.

Le vieil écrit du Moyen-Age intitulé : *le Roman de la Rose* plaît peu à la marquise.

Rabelais lui semble « à mourir de rire ».

Marot, qu'elle cite sans cesse, « a de la naïveté et peu de politesse. »

Corneille est, aux Rochers, le dieu, le maître avec lequel toute comparaison est interdite : « Jamais rien n'approchera, je ne dis pas surpassera, je dis que rien n'approchera des divins endroits de Corneille. » Madame de Sévigné porte envie à son fils, qui, au lieu de lire avec elle, aux Rochers, l'œuvre du grand poète, va l'applaudir aux représentations royales de Fontainebleau : « Je mande à mon fils que c'est un grand plaisir que d'être obligé d'y être et d'y avoir une place. » — « Vous trouvez donc que vos comédiens ont bien de l'esprit de dire les vers de Corneille? En vérité, il y en a de bien transportants. » — « Je suis folle de Cor-

neille ; il nous donnera encore *Pulchérie* où l'on reverra

La main qui crayonna
La mort du grand Pompée et l'âme de Cinna ! »

« Il faut que tout cède à son génie. » — Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent. Ce sont des traits de maître qui sont inimitables ! »

La marquise est peu indulgente pour les premières œuvres de Racine : Vous avez jugé très juste et très bien de *Bajazet*, et vous aurez vu que je suis de votre avis. Le personnage de Bajazet est glacé, les mœurs des Turcs y sont mal observées ; ils ne font point tant de façons pour se marier, le dénouement n'est point bien préparé, on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie. Il y a pourtant des choses agréables, mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine, sentons-en toujours la différence. Les pièces de ce dernier ont des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque*. *Bajazet* est au-dessous, au sentiment de bien des gens et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des comédies pour la Champmêlé, ce n'est pas pour les siècles à

venir... Vive donc notre vieil ami Corneille ! » Elle se trouve bien « d'une petite critique contre la *Bérénice* de Racine, qui me parut fort plaisante et fort ingénieuse. » Plus tard, elle devient beaucoup plus enthousiaste, il s'agit d'*Esther*. « Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce, tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant. Cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect. » — « La mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. » La marquise avait vu ce chef-d'œuvre à Saint-Cyr, et le roi lui avait parlé : c'était assurément là de quoi influencer favorablement sur *Esther* le jugement de la grande dame.

Elle lit Boileau et lui fait de fréquents emprunts. « Despréaux vous ravira par ses vers. » Molière lui fournit constamment des allusions et des comparaisons, Molière, qui, dit-elle, « a corrigé tant de ridicules. »

La Fontaine avait dédié sa fable du *Lion amoureux* à madame de Grignan, alors jeune fille et déjà célèbre par sa vertueuse froideur :

Sévigné, de qui les attraits
Prirent les grâces pour modèle.
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près ;
Puissiez-vous être favorable
Aux jeux innocents d'une fable

Et voir, sans vous épouvanter,
Un Lion qu'Amour sut dompter !

Ce poète est un des prévilégiés de madame de Sévigné ; elle a plaisamment écrit qu'elle préfère à « ses *Contes*, les comptes de fermier » ; mais son admiration n'est cependant pas douteuse. « N'avez-vous point trouvé jolies les *Fables* de la Fontaine, qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés... Nous apprîmes par cœur celle *Singe et du Chat :*

D'animaux malfaisants, c'était un très bon plat.
Ils n'y craignaient, tous deux, aucun, tel qu'il pût être.
Trouvait-on quelque chose au logis de gâté?
L'on ne s'en prenait pas aux gens du voisinage.
Bertrand dérobait tout; Raton, de son côté,
Était moins attentif aux souris qu'au fromage.

« Et le reste. Cela est peint ! Et *la Citrouille et le Rossignol !* » — « Voilà cette petite fable de la Fontaine sur l'aventure du curé de M. Boufflers, qui fut tué tout raide en carrosse, auprès de son mort ; cet événement est bizarre, la fable est jolie, mais ce n'est rien auprès de celles qui suivront. » — « Faites-vous envoyer promptement les *Fables* de la Fontaine, elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes, et, à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer et un style auquel on ne s'accoutume point. » La Fontaine fut assez vivement attaqué

par un pamphlet de Furetière. Madame de Sévigné prend aussitôt la plume : « On ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des fables de la Fontaine, cette porte leur est fermée, et la mienne aussi ; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit ; il n'y a qu'à prier Dieu pour eux ; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. » — « Il y a des fables qui vous raviront et des contes qui vous charmeront : la fin des *Oies du frère Philippe*, les *Rémois*, le *Petit Chien*, tout cela est très joli. »

Toutefois l'éloge se borne aux Contes et aux Fables sans s'étendre aux Comédies.

« Je voudrais faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait mauvaise musique. Il ne faut pas qu'il sorte du talent qu'il a de conter. »

Voici sur la Fontaine une autre critique de Bussy-Rabutin, que madame de Sévigné « avait déjà faite en basse note » et qu'a confirmée la postérité : « Il y a des endroits un peu trop gaillards ; et, quelque admirable enveloppeur

qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués ; mais, quand il voudra les rendre moins intelligibles, tout y sera achevé. »

Benserade est « un homme de naissance dont les chansonnettes, les madrigaux et les vers de ballets, d'un tour fin et délicat, et seulement entendus par les honnêtes gens, ont diverti le plus honnête homme et le plus grand roi du monde. Pour les proverbes et les équivoques, il n'en a jamais dit que pour s'en moquer. Enfin, c'est un génie singulier, qui a plus employé d'esprit dans les badineries qu'il a faites qu'il n'y en a dans les poèmes les plus achevés. » Ce jugement est de Bussy-Rabutin, mais confirmé par madame de Sévigné en ces termes : « Toutes vos lettres m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade. »

Mademoiselle de Scudéry, qui a écrit autre chose que des romans, a toute l'estime de la châtelaine. « Mademoiselle, je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie ; il n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre extraordinaire mérite. J'en fais souvent le sujet de mes admirations et du bonheur que j'ai d'avoir quelque part à l'amitié et à l'estime d'une telle personne. » — « Je vous rends mille grâces de vos livres ; j'en avais ouï parler, je les souhaitais, et vous m'avez donné une véritable joie. »

Citons, après ces sommités, Chapelain, Voi-

Universitas BIBLIOTHECA

ture, Sarrasin, Scarron, qu'on lit et qu'on apprécie suivant leurs mérites respectifs.

La littérature étrangère est représentée par les poètes : « Je n'aime pas la prose italienne. »

La marquise lit, cite et relit la *Jérusalem* et l'*Aminta* du Tasse dans le texte : « Nous y trouvons des beautés qu'on ne voit point quand on n'a qu'une demi-science. » Elle est séduite par ce *clinquant* que Boileau ne voudrait pas voir préférer « à tout l'or de Virgile ». Vantant une tirade, elle ajoute : « Ma fille, ne dites point : « Je la sais par cœur ; » relisez-la. Et comme tout ce combat et ce baptême sont conduits ! Je vous réponds que vous en serez contente. »

Pétrarque lui plaît : « Le commentaire que nous avait fait mademoiselle de Scudéry sur certains sonnets les rendait agréables à lire. »

Puis voici Bonarelli (*Figli di Sciro*) ; Guarini (*il Pastor fido*) ; et Arioste avec son *Orlando*, auquel madame de Sévigné emprunte souvent des vers et des images. Ce poète est peu confiant dans la vertu des dames : « Je me souviens d'un vers de l'Arioste dont j'ai ri : Angélique avait couru les quatre coins du monde seule avec Roland ; et on assure le lecteur qu'elle était aussi entière que quand elle était sortie de chez son père, et l'auteur dit :

Forsè era ver', ma perô non credibile !

Peut-être cela était-il vrai, mais il n'était pas vraisemblable. »

Aussi la grand'mère éloigne-t-elle de l'Arioste sa petite-fille. « Il y a des endroits fâcheux. »

Cervantès et ses deux héros comiques lui fournissent aussi mille citations spirituelles : elle les suit dans le texte espagnol.

Dans la littérature ancienne, la châtelaine aborde tous les illustres classiques : Homère, Socrate, Démosthène ; ces deux derniers, traduits par Corbinelli, ami et quasi-secrétaire, à Paris, de madame de Sévigné. Virgile est lu, « non pas travesti, mais dans toute la majesté du latin et de l'italien. » M. de Sévigné le recommande plaisamment à sa sœur : « Ne lisez point Virgile : je ne vous pardonnerais jamais les injures que vous pourriez lui dire. Si vous voulez cependant vous faire expliquer le sixième livre et le neuvième, où est l'aventure de Nisus et d'Euryalus, et le onze et le douze, je suis sûr que vous y trouveriez du plaisir. Turnus vous paraîtrait digne de votre estime et de votre amitié ; et, en un mot, comme je vous connais, je craindrais fort pour M. de Grignan qu'un pareil personnage ne vînt aborder en Provence ; mais moi, qui suis bon frère, je vous souhaiterais du meilleur de mon cœur une telle aventure. »

La marquise fait un mérite à Horace d'avoir su louer Auguste sans répéter Virgile ; elle est

d'autant plus occupée de ce poète que Corbinelli, son intime, s'est, ainsi que M. de Sévigné lui-même, livré à des commentaires et controverses sur Horace.

Martial et Catulle sont lus dans la traduction de Bussy-Rabutin. On trouve Ovide un peu libre pour Pauline de Grignan ; et on le cite fort à propos. « Je relirai les *Métamorphoses*... Si j'avais de la mémoire, j'aurais appliqué bien naturellement le ravage d'Erysichthon dans les bois consacrés à Cérès au ravage que mon fils a fait au Buron, qui est à moi. Je crois qu'il suivra, en tout, l'exemple de ce malheureux, et qu'enfin il se mangera lui-même. »

Térence fournit des illusions de même nature : « Mon fils me traduira la satire contre les folles amours ; il devrait la faire lui-même ou, du moins, en profiter. »

Lucien est jugé « très divertissant » : — « Je n'en avais jamais vu que trois ou quatre pièces, et les autres sont tout aussi belles. »

Enfin, voici Quintilien, dont « les déclamations amusent », et Cicéron, dont le style épistolaire, concis et laconique, est assez bizarrement comparé, par Corbinelli, à l'abondance fleurie de la châtelaine des Rochers. C'est le même bel esprit qui communique à la marquise le projet, également étrange, de « couper Cicéron tout entier en fragments à peu près

grands commes les *Maximes* de M. de la Rochefoucauld, et de placer, à côté, des maximes en français, de son style, sans affecter de traduire le latin. »

## CHAPITRE VIII

### LE COURRIER

Cette bibliothèque si variée, si complète et surtout si lue, n'absorbait pas tous les instants. Les heures les plus chères, les plus appréciées, étaient données à une correspondance active et multipliée.

Tout a été dit sur l'affection si tendre, si ardente et si inquiète de madame de Sévigné pour sa fille.

Madame de Grignan était fixée en Provence, à 250 lieues des Rochers : « La Bretagne va encore nous éloigner ; c'est une rage : il semble que nous voulions nous aller jeter chacune dans la mer et laisser toute la France entre nous deux. Que Dieu vous bénisse ! » Mais cette distance, bien loin de ralentir son commerce avec sa mère, rendait plus actif encore ce perpétuel échange de longs récits, où

s'enregistrent au jour le jour les sentiments et les idées, tout ce qu'on dit et tout ce qu'on lit et tout ce qu'on rêve. Les lettres envoyées et les lettres reçues sont la vie de ce petit castel breton, auquel elles ont assuré une place dans l'histoire de l'esprit humain, du cœur humain et de la littérature française. On y respire par la poste et on s'y nourrit du courrier.

Aussi, quelle reconnaissance pour « messieurs les postillons, qui sont incessamment sur les chemins pour porter et reporter nos lettres... Il n'y a jour dans la semaine où ils n'en portent quelqu'une à vous et à moi ; il y en a toujours et à toutes les heures par la campagne ! Les honnêtes gens ! Qu'ils sont obligeants ! et que c'est une belle invention que la poste ! » — « Je suis bien aise que vous ayez remarqué comme moi le beau procédé de ces messieurs si obligeants qui viennent prendre nos lettres et les portent nuit et jour en courant de toutes leurs forces pour les faire aller plus promptement. Je vous dis que nous sommes ingrats envers les postillons et pour M. de Louvois, qui les établit partout avec tant de soins. » — « Vendredi, j'arrive à Laval : j'arrête à la poste ; je vois arriver justement cet honnête homme, cet homme si obligeant, crotté jusqu'au cul, qui m'apportait votre lettre, je pensais l'embrasser. »

La célérité des envois est en effet remarquable pour l'époque.

« Nous ne pouvons nous lasser d'admirer la diligence et la fidélité de la poste. Enfin je reçois le 18 la lettre datée du 9, c'est le neuvième jour ; c'est tout ce qui se peut souhaiter. » « J'ai le plaisir, dans notre extrême éloignement, de recevoir vos lettres le neuvième jour, en attendant d'autres consolations. » Il y a même des cas de rapidité exceptionnelle. « Il y a du miracle qu'une lettre qui part de Vitré le dimanche, à dix heures du soir, le quatrième juin, arrive à Grignan en six jours, le samedi dixième, deux heures après le midi. Ce fut... par le beau temps, le beau chemin, le clair de lune. »

Mais cette exactitude faiblit, beaucoup de lettres de Provence perdent un jour au bureau intermédiaire de Paris, en attendant le départ pour la Bretagne. « La poste me retient vos lettres un ordinaire, parce qu'elles arrivent trop tard à Paris et qu'elle me les rend au double le courrier d'après. » — « J'ai reçu depuis huit jours quatre paquets, deux à la fois ; il ne s'en perd aucun. Pour le dérangement, il faut s'y résoudre. » Puis les irrégularités augmentent. « La poste est haïssable. »

Les lettres de madame de Grignan étaient écrites avec de l'encre trop blanche : « Il faut que je sache de quelle encre vous écrivez ; si vous n'en pouvez trouver d'autre que celle dont vous vous servîtes l'année passée, sou-

venez-vous de m'écrire sur du papier noir ; car enfin je veux lire ce que vous m'écrivez. » — « Je n'ai lu que dix ou douze mots par-ci par-là de votre lettre ; et ce n'a été que votre bon sens et le mien qui m'ont fait deviner le reste. C'est une vraie encre à écrire des promesses qu'on ne voudrait pas tenir. » Mais ce défaut se corrige : « Je vois bien qu'elle commence à écrire des choses qu'elle veut bien qu'on lise et qui ne passeront jamais. » Le caractère est d'ailleurs peu lisible : « Ce n'est plus de l'écriture, lui dit son frère, ce sont des figures tantôt d'une façon, tantôt d'une autre : ce sont des hiéroglyphes d'une si grande et si belle variété, qu'ils ne laisseront pas de plaire aux yeux quand vous les aurez amenés au point de n'être plus intelligibles à l'esprit. »

Les lettres de la fille sont dignes des lettres de la mère, s'il faut en croire cette dernière : « Vous me louez continuellement sur mes lettres : et je n'ose plus parler des vôtres, de peur que cela n'ait l'air de vous rendre louanges pour louanges ; mais encore ne faut-il pas se contraindre jusqu'à ne pas dire la vérité. Vous avez des pensées et des tirades incomparables ; il ne manque rien à votre style. » — « Tout y est si plein de sel, que nous croyons que vous n'avez pas d'autre poudre pour vos lettres. » — « J'aimerais mieux avoir fait votre lettre à mademoiselle Descartes, je ne dis pas qu'un

poème épique, mais que la moitié des œuvres de son oncle. »

Ces chères lettres occupent toute la vie. « C'est tellement la subsistance nécessaire de mon cœur et de mon esprit, que je languis quand elle me manque. » — « Vos lettres, c'est ma vie partout ; mais, aux Rochers, ce serait mourir que de n'avoir pas cette consolation. » — Elles sont lues et relues... « Le lundi au matin, je les reçois ; je les lis et j'y fais réponse jusqu'au mercredi ; le jeudi, j'attends ; le vendredi matin, en voilà encore ! cela me nourrit de la même sorte jusqu'au dimanche ; et ainsi les jours vont, en attendant tout ce que ma tendresse me fait espérer. »

Aussi, avec quelle impatience on attend le courrier de Provence ! « Mon Dieu ! que j'ai d'envie de recevoir de vos lettres ; il y a déjà près d'une demi-heure que je n'en ai reçues ! » — « La pensée du moment où je saurai le oui ou le non d'avoir ou de n'avoir pas de vos nouvelles me donne une émotion dont je ne suis plus du tout maîtresse : ma pauvre machine en est tout ébranlée ! » — « Depuis lundi, j'ai trouvé les jours infinis, à cause de cette folie des lettres ; je regardais ma pendule. »

Quelle précipitation quand elles arrivent : « Je reviens à la joie que j'eus de recevoir vos lettres de la main crottée de ce postillon : je vis défaire la petite malle devant moi : et, en même

temps, frast, frast, je démêle le mien ; et je trouve enfin, ma fille, que vous vous portez bien. » — Et un autre jour : « Nous jouions au reversi quand les lettres arrivèrent. L'impatience de ma mère ne lui permit pas d'attendre que le coup fût fini pour ouvrir votre paquet, elle le fit ouvrir à M. du Plessis, qui était spectateur. » Et encore : « Je n'ose lire vos lettres, de peur de les avoir lues. »

Quelles plaintes, enfin, quelles plaintes émues quand ces chères lettres manquent ! « Je n'avais point encore tâté du dégoût et du chagrin de n'avoir point de vos lettres. J'admirais comme, depuis mon départ, je n'avais passé aucun ordinaire sans en avoir : cette douceur me paraissait bien grande ; je la sentais et j'en parlais souvent. Mais j'en suis encore plus persuadée que jamais, par le chagrin que cette privation me fait souffrir. » Puis l'on s'adresse à un ami : « Je vous écris avec un serrement de cœur qui me tue. Je suis incapble d'écrire à d'autres qu'à vous, parce qu'il n'y a que vous qui ayez la bonté d'entrer dans mes extrêmes tendresses... Voilà le second ordinaire que je ne reçois point de nouvelles de ma fille : je tremble depuis la tête jusqu'aux pieds, je n'ai pas l'usage de la raison ; je ne dors point, et, si je dors, je me réveille avec des sursauts qui sont pires que de ne pas dormir. Je ne puis comprendre ce qui empêche que je n'aie des lettres

comme j'ai accoutumé... Mon cher monsieur, d'où cela vient-il ? Ma fille ne m'écrit-elle plus ? Est-elle malade ? Me prend-on mes lettres ? Ah ! mon Dieu, que je suis malheureuse de n'avoir personne avec qui pleurer ! » — « Je comptais recevoir vendredi deux de vos lettres à la fois. Et comment se peut-il que je n'en aie seulement pas une ? Ah ! ma fille, de quelque endroit que vienne ce retardement, je ne puis vous dire ce qu'il me fait souffrir. J'ai mal dormi ces deux nuits passées. J'ai renvoyé deux fois à Vitré, pour chercher à m'assurer de quelque espérance ; mais c'est inutilement. Je vois par là que mon repos est entièrement attaché à la douceur de recevoir de vos nouvelles. »

Madame de Sévigné répond assidûment à ce courrier de Provence si impatiemment attendu. Elle dit modestement : « Si la poste savait de quoi nos paquets sont remplis, le courrier les laisserait à moitié chemin. » Et encore : « Je ne comprends pas que nos lettres puissent divertir Grignan : il y trouve si souvent des chapitres d'affaires, des réflexions tristes, que fait-il de tout cela ? Il est obligé de sauter par-dessus pour trouver un endroit qui lui plaise : cela s'appelle des landes, en ce pays-ci : il y en a beaucoup dans mes lettres avant que de trouver la prairie. »

Quoi qu'il en soit de la sincérité d'une modestie aussi peu fondée, ces lettres sont nom-

breuses. « Tout de bon, je crois que vous les aimez... mais si, par hasard, cela n'était pas, vous seriez à plaindre de l'accablement où je vous mettrais par l'abondance. » — « Je vous écris toujours deux fois la semaine. » — « Je crois qu'après avoir gardé celle que je vous écrivais, quand vous faisiez des poupées, vous garderez encore celles-ci ; mais il n'y a plus de cassettes capables de les contenir : hélas ! il faudra des coffres. »

Sa fille, en effet, est la correspondante préférée. Elle n'est pas la seule. Son gendre, son fils, souvent absent, son cousin, le comte de Bussy-Rabutin, son cousin et sa cousine de Coulanges, son ami de Montpellier, le président de Moulceau, M. et madame de Guitaud, madame de la Fayette, et Corbinelli, écrivent quelquefois aux Rochers. On trouve même, certains jours, ces commerces un peu multipliés. « Je ne fais que répondre : je n'attaque point ; mais cela fait tant de lettres, que, les jours de courrier, quand je trouve le soir mon écritoire, j'ai envie de me cacher sous le lit, comme cette chienne de feu Madame, quand elle voyait des livres. »

Mais madame de Grignan a la meilleure part : « Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire ; et puis le reste va comme il peut »

Le petit bureau où s'écrivent tant de charmantes choses est un meuble gracieux, qui a quitté les Rochers, mais non pas la Bretagne. Des partages de famille l'ont conduit au Châtelet, chez M. le comte Raymond des Nétumières, où il a trouvé un digne accueil et le plus artistique entourage.

Le papier des Rochers est de grand format. « Je reçus, dit M. de Coulanges, un très bon in-quarto. » Le même correspondant se plaint des modes nouvelles à ce sujet. « Comment vous accommodez-vous de ce petit papier ? ne vous trouble-t-il point quelquefois dans votre lecture? Pour moi, j'aime mieux les bonnes feuilles de papier de nos pères, où les détails se trouvent à l'aise. » Il est d'abord chargé d'odeurs ; mais, plus tard, on a égard aux nerfs de madame de Grignan. « Vous me dites fort plaisamment l'état où vous met mon papier parfumé... J'avais déjà pensé qu'il pourrait vous faire mal ; mais ce n'était qu'au mois de novembre que j'avais résolu d'en changer. Je commence dès aujourd'hui ; et vous n'avez plus à vous défendre de la puanteur. »

Le caractère est net. « Je n'ai jamais vu, dit M. de Sévigné, une écriture plus ferme que la vôtre. » Elle n'est pas ponctuée, mais entrecoupée de petits traits, destinés à fixer l'attention, à accentuer une allusion. L'auteur, qui souvent s'excuse de sa longueur et demande

pardon de ses « radoteries », écrit *d'un trait :* Vous savez que je ne reprends guère que pour faire plus mal. » — « J'écris si vite, que je ne le sens pas. » — « J'écris vite et cela sort brusquement de mon imagination. » — « Voilà bien de la conversation, car c'est ainsi qu'on peut appeler nos lettres. Si celle-ci vous ennuie, j'en suis fachée, car je l'ai écrite de bon cœur, et *currente calamo.* » — « Adieu, très chère; adieu aimable; j'écrirais jusqu'à demain : mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole. » Elle ne lime pas les périodes : « Je ne relis ma lettre que quand elle est faite. » Encore ne la relit-elle même pas toujours : « Je n'ai jamais le courage de les lire tout entières, et je dis quelquefois : Mon Dieu, que je plains ma fille de lire tout ce fatras de bagatelles ! » — « Mais, tout de bon, les lisez-vous en un jour? »

Quelquefois, au lieu d'écrire à sa fille, madame de Sévigné entretient et contemple son image. C'est une miniature fort jolie, qui, à Paris, « triomphe sur ma cheminée », mais qui, comme un palladium, ne quitte pas la châtelaine en voyage ; elle écrit de Nantes : « Nos sœurs de Sainte-Marie sont charmées du petit ami que je porte toujours avec moi. « Voilà ce cher objet précieusement installé aux Rochers. « J'ai mon petit ami que j'aime tendrement : la plus aimable chose du monde est un portrait bien fait ; quoi que vous puissiez dire, celui-là

ne vous fait point de tort. » — « La princesse de Tarente en est transportée » — « Cependant elle vous trouve plus jolie que le petit ami. »

Il ne s'agit pas, bien entendu, du grand portrait de madame de Grignan, par Mignard, « qui est aimable, qu'on a envie d'embrasser, tant il sort bien de la toile ; » — « qui devient chef-d'œuvre à vue d'œil... parce que Mignard n'en veut plus faire » ; — et dont les connaisseurs du temps louent avec enthousiasme la ressemblance... et cette tête qui sort, et cette gorge qui respire, et cette taille qui s'avance. « Ce tableau si vanté restait à Paris : « Je voudrais bien le porter avec moi. »

« Hier au soir, je dis adieu au plus beau de tous les prélats : il me pria de lui prêter mon portrait, c'est-à-dire le vôtre, pour le porter chez madame de Fontévrauld ; je le refusai *rabutinement* et lui dis que je l'avais refusé à MADEMOISELLE, et en même temps je le portai moi-même dans une petite chambre, où il fut placé et reçu avec tendresse et envie de me plaire. Je suis sûre qu'on ne l'en tirera pas : on sait trop bien ce que c'est pour moi que cette charmante peinture ; et, si on vient le demander ici, on dira que je l'ai emporté. »

Ce n'est que depuis madame de Sévigné qu'il a pris place dans la belle collection du château. Peut-être même les Rochers ne possèdent-ils qu'une copie ; mais ce n'est certes

pas l'une de celles contre lesquelles se récrie madame de Sévigné et qui lui paraissent une injure au peintre comme à son modèle. « Cet original ne me paraît plus entier ni précieux... cela me blesse le cœur. » — « Je n'ai eu cette complaisance qu'avec des peines extrêmes : vous verrez, vous verrez ce que c'est que ce barbouillage. Je souhaite que les derniers traits soient plus heureux ; mais hier, c'était quelque chose d'horrible. Voilà ce qui s'appelle vouloir avoir une copie de ce beau portrait de madame de Grignan ; et je suis barbare quand je le refuse! Oh! bien, je ne l'ai pas refusé ; mais je suis bien aise de ne jamais rencontrer une telle profanation du visage de ma fille ! »

## CHAPITRE IX

### MALADIES, REMÈDES ET MÉDECINS

Deux fois, les tranquilles occupations des Rochers, dont madame de Sévigné vient de tracer la peinture, furent péniblement interrompues par des maladies longues et douloureuses, qui furent soignées selon la mode du temps.

Comme toutes les femmes de son époque, madame de Sévigné usait beaucoup de la purgation, de la saignée et de drogues variées, telles que « l'essence d'urine », pour les vapeurs. Malgré cet excès de médicaments, elle se portait en général bien : « J'ai une santé au-dessus de toutes les craintes ordinaires. » — « Ma santé me fait honte : il y a quelque chose de sot à se porter aussi bien que je fais. »

A la fin de 1675, elle part pour la Bretagne, avec son attirail pharmaceutique ordinaire :

« Je porte une infinité de remèdes, bons ou mauvais, je les aime tous; mais, surtout, il n'y en a pas un qui n'ait son patron et qui ne soit la médecine de mes voisins. J'espère que cette boutique me sera fort inutile, car je me porte extrêmement bien. »

Cet espoir ne devait pas se justifier. Au mois de janvier 1676, elle est prise d'un torticolis. « Ce torticolis était, ma très chère, un bon petit rhumatisme; c'est un mal très douloureux, sans repos, sans sommeil. » — « Je ne veux point retourner sur tout ce que j'ai souffert... il me semble qu'il est impossible de sentir de plus vives douleurs. Je tâchais d'avoir de la patience, et je voulais mettre à profit une si bonne pénitence; mais, malgré moi, je criais souvent de toute ma force. » — J'ai été malade, de bonne foi, pour la première fois de ma vie; et, pour mon coup d'essai, j'ai fait un coup de maître. » — « Je vous assure qu'un rhumatisme est une des plus belles pièces qu'on puisse avoir; j'ai un grand respect pour lui; il a son commencement, son accroissement, sa période et sa fin. » A quoi M. de Sévigné ajoute : « Quoique sa maladie ne fasse nulle frayeur et que les sueurs commencent à diminuer ses douleurs, elles sont toujours si cruelles que l'état où nous la voyons fend le cœur à tous ceux qui l'aiment. Nous comptons sur trois semaines. »

Ces trois semaines devinrent trois mois et plus, pendant lesquels madame de Sévigné, privée de l'usage de ses mains, dut dicter ses lettres : « Mes douleurs se sont changées en enflure, de sorte que cette pauvre main droite ne peut plus me servir à griffonner. »

Elle supporta courageusement ses longues souffrances, et nous la voyons, dans sa correspondance de cette époque, constamment occupée à pallier aux yeux de sa fille un état, sinon grave, tout au moins des plus douloureux. « Je me suis rangée dans ma petite alcôve, où j'ai été très chaudement et parfaitement bien servie... Mon mal n'a été que douloureux, et tous ceux qui prennent intérêt à moi n'ont pu trouver un moment le moindre sujet d'avoir peur. » — « Ma santé ne donne plus d'inquiétude, elle ne me donne que de l'ennui. Je suis présentement hors de toute fièvre et des douleurs de rhumatisme ; ce qui me reste, c'est d'avoir les pieds et les mains enflés, en sorte que je ne saurais me guérir, en marchant, de tous les maux que je me suis faits dans le lit ; mais cela s'appelle des incommodités et point du tout des dangers. »

M. de Sévigné, qui se montra dans cette occasion le plus tendre et le plus dévoué, prend, comme sa mère, à tache de rassurer presque gaiement madame de Grignan. « La fièvre a diminué justement le 7, et c'est une marque

assurée qu'il n'y a nul danger. » — Ne vous effarouchez pas si vous ne voyez point de l'écriture de ma mère... Il n'y aurait qu'à rire, si l'on pouvait trouver l'invention de la faire demeurer dans son lit sur les fesses d'une autre ; mais, comme par malheur, c'est toujours sur les siennes, elle en souffre présentement les plus grandes incommodités. » Il peint ensuite la pauvre malade, « les bras empaquetés dans vingt serviettes et ne se pouvant soutenir sur ses jarrets. »

Les médicaments ne manquèrent pas : « Je me fais des lavages à mes mains, de l'ordonnance du vieux de Lorme, qui, au moins, me donnent de l'espérance. » — « Ne sachant plus que faire pour mes mains, Dieu m'a envoyé M. de Villebrune... il m'a conseiller de les faire suer à la fumée de beaucoup d'herbes fines. Je suis assurée que ce remède est le meilleur et que cette transpiration est la plus salutaire. » — « J'ai été saignée une fois du pied. »

La convalescence fut longue et pénible. « Il y a vingt-trois jours que je suis malade. Depuis le quatorzième jour, je suis sans fièvre et sans douleurs, et dans cet état bienheureux, croyant être en état de marcher, qui est tout ce que je souhaite, je me trouve enflée de tous côtés, les pieds, les jambes, les mains, les bras ; et cette enflure, qui s'appelle ma guérison et qui l'est effectivement, fait tout le sujet de mon impa-

tience. « — « La fin ridicule d'un rhumatisme est une chose incroyable, on ressent des douleurs qui font ressouvenir du commencement; l'on meurt de peur : une main se renfle traîtreusement, un torticolis vous trouble; enfin c'est une affaire que de se remettre en parfaite santé. » — « Présentement, quoique je sois guérie, que je marche dans ma chambre et que j'aie été à la messe, je suis toute pleine de cataplasmes. » — « Ces enflures s'en vont si lentement que l'on perdrait fort bien patience, si l'on ne sortait d'un état qui fait trouver celui-là fort heureux. » — « Devinez ce que c'est, mon enfant, que la chose du monde qui vient le plus vite et qui s'en va le plus lentement, qui vous fait approcher le plus près de la convalescence et qui vous en retire le plus loin; qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable et qui vous empêche le plus d'en jouir, qui vous donne les plus belles espérances et qui en éloigne le plus l'effet? Ne sauriez-vous le deviner? Jetez-vous votre langue aux chiens? C'est un rhumatisme. »

Toujours tendre et toujours mère, elle s'efforce dans la convalescence, comme elle l'avait fait dans la crise, de tranquilliser sa chère correspondante. « Je ne vous parle plus de ma santé : elle est très bonne, à la réserve de mes mains, qui sont toujours enflées. Si l'on écrivait avec les pieds, vous recevriez bientôt mes

grandes lettres. » — « L'on me porte en chaise dans ce parc, où il fait divinement beau ; cela me fortifie. » — « Mon visage depuis quinze jours est quasi tout revenu, je suis d'une taille qui vous surprendrait. Je prends l'air et je me promène sur les pieds de derrière, comme une autre. Je mange avec appétit, mais j'ai retranché le souper pour toujours, de sorte que, à la réserve de mes mains et de quelque douleur par-ci par-là qui va et qui vient et me fait ressouvenir agréablement du cher rhumatisme, je ne suis plus digne d'aucune de vos inquiétudes. » — « Mon fils me fit promener hier par le plus beau temps du monde, je m'en trouvai fortifiée, et, si mes enflures veulent bien me quitter après cinq semaines de martyre, je me retrouverai dans une parfaite santé. » — « Mon visage n'est point changé, mon esprit et mon humeur ne le sont guère ; je suis maigre et j'en suis bien aise. Je marche et je prends l'air avec plaisir, et, si l'on me veille encore, c'est parce que je ne puis me tourner toute seule dans mon lit ; mais je ne laisse pas de dormir. Je vous avoue bien que c'est une incommodité, et je la sens un peu... Si vous m'aviez vu faire la malade et la délicate dans ma robe de chambre, dans ma grande chaise, avec des oreillers, et coiffée de nuit, de bonne foi, vous ne reconnaîtriez pas cette personne qui se coiffait en toupet, qui mettait son busc entre sa

chair et sa chemise et qui ne s'asseyait que sur la pointe des sièges pliants. Voilà sur quoi je suis changée. »

Cependant, la patience se lasse : « Je suis chagrine de cette longueur et de retourner à Paris comme estropiée. J'en ai piqué d'honneur mon médecin d'ici, et je prie mon fils, qui est à Paris, de demander à quelque médecin s'il n'y a rien qui puisse avancer cette guérison, après deux mois de souffrances. »

Le 24 mars, la convalescente quitte les Rochers pour retourner à Paris, où elle commence bientôt à pouvoir manger de la main gauche. « C'était une chose ridicule que de me voir *imboccar dai sergenti* » (emboquer par des servants). Elle se livre au médecin Arnonio, « qui me conseille de mettre mes mains dans la vendange, et puis une gorge de bœuf, et puis, s'il en est encore besoin, de la moelle de cerf, et de l'eau de la reine de Hongrie. » Au printemps, elle partit pour Vichy, où une saison de douches et de bains avança sa guérison. « On est toute nue dans un lieu souterrain où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude qu'une femme vous fait aller où vous voulez. Cet état où l'on conserve à peine une feuille de figuier pour tout habillement est une chose assez humiliante. »

Neuf ans après, en 1685, une seconde maladie frappe, aux Rochers, Madame de Sévigné.

C'est, cette fois, une plaie sur la jambe. « Nous avons suivi vos ordres exactement, et nous mettons de l'onguent noir que vous avez envoyé et qui ne nuira pas à la poudre de sympathie, pour fermer entièrement la boutique. Otez-vous donc de l'esprit tout ce grimaudage d'une femme blessée d'une grande plaie. Elle est très petite, aussi bien que l'outil dont se sert votre frère. Rectifiez votre imagination sur tout cela ; ma jambe n'est ni enflammée ni enflée ; je me suis promenée, je n'ai point l'air malade. Regardez donc votre bonne d'une autre manière que comme une pauvre femme de l'hôpital ; je suis belle, je ne suis point pleureuse. » — « Dieu veut maintenant finir ces légers chagrins : il y a huit jours que ma jambe est enveloppée de pains de roses trempés dans du lait doux bouilli, et rafraîchis, c'est-à-dire réchauffés trois fois le jour. »

Cette plaie qu'on traite si cavalièrement et que nous voyons, pendant quatre mois, aller de mieux en mieux, au dire de la châtelaine, finit par s'aggraver. « Il y a quatre jours, il prit une fantaisie à ma jambe de s'enfler et de jeter des feux et des sérosités, selon qu'il lui plaisait ; je fus surprise, et tout ce qui était ici, de cette trahison ; je me mis en repos, je la laissai faire... Cependant nous envoyâmes prier les capucins qui sont à Rennes de venir nous voir ici... Ils ont mandé que, dans l'état de leurs affaires,

avec des ennemis et des envieux de tous côtés, il leur était absolument impossible de quitter leur couvent; qu'ils me conjuraient instamment d'aller à Rennes ; que, dès qu'ils auraient vu ma jambe, ils me guériraient : qu'ils osaient bien m'en assurer ; mais que, pour appliquer les herbes et les cataplasmes à propos, il fallait voir ma jambe ; je m'y en vais demain. »

Ces capucins guérisseurs obtiennent presque immédiatement un bon résultat. « Ma jambe est présentement sans aucune plaie ni enflure ; elle est toute amollie, et, pour la figure, elle est entièrement comme sa compagne, qui, depuis près de six mois, était sans pareille. La couleur n'est pas agréable ; la lessive ne la blanchit pas, ni l'eau d'arquebusade. » La marquise peut même aussitôt visiter à Rennes ses amies : « J'avais un siège sous le pied, car, sans cette attention, je craindrais de ne plus reconnaître la jambe malade et de m'y tromper comme Arlequin. »

Le remède consiste en herbes. « On les étale sur un linge, on les pose sur ma jambe ;... on les retire, deux fois le jour, toutes mouillées ; on les enterre ; et, à mesure qu'elles pourrissent (riez en si vous voulez), cet endroit sue et s'amollit. » — « Je ne sais si c'est la sympathie des petites herbes, qui me guérit à mesure qu'elles pourrissent en terre. J'avais envie d'en rire ; mais les capucins en font tous les jours

des expériences... Je ne sais donc si c'est la cérémonie de ces petits enterrements deux fois le jour, ou si c'est la lessive ou le baume, mais il est toujours vrai que je n'ai point été comme je suis. » — « C'est dommage que vous n'alliez pas conter cela à des chirurgiens, ils pâmeraient de rire; mais, moi, je me moque d'eux. » — « Ma jambe redevient entièrement dans son naturel, sans douleurs, sans contrainte. »

De retour aux Rochers, madame de Sévigné est encore obligée à quelques soins : « L'endroit était demeuré si dur, et tant de sérosités y avaient été recognées par des eaux froides, que nos chers Pères l'ont voulu traiter à loisir, sans me contraindre et en me jouant. » — « Ainsi, par une douce et insensible transpiration, avec des lessives d'herbes froides et de la cendre, je guéris la jambe du monde la plus maltraitée par le passé; et je ne crois pas qu'il y ait rien de plus enviable pour moi qu'une sorte de traitement qui est sûr, et qui n'est ni contraignant ni dégoûtant, et qui me donne tous les jours le plaisir de me voir guérir, sans onguents, sans garder un moment la chambre... Je ne crois pas qu'on puisse guérir plus agréablement un mal de sept ou huit mois. » — « J'écrivis l'autre jour aux capucins que ma jambe suait : ils me répondirent qu'ils le savaient bien; que c'était là le but de leurs remèdes, et que j'étais entiè-

rement guérie. Ils m'ont envoyé d'une essence, qu'ils appellent de l'émeraude, qui guérit, et qui console, et perfectionne tout et sent divinement bon. » — « Je marche tant que je veux, je mets d'une eau d'émeraude si agréable, que si je ne la mettais sur ma jambe, je la mettrais sur mon mouchoir. Si j'en ai besoin, je mettrai du sang de lièvre. Mais je suis si bien aujourd'hui, que je crois que je prendrai le parti qu'ils me conseillent, qui est de mépriser ma jambe et de ne point la questionner à tout moment. » Les bulletins sur cet objet ne cessent, toutefois qu'au mois de septembre.

Ces épreuves ne corrigent point, chez les hôtes des Rochers, l'habitude des médications multipliées. Voici la plus bizarre, dont le jeune ménage de Sévigné prétend tirer les meilleurs effets. Il s'agit des vipères. « Elles tempèrent le sang, elles le purifient, elles rafraîchissent... Mais il faut que ce soit de véritables vipères en chair et en os et non pas de la poudre, car la poudre échauffe, à moins qu'on ne la prenne dans de la bouillie ou de la crème cuite ou quelque autre chose de rafraîchissant. Priez M. de Boissy de vous faire venir dix douzaines de vipères de Poitou, dans une caisse, séparées en trois ou quatre, afin qu'elles y soient bien à leur aise avec du son et de la mousse ; prenez-en deux tous les matins ; coupez-leur la tête, faites-les écorcher, et coupez

par morceaux, et en farcissez le corps d'un poulet; observez cela un mois. »

Puis voici la poudre de sympathie, sulfate de fer desséché et pulvérisé, que l'on n'appliquait point sur le mal à guérir, mais que l'on répandait seulement sur un linge trempé dans le sang de la plaie : ce qui procurait aussitôt un soulagement au malade, même absent.

Tout en se droguant d'ailleurs, on se moque des drogues. « On me contait hier cette comédie du *Malade imaginaire*, que je n'ai point vue. Il était donc dans l'obéissance exacte a ces messieurs : il comptait tout; c'était seize gouttes d'un élixir dans treize cuillerées d'eau; s'il y en eût eu quatorze, tout était perdu. Il prend une pilule; on lui a dit de se promener dans sa chambre, mais il est en peine et demeure tout court, parce qu'il a oublié si c'est en long ou en large. Cela me fait rire, et l'on applique cette folie à tout moment. »

Les médecins auxquels on a recours sont assez nombreux.

On s'adresse d'abord à la ville voisine : « Il y a à Vitré un très bon médecin. »

Voici, en un second lieu, « une espèce de médecin qu'on estime en ce pays. » — Il réside au Pertre. On est, aux Rochers, fort satisfait de ses services. Il joint à d'autres mérites celui de la modestie : « Notre bon et honnête et sincère médecin nous a déclaré... qu'il n'osait hasarder

les remèdes nécessaires ; il nous conjure d'aller chercher des gens plus habiles et plus hardis que lui. Il sait parfaitement bien traiter les maux ordinaires ; mais l'incident... lui paraît extraordinaire ; il nous chasse » à Paris.

Ce docteur ne doit point sans doute être confondu avec l'empirique voisin qui inflige à ses clients un petit supplice « qui vous fera frissonner : M. du Plessis avait aux deux pieds un petit mal comme vous en avez eu. Au lieu du traitement que vous a fait Chairon, il a trouvé ici un fort habile homme, un homme admirable, dit mademoiselle du Plessis, qui lui a proposé et a exécuté un petit remède anodin : c'est de lui arracher de vive force les deux ongles des orteils tout entiers, et toute la racine, afin, dit-il, que cette incommodité ne revienne plus ; il en était au lit quand nous sommes arrivés ; il marche présentement, mais c'est comme un château branlant. »

Lorsque les ressources locales ne suffisent plus, on s'adresse, à la célébrité médicale de Rennes, M. de Villebrune, lequel avait été capucin. « Je me mets sur la friperie de Villebrune ; j'assure qu'un compère qui avait jeté le froc aux orties ne devait pas être de trop bonnes mœurs. »

Ce prêtre avait tiré bon parti des connaissances prises au couvent : « Dieu m'a envoyé M. de Villebrune, qui est un très bon médecin. »

— « Je lui trouve bien de l'esprit et un grand talent pour la médecine. C'est encore pour s'y perfectionner qu'il est allé à Montpellier. Il a eu de grandes conversations avec M. de Vardes, sur l'or potable ; il est fort estimé dans notre Bretagne : il y a presse à qui l'aura ; et je ne sais rien de mauvais en lui (ôtez-en quelque fragilité) qui puisse le rendre indigne de votre protection. Il m'a été d'une grande consolation aux Rochers. » — « Villebrune est très estimé dans notre province ; il prêche bien, il est savant ; il était aimé du prince de Tarente et avait servi à sa conversion et à celle de son fils. Il a toujours été, depuis, en basse Bretagne, fort estimé et vivant bien. Si le hasard l'avait placé dans votre chapitre, je vous trouverais assez heureuse de pouvoir parler avec lui de toutes choses et d'avoir un très bon médecin, car c'est cette science qui l'a fait aller à Montpellier, pour apprendre des secrets qu'il ne croit réservés qu'au soleil du Languedoc. »

Les maîtres de Villebrune, les capucins, s'occupaient très activement de médecine. Les principaux se nommaient le P. Rousseau et le sieur Aignan, en religion frère Tranquille, qui a laissé son nom à un baume calmant encore employé aujourd'hui. Ils avaient rapporté de leurs lointaines missions de réelles connaissances médicales. D'abord établis au Louvre par la munificence royale, ils avaient été

emmenés en Bretagne par M. de Chaulnes. « J'ai fait vos compliments aux Pères Esculapes. Je vous en avertis, ils en reçoivent de toute l'Europe. » La marquise rend bon témoignage de leur conduite : « Nos capucins sont fidèles à leurs trois vœux : leurs voyages d'Egypte, où l'on voit tant de femmes comme Ève, les en ont dégoûtés pour le reste de leurs jours. Enfin leurs plus grands ennemis ne touchent point à leurs mœurs. » Leurs cures sont nombreuses, depuis Madame de Sévigné, dont la jambe avait été si malade. « Je voudrais que vous eussiez entendu madame X... raconter dans quelle extrémité la laissa le grand médecin de ce pays, et de quelle manière habile et miraculeuse les capucins la retirèrent de cette agonie : c'est un récit digne d'attention. Vous me direz : C'est qu'elle ne devait pas mourir; je le crois plus que personne, mais je ne puis m'empêcher d'admirer et d'honorer les causes secondes dont Dieu se sert pour redonner la vie à une créature si près du tombeau. » — « Une des deux femmes qu'ils ressuscitent est complètement sur pied, l'autre est bien mieux. Mais savez-vous comme ils trouvèrent cette dernière? affaiblie de douze saignées par les médecins, et fortifiée de ses derniers sacrements. Là-dessus, ils travaillent, en disant toujours : Elle ne mourra au moins que demain; et depuis un mois cette pauvre

personne se croit guérie. » — « Une des femmes que traitaient nos capucins est morte, parce qu'ils n'ont pas eu l'esprit de lui refaire un poumon tout neuf. Elle avait vidé plus de la moitié du sien quand ils la prirent : aussi n'ont-ils jamais dit qu'ils la guériraient, mais qu'ils lui donneraient des jours et feraient en sorte qu'elle mourrait doucement. Ils ont tenu leur parole. » Ils obtiennent ces heureux résultats par un diagnostic consciencieux : « Ils sont grands observateurs de tous les moments, de l'humeur, des chagrins, de la physionomie. » Leur thérapeutique se compose de médicaments assez oubliés aujourd'hui, « la thériaque, les bains d'herbes, le baume, la poudre d'yeux d'écrevisses dans une cuillerée de lait. » Le bon abbé, « qui était incommodé de sa plénitude et de ses vents, » en prend tous les matins et s'en trouve bien. Ces capucins jouissent d'une telle renommée qu'ils triomphent d'attaques dirigées contre eux par des médecins jaloux; et que même le gouverneur de Bretagne, nommé à un poste d'ambassadeur, s'attache l'un deux comme médecin.

Voici, enfin, pour seconder les médecins, une fille nommée Charlotte, garde-malade de Vitré, recommandée par la princesse de Tarente, « femme parfaitement habile, qui me vient panser tous les jours » la jambe malade. « Cette bonne et capable garde est approuvée

des capucins et guérit tout le monde à Vitré. » — « Je me gouverne comme le veut ma pauvre Charlotte. » — « Elle m'assure une jambe à la Sévigné. » — « Je jouis du plaisir d'être guérie et de me promener soir et matin : vous en jugerez et vous aimerez Charlotte. »

# CHAPITRE X

## MŒURS BRETONNES

L'étude, la correspondance, la promenade, la maladie, n'absorbaient pas exclusivement l'intelligente activité de madame de Sévigné.

Elle voit et raconte le dehors, comme elle voit et raconte son foyer. Les hommes et les choses de la province l'occupent et l'intéressent. D'une part, en effet, tout ce que la Bretagne comptait de brillant et de distingué se faisait honneur d'entrer en commerce avec cette femme estimée et appréciée, qui avait vu fuir la jeunesse et la beauté, que le crédit et les faveurs n'étaient point venus chercher et qui cependant, par le charme de son gracieux esprit, exerçait, jusque dans sa lointaine retraite, un invincible attrait; d'autre part, elle voit autour d'elle un peuple dont les mœurs et les habitudes l'attachent et l'amusent.

Assurément, madame de Sévigné, dont la verve est si prompte et le rire si facile, n'a pas ménagé le sel et la malice dans ses divers jugements sur la Bretagne et sur les Bretons; mais ce serait à tort qu'on voudrait trouver, chez elle, un parti pris de dénigrement ou de dédain. Personne ne saurait s'offenser de ses comiques médisances après la louange qu'on va lire et qui, malgré sa forme familière, est assurément la plus haute et la plus enviable. « Je trouve des âmes plus droites que des lignes, aimant la vertu comme naturellement les chevaux trottent. » — « J'aime nos Bretons, ils sentent un peu le vin, mais votre fleur d'oranger ne cache pas de si bons cœurs. » Quand on estime ainsi les qualités solides, on peut, sans grand détriment, railler une langue sans harmonie et des culottes mal boutonnées. Le peintre rit souvent, mais souvent il admire.

Voyez-le, par exemple, devant ces recrues de Bretagne qu'on dresse à la manœuvre, alors, comme aujourd'hui, conscrits si empêtrés et plus tard si parfaits soldats. Leur maladresse fait pâmer. « C'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la tête ; ils ne peuvent comprendre l'exercice ni ce qu'on leur défend. Quand ils avaient leur mousquet sur l'épaule et que M. de Chaulnes paraissait, ils voulaient le saluer : l'arme

tombait d'un côté et le chapeau de l'autre. On leur a dit qu'il ne fallait point saluer; le moment d'après, quand ils étaient désarmés, s'ils voyaient passer M. de Chaulnes, ils enfonçaient leurs chapeaux avec les deux mains et se gardaient bien de le saluer. On leur a dit que, lorsqu'ils sont dans leurs rangs, ils ne doivent aller ni à droite ni à gauche; ils se laissaient rouer l'autre jour par le carrosse de madame de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. » Oui, cela est fort plaisant, mais attendons; voici, trois mois après, les mêmes conscrits : « Ils font l'exercice d'aussi bonne grâce que s'ils dansaient des passe-pieds ; c'est un plaisir de les voir ; je crois que c'était de ceux de cette espèce que Bertrand du Guesclin disait qu'il était invincible à la tête de ses Bretons ! »

Comme caractère spécial aux gens de cette province, madame de Sévigné remarque leur profond amour pour le sol natal et leur penchant invincible pour vivre et mourir dans la chère Bretagne : « Mon fils sent toute la force secrète qui attire naturellement les Bretons en leur pays; il en est revenu charmé. » — « Notre Bretagne est toute pleine de noblesse qui n'aime pas à sortir de son pays et de beaucoup d'autres hommes à proportion. » — « Toute la Bretagne était là; vous savez qu'il ne s'échappe guère de Bretons; elle est tou-

jours toute pleine ; rien ne se répand, rien ne se perd, rien ne se déborde. »

L'idiome breton la frappe par sa rudesse. Elle dit de son petit-fils qui guerroyait en Allemagne : « Il est à Kaisers-Laütern ; quand ce serait un mot breton ce ne serait pas pis. » Les noms propres même lui paraissent si barbares, qu'elle exagère plaisamment leurs consonances spéciales : « de Keriquimini, de Crapado, de Kerikimili, de Bruquenvert, de Querignisidi. » Mais s'exprime-t-elle exactement, quand elle parle du langage breton de ses servantes, et quand elle dit des gars de ses environs : « Tous parlaient si extrêmement breton que nous nous pâmions de rire » ? Alors, sans doute, comme aujourd'hui, les gens de la campagne altéraient les mots français et usaient de certaines expressions locales ; c'est là peut-être tout ce que veut dire la marquise, car il est douteux qu'à la fin du dix-septième siècle la langue bretonne, très distincte, très différente du français et même du mauvais français, confinée spécialement en basse Bretagne, fût encore en usage dans le pays de Vitré.

Le costume l'amuse, surtout celui des bas Bretons « dorés jusqu'aux yeux ». L'une de ses fermières porte « une robe de drap de Hollande découpé sur du tabis et les manches tailladées ». Quant aux hommes, « en ce pays, la première chose qu'ils font est de délier leurs

chausses; ceux qui ne le font pas sont habillés d'une étrange façon. La mode de boutonner le justaucorps par en bas n'y est pas encore établie; l'économie est grande sur l'étoffe des choses, de sorte que tout est dans la dernière négligence. » Elle cite plus loin, comme tout à fait extraordinaire, « un beau garçon, jeune blond, un justaucorps boutonné en bas, un bel air dont je suis affamée. » Ce souvenir lui revient à Paris, au sujet d'une cérémonie de cordons bleus « où le bon d'Hocquincourt était tellement habillé comme les Bretons, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avait d'ordinaire, sa chemise ne voulait jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fît; sachant son état, il tâchait incessamment d'y donner ordre, et ce fut toujours inutilement, de sorte que madame la Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire. »

Un trait des mœurs locales qui ne lui échappe pas, c'est le goût général pour les libations. « Il n'y aurait pas de satisfaction à baiser toute la Bretagne à moins que l'on n'aimât à sentir le vin. » — « Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps de nos Bretons que d'eau sous les ponts. » — « Je demande au marquis et à mademoiselle d'Alérac s'ils savent bien quel est le mois de l'année où les Bretons boivent le moins. » — « Entre midi et une heure, nous ne savons pas refuser nos

amis : c'est l'heure du berger. » — Votre chevalier de la Croustille serait assez digne d'être Breton : vous me le dépeignez, après votre vin de Jusclan, comme j'en vois ici après le vin de Grave. » — « Il est plaisant ici le prochain, particulièrement quand il a dîné. » — « Tout de suite on s'est mis à boire, mais à boire! » — « Toute la Bretagne était ivre ce jour-là. » Et parlant d'un jeune homme, qu'elle trouve d'ailleurs très séduisant : « Il fut un peu hier au soir tout auprès de la cadence ; je ne suis s'il n'était point ivre : cela se dit ici, sans qu'on s'en offense. »

Madame de Sévigné prend goût aux danses du pays. « L'après-dînée il y eut devant cette porte un bal de paysans qui nous réjouit extrêmement. Il y avait un homme et une femme qu'on aurait empêchés de danser dans une république bien réglée ; c'étaient des postures à pâmer de rire. » Ces danses champêtres, introduites dans les salons de la province, et, sans doute, quelque peu amendées, lui causent le plus grand plaisir. « Après le dîner, MM. de Locmaria et Coëtlogon dansèrent avec les deux Bretonnes des passe-pieds merveilleux et des menuets d'un air que les courtisans n'ont pas à beaucoup près : ils y font des pas de bas Bretons avec une délicatesse et une justesse qui charment. Je pensais toujours à vous... Je suis assurée que vous auriez été ravie... les violons

et les passe-pied de la cour font mal au cœur auprès de ceux-là; c'est quelque chose d'extraordinaire que cette quantité de pas différents et cette cadence courte et juste. » Voici un danseur encore plus admiré : « Imaginez-vous un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui danse d'un air fort noble... Il dansa ces belles chaconnes... mais surtout les passe-pied avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne peut se représenter; point de pas réglés, rien qu'une cadence juste; des fantaisies de figures, tantôt en branle... et puis à deux seulement... tantôt se reposant, tantôt ne mettant pas les pieds à terre; je vous assure, ma fille, que vous, qui êtes connaisseuse, vous auriez été divertie de l'agrément de cette sorte de bal. »

Le Breton sait compter : « C'est un homme qui mange de la merluche toute sa vie pour manger du poisson après sa mort. » Il économise pièce à pièce « les doubles de France qui se sont réfugiés dans cette province », monnaie qui représente un sixième du sou et dont il faut bien des sacs pour composer trente francs. D'ailleurs, si le paysan de Vitré dépense peu, c'est trop souvent qu'il n'a rien : « Le bon abbé compte, calcule, depuis le matin jusqu'au soir, sans rien amasser, tant cette province a été dégraissée. » — « Il n'y a rien de si juste et de si bien réglé que nos comptes : il ne manque

qu'une petite circonstance à notre satisfaction : c'est de recevoir de l'argent ; c'est ce qu'on ne voit point ici, l'espèce manque. » — « Je ne vois que des gens qui me doivent de l'argent et qui n'ont pas de pain, qui couchent sur la paille et qui pleurent. » Cette misère était si réelle et si profonde encore cinquante ans après madame de Sévigné, qu'en 1762 le doyen de Vitré, messire Jacques de Gennes, se rend à Versailles pour intéresser la charité royale à la détresse de ses ouailles. Il emportait à la cour une pièce de la grossière étoffe qui servait aux chemises des pauvres, et un morceau du pain répugnant qui les nourrissait. La vue de ces objets causa une émotion profonde, et le courageux recteur revint à Vitré les poches pleines de louis.

On s'explique que la noblesse de cette région éloignée ne soit pas saturée des cancans de Versailles, ni stylée dans le bel air. « Elle dort. » — « Ils sont six mois à tourner sans ennui sur une nouvelle de la cour et à la regarder de tous les côtés. » Ils ignorent aussi le beau langage : « Une femme, l'autre jour, à Rennes, ayant ouï parler des *médianoches* (repas de nuit après le bal, selon la mode espagnole), dit, à quatre heures du soir, qu'elle venait de faire *médianoche* chez la première présidente ! » — « Un bas Breton parlait à une demoiselle de sa passion : la belle répondait ; enfin tant fut procédé, que la nymphe impa

tientée lui dit : « Monsieur, vous pouvez m'aimer tant qu'il vous plaira, mais je ne puis du tout vous *réciproquer*. » Ces gens peu renseignés ont même l'audace d'écorcher le nom de madame de Grignan : « Un Breton ayant voulu vous nommer et sachant mal votre nom, s'est levé et a dit tout haut : C'est donc à la santé de madame de Carignan. Ces Bretons ont continué croyant bien dire, et vous ne serez, d'ici à plus de huit jours, que madame de Carignan. Quelques-uns disent la comtesse de Carignan. Voilà en quel état j'ai laissé les choses. » Leur tournure peu élégante donne même lieu à des confusions regrettables. « Je vis, avant de dîner, chez M. de Chaulnes, un homme, au bout de la chambre, que je crus être le maître d'hôtel; j'allai à lui et lui dis : Mon pauvre monsieur, faites-nous dîner; il est une heure, je meurs de faim !... Mon enfant, c'était un gentilhomme de basse Bretagne. Ce que je devins n'est pas chose qu'on puisse redire. »

Mais, malgré cette rusticité, « il y a des gens qui ont de l'esprit, dans cette immensité de Bretons : il y en a qui sont dignes de me parler de vous. » Or on peut s'attacher aux gens sans qu'ils soient stylés dans le bel air : « C'est un fort beau gouvernement que celui de Bretagne! » — « Je ne comprends pas bien votre Provence; ah! que je comprends bien mieux mes Bretons ! »

## CHAPITRE XI

### LES VOISINS DE LA CHATELAINE

Les relations et les amitiés occupent dans la vie bretonne de madame de Sévigné une place considérable. « On m'aime en ce pays. » — « Si vous saviez la quantité de Bretons que l'on voit tous les jours ici, cela n'est pas imaginable. » — « On a trouvé le chemin des Rochers ; il y avait dimanche cinq carrosses à six chevaux. » Aussi ne devons-nous pas prendre au pied de la lettre ce qu'elle dit d'elle-même, en comparant sa situation à celle de la brillante gouvernante de Provence. Je suis seule, comme une violette aisée à cacher ; je ne tiens aucune place, ni aucun rang sur la terre que dans votre cœur, que j'estime plus que tout le reste. »

Compter les amis de madame de Sévigné, c'est, selon son expression même, « faire une anatomie de toute la Bretagne ».

Aussi, pour énumérer tous les personnages, Bretons par la naissance ou par l'habitation, qui se sont honorés de recevoir et de visiter le châtelaine des Rochers, faudra-t-il sous sa conduite parcourir toute la province.

Entendons-la d'abord entretenir sa fille de ses proches voisins, des châtelains qui vivent autour d'elle.

Nous les voyons s'empresser auprès de la famille de Sévigné. Le *Mercure galant*, faisant part à ses lecteurs du mariage du jeune marquis, ajoute que non seulement les nouveaux époux furent salués « par mille de leurs vassaux armés et équipés, mais que nombre de gentilshommes très bien montés se rendirent à leur rencontre pour leur faire honneur, avec quantité de dames en carrosse. »

L'état des routes est peu favorable à ces relations de voisinage. Voici, par exemple, le chemin de la Guerche.

« Madame de Chaulnes arriva dimanche, mais savez-vous comment? A beau pied, sans lances, entre onze heures et minuit ; on pensait à Vitré que ce fut des bohêmes... Elle venait de Nantes, par la Guerche ; son carrosse et son chariot étaient demeurés entre deux rochers à demi-lieue de Vitré, parce que le contenu était plus grand que le contenant. Ainsi il fallut travailler dans le roc, et cet ouvrage ne fut fait qu'à la pointe du jour, que tout arriva à Vitré. »

Le chemin des Rochers n'est pas meilleur. « Tout le monde me disait que j'avais trop de temps ; que les chemins étaient comme dans cette chambre, car c'est toujours la comparaison. Ils étaient si bien comme dans cette chambre, que nous n'arrivâmes ici qu'après minuit, toujours dans l'eau ; et de Vitré ici, où j'ai été mille fois, nous ne les reconnaissions pas ; tous les pavés sont devenus impraticables, les bourbiers sont enfoncés, les hauts et bas, plus hauts et plus bas qu'ils n'étaient ; enfin, voyant que nous ne voyions plus rien et qu'il fallait tâter le chemin, nous envoyons demander du secours à Pilois. Il vint avec une douzaine de gars... les uns nous tenaient, les autres nous éclairaient avec plusieurs bouchons de paille... Enfin, avec cette illumination, nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, et nous assez fatigués.

Et à une autre époque : « Les eaux ont été si grandes que ma belle-fille, lasse d'être arrêtée à Rennes, se hasarda de revenir ici et fut assez hardie pour passer une fort grande eau sur un cheval qui nagea plusieurs pas. » — « Les chemins de Vitré ici sont devenus si impraticables, qu'on les fait raccommoder par ordre du roi et de M. de Chaulnes ; tous les paysans de la baronnie y seront lundi. » — « Il y a tous les jours cent et deux cents hommes et le sénéchal à leur tête pour nous faire un chemin comme dans

cette chambre. » On remarquera dans l'exécution de ces améliorations si nécessaires, le germe de l'enquête exigée en cas analogue par nos lois actuelles ; l'avis des notables intéressés est sollicité, le sénéchal opère, « soutenu des avis de nos cochers. »

Malgré ces difficultés de communication, on voisine assez assidûment. « Notre carnaval consiste à rassembler cinq ou six hommes et femmes de ce voisinage ; on jouera, on mangera. » — « Je donnai lundi une aussi belle collation que si j'eusse payé ma fête ; j'avais eu un peu recours à mes voisins, et j'eus quatorze perdreaux ; c'est encore une rareté en ce pays, j'avais mes voisins qui avaient chassé. » Ces visites se font à cheval, ou quelquefois en « calèches à six chevaux : il n'y a rien de plus joli, il semble qu'il vole. » Il arrivait même qu'on volait trop : « Ma belle-fille a versé, et deux de ses belles juments qu'on avait dételées se sont échappées. » « Elles coururent longtemps comme fait la jeunesse quand elle a la bride sur le cou. Enfin, l'une se trouva à Vitré dans une métairie ; ceux de Vitré furent étonnés de voir, la nuit, cette petite créature tout échauffée, toute harnachée, et voulaient lui demander des nouvelles de mon fils. »

Au sujet des visiteurs, il est curieux de remarquer qu'au dix-septième siècle l'hospitalité de nos pères, si large, principalement à la cam-

pagne, ne s'étendait plus aux gens et aux équipages. On voit encore dans le voisinage des Rochers, au château du Châtelet, une petite construction, élevée sur le bord de la route, vers l'entrée du domaine, appelée le Tourne-Bride, et où les amis du château logeaient à leurs frais leurs chevaux et leurs valets.

La demeure la plus fréquentée par les hôtes des Rochers est le Château-Madame, habité par la *princesse de Tarente*, une quasi souveraine, une princesse de sang royal. La demeure assez vaste et sans grand caractère qu'elle avait élevée près de Vitré était entourée d'un beau parc, qui a légué une partie de ses ombrages au joli jardin public d'aujourd'hui.

Le duc de la Trémouille, prince de Tarente et baron de Vitré, portant en cette qualité le titre de premier baron de Bretagne, avait abjuré le protestantisme en 1670. Il mourut deux ans après, laissant des filles, un fils qui vécut peu dans ses terres, et une veuve peu fortunée. « Elle n'a au monde que cette seule terre. » Cette princesse avait eu une vie assez accidentée. « Fidèle est un nom que les amants de la princesse n'ont jamais mérité de porter. » — « Le roi de Suède fut l'un d'eux. » Elle n'est « rien moins qu'Artémise » ; elle se croit jeune encore, « au grand mépris de son miroir, qui lui dit, tous les jours, qu'avec un tel visage il faut perdre même le souvenir. » Elle fixa dès

lors sa résidence au Château-Madame, tout voisin de Vitré, et tint une grande place dans la vie bretonne de madame de Sévigné.

Cette « madame de Tarente », fille d'un souverain allemand, est alliée à toutes les couronnes : « Il faudrait que toute l'Europe se portât bien pour qu'elle ne fût pas sujette à perdre de ses parents. » En France, elle est tante du premier prince du sang, sa nièce ayant épousé Monsieur, frère de Louis XIV. Elle se flatta même que la main de sa fille serait demandée par son cousin le prince héritier de Danemark. « Cette vision ne dura pas longtemps. » Elle dut, conformément aux intentions du roi de Danemark, se contenter, pour gendre, du comte d'Oldenbourg, prince de la famille danoise, « qui est très riche et le plus honnête homme du monde ». Mais on ne renonce pas sans chagrin à l'espoir d'une couronne. « Elle me conta les torts de sa fille, de n'avoir point rempli son écusson d'une souveraineté. Je me moquai fort d'elle. Je la renvoyai en Allemagne, pour tenir ce discours ; et, dans le bois des Rochers, je lui fis avouer que sa fille avait très bien fait. Elle est si étonnée de trouver quelqu'un qui ose lui contester quelque chose, que cette nouveauté la réjouit. Le roi et la reine de Danemark vont voir ce comte d'Oldenbourg dans sa comté ; il défraie toute cette cour, et sa magnificence surpasse toute principauté. Je vois les

lettres de cette comtesse, que je trouve toutes pleines de passion pour ce mari, de raison, de générosité, de dévotion et de justice. Eh, madame, que pouvez-vous lui souhaiter de plus puisque avec cela elle est riche et contente ? »

Une personne d'aussi haute condition que madame de Tarente a « des gentilshommes » et porte un titre princier : « L'altesse de madame de Tarente est sans difficulté, depuis son veuvage on ne lui conteste plus... elle sort tout droit de la souveraineté. » — « Sa naissance doit, ce me semble, donner une dose de respect à ceux qui savent vivre. » Aussi la gouvernante de Bretagne vient de Rennes lui rendre ses hommages : « Madame de Chaulnes vient, à Vitré, voir la princesse. » Et, quand elle se rend elle-même dans la capitale de la province, elle est reçue avec des honneurs presque royaux. « J'ai à vous parler de la réception qu'on fit hier en cette ville à madame la princesse de Tarente. M. le duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compliment : c'était à une grande lieue. Un peu après, madame de Marbeuf, deux présidents, des amis de la princesse ; et puis, enfin, M. de Chaulnes, M. de Rennes, MM. de Coëtlogon, de Tonquedec, de Beaucé, de Kercado, de Crapado, de Kerquimini, sérieusement un *drapello detto*. On arrête, on baise, on sue, on ne sait ce qu'on dit ; on avance, on entend des

trompettes, des tambours, un peuple qui mourait d'envie de crier quelque chose. Je conseillai d'aller descendre un moment chez madame de Chaulnes. Nous la trouvâmes accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité, pas une qui n'eût un bon nom : la plupart étaient les femelles de ceux qui étaient venus au-devant de nous. J'oubliais de vous dire qu'il y avait six carrosses à six chevaux et plus de dix à quatre... Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes ; ce fut un manège étrange, la princesse me montrait le chemin et je la suivais avec une cadence admirable. Sur la fin, on ne se séparait plus de la joue qu'on avait approchée ; c'était une union parfaite, la sueur nous surmontait, en sorte que nous étions entièrement méconnaissables. »

Les allures d'un si haut personnage et même son langage sont empreints d'une solennité un peu tudesque : « Son écriture de cérémonie est une broderie qui ne se fait pas en courant ; nous aurions bien des affaires, ma fille, si nous nous mettions à faire des lacs d'amour à tous nos D et à tous nos L. » — « Elle me fera sortir de ma simplicité pour me faire entrer dans son amplification : je n'ai jamais vu un si plaisant style. »

Cette princesse, dont l'amitié relève grandement madame de Sévigné : « Sa faveur me fait honorer de mes paysans » ; et que le pays

s'étonne de voir, malgré son rang exceptionnel, rendre avec empressement visite à la dame des Rochers, n'était pas en faveur à la cour. Sans doute, Madame, son auguste nièce, lui « écrit en allemand de grandes lettres; elle lui parle avec beaucoup de familiarité et de tendresse. » Elle la mande même à Versailles en 1676, » avec tendresse, comme sa bonne tante ; » mais la princesse de Tarente avait à la cour une ennemie toute-puissante, madame de Monaco, favorite de Madame : « La princesse vint hier ici ; elle est affligée de la ruine que les gens de guerre lui causent et du peu de soin que Monsieur et Madame ont eu de la faire soulager. Elle croit que madame de Monaco contribue à cet oubli, afin de lui soustraire les aliments et de l'empêcher de venir à Paris, où la proximité de la princesse lui ôte toujours un peu le plaisir d'être cousue avec Madame. Leur haine est réciproque. »

Un autre motif, d'ailleurs, relègue en Bretagne madame de Tarente et la rend même presque compromettante : « Elle m'aime beaucoup ; on en médirait à Paris. » Ce motif, c'est qu'elle est huguenote. Comme à l'électrice de Bavière, sa parente, on lui laisse, dans une province éloignée, la faculté « de vivre et mourir dans sa religion, c'est-à-dire de se damner. » Elle est le centre du petit troupeau protestant de Vitré et ne manque pas « le prêche ». Elle

est même pieuse en sa religion : « La princesse est en dévotion. » — « La princesse fait plus de jeûnes et de retraites que nous n'en faisons pour notre réalité. »

Dans son exile vitréen, madame de Tarente met grandement à profit le voisinage temporaire de madame de Sévigné, qui la visite « tous les huit ou dix jours. » — « Cette bonne princesse fait ses galeries de Vitré, ici... nous lui rendons plus chaud que braise. » — « Je fis mon lundi gras avec la princesse : un petit dîner aussi bon, aussi délicat, aussi propre qu'il est possible. » — « La princesse éclaire ces bois, comme la nymphe Galatée. » « La bonne princesse me vient voir sans m'en avertir, pour supprimer la sottise des fricassées. Elle me surprit vendredi : nous nous promenâmes fort ; et, au bout du mail, il se trouva une petite collation légère et propre, qui réussit fort bien. » — « J'ai vu ma voisine : je ne lui donnerai point d'autre titre ; elle me fit beaucoup d'amitiés. » — « Elle était hier dans ces bois par un temps enchanté : il n'est question ni de chambre ni de collation ; elle entre par la barrière et s'en retourne de même. » — « La princesse vient jouir de mon soleil. »

Des rapports si intimes créent entre la princesse et la marquise une amitié sincère et profonde : « La bonne princesse et son bon cœur m'aiment toujours. » — « La princesse a fait

des merveilles pendant ma maladie. » — « Voilà une lettre que la bonne princesse vient de m'envoyer pour vous. Savez-vous bien que je suis touchée de l'extrême politesse et de la tendre amitié qu'il y a dans ce procédé ? » — « J'ai vu la princesse qui vous aime, qui m'aime. » Cette affection résiste même à de graves griefs contre M. de Sévigné, obligé, en 1684, d'adopter envers la princesse l'attitude ennemie de la famille à laquelle l'attachait son mariage. « Dès qu'elle a su que mon fils, qui est encore mal avec elle, était parti pour Rennes, elle est courue ici, d'une bonne amitié. »

Madame de Tarente est, paraît-il, sujette à de graves migraines : « Elle a une étoile merveilleuse pour les entêtements ; c'est un grand mal quand, à son âge, cela sort de la famille ; c'est un mal terrible que cette disposition à se prendre par les yeux. »

Aussi, en ne songeant qu'à sa santé, a-t-elle pris le goût, assez bizarre chez une princesse, de l'art médical. « Elle est une espèce de médecin ; elle a fait son cours en Allemagne, où elle m'assure qu'elle a fait des cures à peu près comme celles du *Médecin malgré lui.* » — « La princesse est le meilleur médecin du monde ; tout de bon, les capucins admiraient sa boutique ; elle guérit une infinité de gens, elle a des compositions rares et précieuses dont elle nous a donné trois prises qui ont fait un

effet prodigieux. » — « Madame de Tarente m'a donné d'une essence qui l'a guérie de vapeurs bien pires que les miennes. On met, quinze jours durant, deux gouttes dans le premier breuvage que l'on boit à table, et cela guérit entièrement. Elle en conte des expériences qui ont assez l'air de celles de la comédie du *Médecin forcé;* mais je les crois toutes, et j'en prendrais présentement, sans que je ferais scrupule de me servir d'un remède si admirable quand je n'en ai nul besoin. » — « Ce n'est pas que je ne sois présentement dans une parfaite santé ; mais on est bien aise d'avoir ce remède dans sa cassette. » Pour certains maux, il faut un appareil spécial. « Elle a été un peu malade ; elle se fait suer dans une vraie machine pour tous ses maux... si j'avais un torticolis, et que je prisse, comme je fais toujours, le remède de ma voisine, vous entendriez dire que je suis *sous l'archet.* » Enfin, voici un médicament à forte dose. « Elle prend tous les jours douze tasses de thé : elle le fait infuser comme nous, et remet encore dans la tasse plus de la moitié d'eau bouillante ; elle pensa me faire vomir : cela, dit-elle, la guérit de tous ses maux. Elle m'assura que le landgrave en prenait quarante tasses tous les matins. — Mais, madame, ce n'est peut-être que trente ? — Non, c'est quarante ; il était mourant, cela le ressuscite à vue d'œil. »

Les infusions à forte dose et les petites bouteilles ne prolongèrent que jusqu'à soixante-sept ans la vie de la bonne princesse, qui mourut à Francfort, en 1692.

Son fils, Belgique-Hollande de la Trémouille, filleul du roi de Suède, et des états généraux des Pays-Bas, était, en France, le « premier duc, suivant le rang de son duché. » En 1688, il fut promu, avec soixante-treize autres, chevalier du Saint-Esprit, quoiqu'il ne remplît pas les conditions réglementaires. « Le roi demanda à M. de la Trémouille quel âge il avait ; il dit qu'il avait trente-trois ans. Le roi lui a fait grâce de deux ans. On assure que cette grâce, qui offense un peu la principauté, n'a pas été sentie comme elle le devait. »

Tant de hauteur ne l'empêche pas d'être aimé en Bretagne. « La noblesse aime que M. de la Trémouille préside les états. » Il est, d'ailleurs, fort courtois vis-à-vis de madame de Sévigné, lorsque, par extraordinaire, il traverse Vitré : « Il m'a fait faire bien des compliments ; et qu'il serait venu me voir sans que son équipage était fatigué. »

Malgré sa laideur, ce prince « a une terrible mine, avec sa belle taille et ce cordon bleu. » Mais, en dédaignant une jolie Rennaise, il s'attire une cruelle épigramme. Il montrait son visage à une « personne dont il faisait l'amoureux » et tournait le dos à une autre : « Celle-

ci, au lieu d'être embarrassée, dit vivement : C'est à moi qu'il veut plaire assurément. »

Saint-Simon a écrit de ce personnage, qui était premier gentilhomme de la chambre : « Sans esprit que l'usage du monde ; mais il avait tant d'honneur, de droiture, de politesse et de dignité, que cela lui tint lieu d'esprit, lui fit garder une conduite toujours honnête et digne, et lui acquit partout de la considération.»

Un illustre la Trémouille, de sa descendance, le prince de Talmont, général vendéen, fut, en 1794, jugé par un tribunal révolutionnaire et condamné à mort, dans ce même château de Vitré, où des pompes royales accueillirent ses aïeux. « M. de la Trémouille est reçu à Vitré, comme le plus étranger des princes d'Allemagne. »

Un second château, tout voisin et ami, est celui des Nétumières. Cette gracieuse demeure, qui cache dans un frais vallon, à quelques kilomètres de Vitré, ses pittoresques façades ornementées dans le goût de la Renaissance, est, au dix-septième siècle, habitée par le comte et la comtesse Hay des Nétumières de Tizé, aïeux des propriétaires d'aujourd'hui. La chambre de révision des titres, établie, en 1668, au parlement de Rennes, déclara nobles d'ancienne extraction les trois lignées sœurs qui vivaient dans le pays de Vitré : Hay des Nétumières, Hay du Châtelet, Hay de Coëtlan.

Intime amie de madame de Tarente, madame de Sévigné ne put conserver des relations journalières avec madame de Tizé, sa voisine, que des démêlés assez vifs séparaient de la princesse. Mais, si elle respecte les ressentiments de son amie, la marquise ne lui donne point raison contre la châtelaine des Nétumières : « Les préventions sont à l'excès dans les têtes allemandes. » Aussi cette circonstance n'empêcha point madame de Tizé de négocier le mariage de sa nièce, mademoiselle de Bréhan de Mauron, fille d'un conseiller, plus tard président, au parlement de Rennes, avec le marquis Charles de Sévigné. Elle se montra fort généreuse dans le contrat que son mari signa en qualité de témoin. Après la célébration du mariage, les hôtes des Nétumières, toujours brouillés avec la princesse de Tarente, obligèrent leur nouveau neveu à prendre parti dans leur querelle. Tout en regrettant et en blâmant vivement une telle mise en demeure, madame de Sévigné et son fils jugèrent qu'il fallait céder à ce désir. « Mon fils a fait dire ses extrêmes douleurs à la princesse... mais enfin il a préféré la douceur et le plaisir d'être bien avec sa nouvelle famille, et par reconnaissance et par intérêt. »

En faisant à madame des Nétumières de Tizé le sacrifice d'une vieille amitié, M. de Sévigné s'assura sans retour l'affection de cette tante

exigeante. Elle l'aida par un prêt considérable à compléter la somme dont il eut besoin pour acheter, en 1687, la charge de lieutenant de roi, à Nantes. Aussi, lorsqu'après la mort de son cousin de Sévigné, le comte Paul, fils et héritier de madame de Tizé, acheta le château des Rochers à madame de Simiane, il n'eut à le payer que pour partie, étant, du chef de sa mère, créancier de la succession.

Le château du Châtelet, également voisin de Vitré, est amicalement fréquenté par la famille de Sévigné. Les habitants de cette noble demeure se distinguaient par la supériorité de l'intelligence et le goût des travaux littéraires. Daniel Hay du Châtelet, commendataire de l'abbaye de Chambon, membre de l'Académie française, théologien illustre et aussi remarquable mathématicien, laissa des manuscrits nombreux dont l'existence n'était pas ignorée du monde savant, et que son extrême modestie l'avait empêché d'imprimer. Il eut Bossuet pour successeur immédiat à l'Académie. Son frère, Paul Hay du Châtelet, vécut à Paris dans la familiarité du cardinal de Richelieu, qui lui ouvrit les portes de l'Académie, ainsi que son frère l'abbé. Le fils de Paul Hay, lié avec M. de Sévigné, le père, alors fiancé de Marie de Rabutin-Chantal, se prit de querelle un jour, à Paris, avec ce compatriote, fort batailleur, comme nous le savons déjà. Un duel eut même lieu entre les deux

amis, d'autant plus mémorable que cette rencontre au Pré-aux-Clercs précéda de peu de jours le mariage du marquis de Sévigné, et que celui-ci fut assez grièvement blessé pour que la cérémonie dût être quelque temps ajournée. Les deux Bretons, adversaires d'un jour, ne tardèrent pas à se réconcilier; plus tard même, Hay du Châtelet et Charles de Sévigné partirent ensemble pour la croisade dirigée contre Candie, puis rentrés en Bretagne, demeurèrent voisins très unis.

Le jeune marquis de Sévigné se souciait peu, sans doute, du reproche que la postérité peut adresser à son ami. Paul du Châtelet avait hérité des papiers de son oncle l'abbé de Chambon, qu'il crut pouvoir détruire, vouant ainsi à l'oubli la mémoire d'un savant laborieux. Ce n'est pas que lui-même fût illettré ou ignorant ; il a, au contraire, abordé les matières les plus sérieuses et a laissé un *Traité pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin*, ainsi qu'une *Vie de du Duguesclin*.

L'intimité entre le Châtelet et les Rochers ne se démentit pas. Il est même raconté, par le *Mercure galant* d'avril 1684, que, lors du mariage de M. de Sévigné avec mademoiselle de Bréhan de Mauron, ce fut le marquis du Châtelet qui se mit à la tête des gentilshommes de la contrée pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle dame des Rochers.

Plus tard même, la famille du Châtelet se trouvant engagée dans une lutte contre une puissante maison, M. de Sévigné prend parti pour ses voisins ; et sa mère recommande, tout au moins, la neutralité à madame de Grignan, qui était moins bien disposée : « Gardez-vous bien de pencher ni pour Saint-Remi ni pour Châtelet. Soyez dans l'exacte neutralité. La princesse prend intérêt à Saint-Remi ; mon fils, à Châtelet. »

La fille de madame du Châtelet, Madeleine, épousa le marquis de Simiane, qui ne la rendit pas très heureuse. Madame de Sévigné, par l'intermédiaire de madame de Grignan, envoie quelquefois des nouvelles à cette Bretonne expatriée, dont le fils épousa plus tard Pauline de Grignan. Cette union cimenta sans doute, entre l'aimable marquise et ses voisins du Châtelet, un lien dont nous voulons retrouver la trace dans la grâce attrayante et hospitalière qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours chez les habitants de cette belle demeure.

La seigneurerie de « Fouesnel » était située à quatre lieues des Rochers, dans la paroisse de Louvigné, entre les bourgs de Bais et de Piré. Le château a disparu. Lors de la Révolution française, la terre appartenait aux marquis de Piré ; elle fut alors vendue. A l'époque de madame de Sévigné, nous la trouvons entre les mains du sieur de Pois de Fouesnel, conseiller

de grand'chambre au parlement de Rennes, dont le fils était grand prévôt de la sénéchaussée de Bretagne. La marquise appréciait peu ces voisins, contre lesquels, d'ailleurs, elle ne formule aucun grief, mais qui l'ennuyaient. Les deux « jeunes femmes » de la famille trouveraient encore grâce à ses yeux ; mais « la mère, les fils, » et leur amie, « une guimbarde de Rennes », lui sont insupportables.

Elle rend cependant à ces importuns les visites indispensables, mais ce n'est pas pour son plaisir : « C'est un triste voyage, tout uni. » Et, ironiquement : « C'est une aimable demeure que Fouesnel. »

Elle appréhende surtout la venue de ces visiteurs aux Rochers. Elle en est d'autant plus alarmée qu'à cette époque les visites entre voisins de campagne se prolongeaient souvent plusieurs jours. Quelquefois elle ne les reçoit pas : « Vous souvient-il d'un jour que nous évitâmes les Fouesnel ? » Un autre jour, on les admet, mais on ne les retient pas. « Je laissai retourner chez soi un carrosse plein de Fouesnellerie, par une pluie horrible, faute de les prier de bonne grâce de demeurer ; jamais ma bouche ne put prononcer les paroles qui étaient nécessaires. » Enfin, s'ils restent, on consulte impatiemment les cartes sur le jour de leur départ : « Ne vous souvient-il pas la couvée de Fouesnel, et comme nous tirions agréable-

ment le jour et le moment de leur bienheureuse sortie? Nous nous mettions à couleur dès la veille, et nous trouvions que nous avions le plus beau jour du monde le lendemain. » Enfin, quelle joie, au moment des adieux! « Vous souvient-il, ma fille, quand nous avions ici tous Fouesnel et que nous attendions avec tant d'impatience l'heureux et précieux moment de leur départ? Quel adieu gai nous leur faisions intérieurement. Quelle crainte qu'ils ne cédassent aux fausses prières que nous leur faisions de demeurer, quelle douceur et quelle joie quand nous en étions délivrées! Et comme nous trouvions qu'une mauvaise compagnie était bien meilleure qu'une bonne, qui vous laisse affligée quand elle part, au lieu que l'autre vous rafraîchit le sang et vous fait respirer d'aise. » — « Vous savez comme je suis sur le chagrin de voir partir une compagnie agréable ; vous savez aussi mes transports de joie quand je vois partir une chienne de carrossée qui m'a contrainte et ennuyée ; c'est ce qui nous faisait décider nettement qu'une méchante compagnie est plus souhaitable qu'une bonne. »

Le manoir de Launay est tout voisin des Rochers : « La maison est au bout de ce parc. » Cette terre, située dans la paroisse d'Argentré, avait été, en 1390, apportée dans la famille de Marcille par un mariage avec Orphraie d'Argentré. Paul de Marcille, chef de la famille en

1668, seigneur du Cornic et de Launay, fut déclaré, par arrêt de la chambre de contrôle au contrôle au parlement de Rennes, noble d'ancienne extraction. En 1675, il se rendit à Rennes avec sa femme. Madame de Sévigné entretenait avec cette famille de bons rapports ; elle obtint qu'on lui confiât quelque temps la fille de la maison qu'elle appelle Jeannette : « Elle est fort jolie ; je l'ai retenue. » Cette petite voisine est pour la marquise une distraction et une compagnie qu'elle apprécie ; on s'amuse de mademoiselle de Marcille : « Elle joue au trictrac, au reversis ; elle est assez belle et toute naïve, elle m'incommode à peu près comme Fidèle. » — « Je voudrais que vous l'eussiez vue les matins manger une beurrée longue comme d'ici à Pâques, et l'après-midi, croquer deux pommes vertes avec du pain bis. » — « Pour vous montrer la vieillesse et la capacité de la petite personne qui avec nous, c'est qu'elle nous vient d'assurer que le lendemain de la veille de Pâques était un mardi. Et puis elle s'est reprise et a dit : — C'est un lundi. Mais comme elle a vu que cela ne réussissait pas, elle s'est écriée : — Ah ! mon Dieu, que je suis sotte ! c'est un vendredi ! Voilà où nous en sommes. Si vous aviez la bonté de nous mander quel jour que vous croyez que c'est, vous nous tireriez d'une grande peine. »

Cette gentille voisine servit de secrétaire à la

marquise pendant sa longue maladie de 1676 : « C'est la plus aimable enfant du monde : je ne sais ce que j'aurais fait sans elle. Elle me lit très bien ce que je veux; elle écrit comme vous voyez ; elle m'aime, elle est complaisante. » A quoi, Jeannette, interrompant la dictée, ajoute modestement d'elle-même : « Je serais trop heureuse, madame, si cela était. Madame votre mère a voulu que j'aie écrit tout le bien de moi que vous voyez ; j'en suis assez honteuse. »

Lorsque madame de Sévigné quitte les Rochers, mademoiselle de Marcille, « la petite favorite de madame de Sévigné », ne retourne à Launay que le cœur bien gros. On la prépare à cette séparation ; puis, à l'heure dernière, il faut compter avec « les grands éclats de sa douleur... la petite fille a été enlevée dès le grand matin. Ce sont des cris d'enfant qui sont si naturels qu'ils en font pitié ; peut-être que dans ce moment elle danse; mais depuis deux jours elle fondait... Il n'appartient qu'à vous, ma très chère, d'avoir de la tendresse et du courage. »

La famille de Marcille n'est pas la seule race noble qui se rattache à la paroisse d'Argentré. La famille seigneuriale de ce lieu et de ce nom ne disparut pas avec le manoir qui dut être son berceau et qui ne subsiste plus. Nous la trouvons, au seizième siècle, transportée, par un mariage sans doute, dans une paroisse voisine,

au domaine de la Guichardière. Elle fournit, vers cette époque, plusieurs sénéchaux à la ville de Rennes, et donna naissance à Bertrand d'Argentré, l'illustre historien. Sa descendance se perpétua dans la contrée jusqu'à la Révolution.

Dans la même paroisse d'Argentré, à une demi-lieue du faubourg, le château du Plessis s'élève, tout voisin des Rochers, entouré d'arbres magnifiques, au milieu des eaux vives et des vastes prairies. Nous trouvons, au dix-septième siècle, en possession de cette terre, une famille des plus anciennes. On la voit mentionnée dès 1227 au livre des donations charitables en faveur de la Maison-Dieu de Vitré ; et, en 1574, par un hardi coup de main, le valeureux Gilles du Plessis, à la tête des paysans de son canton, catholiques aussi fermes alors qu'aujourd'hui, enlève aux huguenots la ville de Vitré qu'ils venaient de surprendre. Aussi, par arrêt de 1668, la Chambre siégeant à Renne pour la révision des titres déclare-t-elle cette famille noble d'extraction.

M. du Plessis est un agréable voisin, homme d'esprit et de ressources. « Il est fort de nos amis, j'ai reçu de lui mille consolations cet hiver passé. » « Il a bien de l'esprit et entend fort finement tout ce qui est bon. » Il passe les jours aux Rochers à faire « l'hombre avec mon fils et la princesse ». Madame de Grignan l'a aperçu voyageant dans le Midi, en très mo-

deste équipage. « Mais il est un si joli homme qu'il a ri, comme nous, de sa serge de Nîmes. Vous dites tout cela fort plaisamment ; il ne prétendait pas que ce fût vous qui sussiez l'austérité de son vêtement ; il en meurt de honte et vous demande mille pardons. » Sa femme est également appréciée, « fort jolie sans être ridicule en rien : cette petite basse Brette est fort aimable. » Un fils de M. du Plessis fut évêque de Limoges et lecteur des enfants de France sous Louis XV. M. du Plessis a, d'ailleurs, laissé en Bretagne une descendance dans laquelle la bonne grâce s'est perpétuée avec la simplicité de haut goût qui caractérise les vieilles races.

L'un de ses petits-fils, digne du sang que lui a transmis sa mère, le comte Le Gonidec de Traissan, orgueil de la Bretagne contemporaine, s'est couvert, en bataillant pour le Saint-Siège et pour la France, d'un honneur impérissable !

Malheureusement pour madame de Sévigné, M. du Plessis n'habitait pas toujours la haute Bretagne, où séjournaient plus ordinairement son frère et sa sœur, qui étaient loin de lui donner satisfaction.

En effet, son frère, l'abbé du Plessis, pour obtenir un bénéfice écclésiastique, use sans succès, il est vrai, d'un procédé inusité qui indispose contre lui toute la contrée, et principalement le prince de Tarente, son Suzerain.

Ce bénéfice, situé à Laval et d'un revenu de 4,000 francs, étant devenu vacant, le prince, alors nouveau converti, le donna à M. de Villebrune, ce médecin ex-capucin qui avait contribué à sa conversion et dont nous avons vu la célébrité en Bretagne. Mais « l'abbé du Plessis le prévint à Rome et obtint le bénéfice. Cependant il n'en a point profité, car M. de la Trémouille a prétendu que, le bénéfice dépendant de lui, il fallait avoir son consentement ; de sorte qu'il n'est rien arrivé, sinon que Villebrune n'a plus rien et que l'abbé du Plessis n'a pas eu un bon procédé ». Une telle conduite attire à l'abbé le blâme et le désaveu de tous les siens. « Ce fut contre le sentiment de toute sa famille qu'il fit cette démarche. »

Quant à la sœur de M. du Plessis, fille déjà fort mûre, elle avait hérité des travers d'un père assez ridicule : « Feu son père nous a fait pâmer de rire six semaines de suite ; mon fils commence à comprendre que ce voisinage est la plus grande beauté des Rochers. » Cette sœur ne donne pas toujours à la famille du Plessis grande satisfaction : « Si vous saviez comme elle volait la cassette pendant que sa mère expirait! » — « Elle est assez brouillée dans sa famille pour les partages ; cela fait un nouvel ornement à son esprit. Elle confondait tantôt tous les mots, et, en parlant des mauvais traitements, elle disait : — Ils m'ont traitée

comme une barbarie, comme une cruauté. »

Dans ces divisions de famille, madame de Sévigné accueille, on le voit, les griefs de M. du Plessis contre sa sœur; aussi, tout en entretenant avec mademoiselle du Plessis les relations que lui imposait un immédiat voisinage, se montre-t-elle peu indulgente pour cette pauvre fille.

Nous apprenons d'abord que son physique est désagréable. Elle louchait. « J'appelle la Plessis mademoiselle de Kerlouche. » On la nomme aussi : « La Biglesse. » — « Je trouvai mademoiselle du Plessis plus affreuse que jamais. » — « Elle vous salue, écrit M. de Sévigné, avec sa roupie ordinaire. » — « Mademoiselle du Plessis est toujours charmante et divine : l'illustre fille dont j'ai à vous entretenir a quelque chose de si étrangement beau et de si furieusement agréable, qu'elle peut aller de pair avec l'aimable Tisiphone. Une lèpre qui lui couvre la bouche est jointe à cette prunelle qui fait souhaiter un parasol au milieu des brouillards ; elle a une manière de peste sur le bras. » La personne ainsi dépeinte a la fureur d'embrasser à tout moment, à « tous les quarts d'heure. » — « Elle me plante ce baiser que vous connaissez. » Elle parle mal, et prononce « Beuve et moutonne ».

A ce physique peu attrayant se joignent beaucoup de défauts.

Elle est importune, elle est indiscrète : « Son goût pour moi me déshonore ; je jure sur ce fer de n'y contribuer d'aucune douceur, d'aucune amitié, d'aucune approbation ; je lui dis des rudesses abominables. » — « Dieu me fait la grâce de ne point écouter ce qu'elle dit ; je suis à son égard comme vous êtes pour beaucoup d'autres... Il faudrait voir l'usage qu'elle fait de ma tolérance, et comme elle l'explique, et les chaînes qu'elle en fait pour s'attacher à moi. » — « Voici l'usage que je fais ici de ma lunette ; vous savez que, par l'autre bout, elle éloigne ; et je la tourne tout d'un coup à deux lieues de moi. Je fis l'autre jour cette expérience ; cela fut fort plaisant. »

Voici qui est plus grave : la pauvre fille manque de véracité : « Elle tomba dans le malheur de mentir sur je ne sais quoi ; en même temps, je la relevai et lui dis qu'elle était menteuse ; elle me répond en baissant les yeux : — Ah ! oui, madame, je suis la plus grande menteuse du monde, je vous remercie de m'en avertir ! Nous éclatâmes tous de rire : c'était du ton de tartufe : Oui, mon frère, je suis un misérable, un vase d'iniquité. » — « La divine Plessis est justement et à point toute fausse ; je lui fais trop d'honneur de daigner seulement en dire du mal. Elle joue toute sorte de choses ; elle joue la dévote, la capable, la peureuse, la petite poitrine, la meilleure fille du monde ;

mais surtout elle me contrefait ; de sorte qu'elle me fait toujours le même plaisir que si je me voyais dans un miroir qui me fît ridicule, ou que je parlasse à un écho qui me répondît des sottises. » — « Vous savez qu'il y a un mois qu'elle joue la fièvre quarte pour faire justement tomber que sa fièvre la quitte le jour que ma mère va dîner au Plessis. La joie de savoir ma mère au Plessis la transporte au point qu'elle jure ses grands dieux qu'elle se porte bien, et qu'elle est au désespoir de ne s'être pas habillée. Mais, mademoiselle, lui disait-on, ne sentez-vous point quelque commencement de frisson ? Allons, allons, reprenait l'enjouée Tisiphone, divertissons-nous, jouons au volant, ne parlons plus de ma fièvre. » Ainsi, « la joie de voir la bonne compagnie chez elle chassa la fièvre qu'elle n'avait pas eue. » — « Mademoiselle du Plessis nous honore souvent de sa présence ; elle disait hier à table qu'en basse Bretagne on faisait une chère admirable, et qu'aux noces de sa belle-sœur on avait mangé, pour un jour, douze cents pièces de rôti ; nous demeurâmes tous comme des gens de pierre. Je pris courage et lui dis : — Mademoiselle, pensez-y bien : n'est-ce point douze pièces de rôti que vous voulez dire ? on se trompe quelquefois. — Non, madame, c'est douze cents pièces ou onze cents ; je ne veux pas vous assurer de peur de mentir ; mais enfin je sais bien

que c'est l'un ou l'autre ; et le répéta vingt fois, et n'en voulut jamais rabattre un seul poulet. Nous trouvâmes qu'il fallait qu'ils fussent pour le moins trois cents piqueurs pour piquer menu, et que le lieu fût un grand pré, où l'on eût fait dresser des tentes : et que, s'ils n'eussent été que cinquante, il fallait qu'ils eussent commencé un mois auparavant. Ce propos de table était bon, vous en auriez été contente. N'avez-vous point quelque exagéreuse comme celle-là. »

De plus, la demoiselle est sotte. « La divine est à nos côtés depuis neuf heures du matin : elle nous a déjà conté les plus jolis détails du monde de son mal, et nous a dit qu'elle était montée à cheval, pour venir voir ma mère, dès qu'elle a été quitte d'un lavement qu'elle avait été obligée de prendre, à cause d'une brûlaison insupportable qu'elle avait à l'endroit par où était sorti un flux de ventre qui la tourmentait depuis hier midi. »

Enfin, elle est jalouse de mademoiselle Jeannette de Marcille, qu'elle trouve souvent dans la chambre de madame de Sévigné. « Quand elle vient et qu'elle trouve cette petite, c'est une très bonne chose que de voir sa rage et sa jalousie, et la presse qu'il y a à tenir ma canne et mon manchon. » — « Nous appréhendons qu'elle n'empoisonne la petite. Elle disait hier à Rahuel : — J'ai eu une consolation en me

mettant à table : c'est que madame a repoussé la petite pour me faire placer auprès d'elle. Rahuel lui répondit, avec son air breton : — Ah ! mademoiselle, je ne m'en étonne pas : c'est pour faire honneur à votre âge ! Outre que la petite est à présent de la maison, madame la regarde comme si elle était la cadette de madame de Grignan ! Voilà ce qu'elle eut pour sa consolation. » Son empressement jaloux est même fort gênant : le fait suivant eut lieu, pendant que la marquise, malade d'un rhumatisme, ne pouvait se servir de ses mains : « Voici ce qui s'est passé aujourd'hui : ma mère s'assoupissait doucement dans son lit ; et la petite fille, le Bienbon et moi, nous étions auprès du feu. La Plessis est entrée : on lui a fait signe d'aller doucement, elle a obéi ponctuellement. Comme elle était au milieu de la chambre, ma mère a toussé et a demandé vite son mouchoir pour cracher. La petite et moi, nous nous sommes levés pour y aller. Mais la Plessis nous a prévenus. Elle a couru au lit, et, au lieu de porter le mouchoir à la bouche de ma mère, elle lui a pincé le nez d'une force qui a fait crier les hauts cris à la pauvre malade. Ma mère n'a pu s'empêcher de renasquer un peu contre le zèle indiscret qui avait causé ce transport. »

On comprend qu'une personne aussi malheureusement douée soit l'objet de mystifications comiques. Nous avons vu Rahuel s'amuser

d'elle. Les autres laquais se jouent également de sa sottise.

On agit de même au salon : « J'ai fait comprendre à la petite Plessis que le bel air de la cour, c'est la liberté ; si bien que, quand elle passe des jours ici, je prends une heure pour lire en italien avec la Mousse : elle est charmée de cette familiarité ; et dès là elle se croit à la cour elle-même. » — « Voilà mademoiselle du Plessis qui entre et me presse de lui montrer l'endroit de vos lettres où vous me parlez d'elle. Mon fils a eu l'insolence de lui dire, devant moi, que vous vous souveniez d'elle fort agréablement, et me dit ensuite : Montrez-lui l'endroit, madame, afin qu'elle n'en doute pas ; me voilà rouge, comme vous quand vous pensez aux péchés des autres ; je suis contrainte de mentir mille fois et de dire que j'ai brûlé votre lettre. Voilà les malices de ce guidon. » — « Un jour, vous ayant dit une sottise, et son vilain visage se trouvant auprès du vôtre, vous n'avez pas marchandé et lui avez donné un soufflet pour la faire reculer ; moi, pour adoucir les affaires, j'ai dit : Mais voyez comme ces petites filles se jouent rudement ! et j'ai dit à sa mère : Madame, ces jeunes créatures étaient si folles ce matin qu'elles se battaient. C'était la plus plaisante chose du monde ; et, avec ce tour, j'ai ravi madame du Plessis de voir nos petites filles se réjouir ainsi. Cette camaraderie

de vous et de mademoiselle du Plessis, dont je ne faisais qu'une même chose pour faire avaler le soufflet, fait rire à mourir... Pomenars et la Murinette me montreront une lettre de Paris, faite à plaisir, où l'on mande cinq ou six soufflets donnés entre femmes, afin d'autoriser ceux qu'on veut lui donner... et même de les lui faire souhaiter, pour être à la mode. »

Ne quittons pas mademoiselle du Plessis, sans ajouter que tous ces défauts dont on rit ne sont pas sans être accompagnés de certaines bonnes qualités : « Elle a vraiment les meilleurs sentiments du monde ; j'admire que cela puisse être gâté par l'impertinence de son esprit, et la *ridiculité* de ses manières. » — « A la réserve de tout ce que je vous disais, je ne pense pas qu'il y ait une meilleure créature. »

Les voisins qui suivent sont beaucoup plus éloignés, et, par conséquent, plus rares.

M. de Guébriac « vient de quatorze lieues me faire visite ». Il se nommait d'abord l'abbé de Francheville. Mais « une veuve, jeune, riche, d'un bon nom, l'a épousé depuis deux ans, touchée de son esprit et de son mérite. Et lui, après avoir été recherché de cette veuve comme il devait la rechercher, a, enfin, cédé, à l'âge de soixante ans, et a quitté son abbaye, pour n'avoir plus d'autre emploi que d'être un philo-

sophe chrétien et cartésien. Il est toujours à son château, et sa femme, jeune et bien faite, ne croit rien de bon que d'y être avec lui. » Ce philosophe paraît goûter beaucoup sa voisine des Rochers. « Guébriac, loup-garou, est si étonné d'avoir trouvé une femme qui a quelques qualités, quelques principes et qui a eu dans sa jeunesse quelques agréments, qu'il semble qu'il ait passé une vie toujours agitée de passions dans un coupe-gorge où il n'y avait ni foi ni loi, et où l'amour régnait seul, dénué de toutes sortes de vertus : cela nous fait dire des choses plaisantes. » — « Il appelle mon fils *Nate Dea*, et il me trouve aussi une espèce de divinité, non de *la plebe degli Dei*. Pour moi, je ne me croyais qu'une divinité de campagne. » Lui-même plaît beaucoup à la marquise : « C'est le plus honnête homme de la province, — bien du bon esprit, du plus commode, du plus aisé, du plus savant, du plus tout ce qu'on veut, capable et digne de toutes sortes de conversations. » — « Son esprit me plaît, me divertit infiniment ; il y a longtemps que je ne m'étais trouvée en si bonne compagnie. » Son départ laisse un vide dont on se plaint : « Il a été ici huit jours. Quand notre honnête homme fut parti, ce fut la plus simple et la plus plate chose du monde. » Peut-être cet enthousiasme a-t-il en partie pour cause le goût du visiteur pour madame de Grignan. « Il vous admire. » Ses

études de philosophie sont aussi une très bonne note aux Rochers : — « Ce grand cartésien est le maître de mademoiselle Descartes. » Il s'occupe d'ailleurs des recherches curieuses : « Il me prie de lui donner sa protection auprès de vous, pour vous supplier de le vouloir véritablement instruire de cette *cour d'amour* dont il a entendu parler et qu'il a prise pour une fable. Il est homme de cabinet et curieux ; il veut savoir cette vérité, de la gouvernante de Provence : et si l'on se venait plaindre à cette cour, si l'on rendait des sentences, si c'étaient les femmes qui jugeaient. Vous avez de beaux esprits d'Arles et un M. le prieur de Saint-Jean, à Aix, qui vous dira la vérité de ce fait. » Ces renseignements arrivent bientôt de Provence : « Sa curiosité est pleinement satisfaite ; il avait reçu sur ce sujet mille autres rogatons qui ne valaient rien. »

Voici encore « madame de la Hamélinière, dont le mari est votre parent. » — « Cette femme, qui n'a point d'affaires, ne cherche qu'à faire des visites ; elle vient de vingt lieues loin, et tombe ici comme une bombe, à l'heure que j'y pense le moins. Cette femme est une espèce de beauté que vous avez vue une fois à Paris. Elle a un amant à bride abattue, elle est deux ou trois mois chez lui. Elle s'en va à Paris, à Bourbon, familièrement avec lui, et partout, avec son équipage. Elle est présen-

tement ici avec six beaux chevaux gris qui sont à M. le marquis ; c'est aussi le cocher et le carrosse de M. le marquis : elle en parle sans fin et sans cesse. Elle n'est pas souvent chez son mari, dont les terres sont en décret ; car votre cousin s'est ruiné, comme un sot, dans son château : n'étant pas assez habile pour être charmée de la liberté que je prends de faire tout ce qu'il me plaît, de la quitter, d'aller voir mes ouvriers, d'écrire, elle s'en trouvera offensée : ainsi je me ménage les délices d'un adieu charmant. »

Cette voisine peu appréciée amène cependant à la marquise une distraction de théologienne : « Pour interrompre la continuité ridicule de mes bâillements, je m'amusai à disputer contre une personne venue avec cette dame frivole. C'est « une petite huguenote, qui dit que les enfants morts sans baptême vont droit en paradis, sur la foi de leurs pères. Ah ! mademoiselle, vous vous moquez de moi ! Comment, vous voulez qu'un enfant d'Adam, qu'une partie de cette masse corrompue vive et connaisse Dieu ! Il ne faut donc point de rédempteur, si l'on peut aller sans lui dans le ciel ? Voilà, mademoiselle, une grande hérésie ! J'étonnai un peu ma petite huguenote ; je lui abandonnai les abus et les superstitions, je ne la poussai point sur le saint Sacrement. Je lui demandai pourquoi elle ne voulait pas invoquer les saints

puisque parmi les huguenots ils se recommandaient aux prières les uns des autres ? Enfin, je me réveillai beaucoup par cette dispute : sans cela, j'étais morte. »

## CHAPITRE XII

### LES HAUTS DIGNITAIRES DE LA PROVINCE

La chatelaine, qui vient de nous édifier sur son voisinage, se s'immobilise pas dans ce petit cercle local. Ses relations et ses amitiés s'étendent à toute la Bretagne. Pour suivre l'ordre des préséances, si cher aux hommes et aux temps de madame de Sévigné, saluons d'abord les autorités de la province, les personnages qui représentent le pouvoir central et qui exercent au nom du roi les fonctions supérieures.

Le gouverneur a le pas sur tous.

Le duc et la duchesse de Chaulnes furent, en Bretagne, les plus fidèles amis de madame de Sévigné. « Le duc, dit Saint-Simon, vivait en roi en Bretagne ; il y répandait en libéralités et en magnificences tout ce qu'il tirait de cette amirauté. Il était adoré en Bretagne ; il était considéré, aimé, respecté comme le père de la

province, en général, et de chaque particulier, en détail ; il aimait de même les Bretons et y avait attaché son cœur. » Il ajoute : « La duchesse était pour la figure extérieure un soldat aux gardes, et même un peu suisse, habillé en femme ; elle en avait le ton et la voix et des mots du bas peuple ; beaucoup de dignité, beaucoup d'amis, une politesse choisie, un sens et un désir d'obliger qui tenaient lieu d'esprit, sans jamais rien de déplacé ; une grande vertu, une libéralité naturelle et noble, avec beaucoup de magnificence, et tout le maintien, les façons, l'état et la réalité d'une fort grande dame, en quelque lieu qu'elle se trouvât ; comme M. de Chaulnes l'avait, de même, d'un fort grand seigneur. Elle était, comme lui, adorée en Bretagne. » Le duc avait été deux fois, en 1667 et en 1670, ambassadeur de Louis XIV à Rome, et avait, en cette qualité, procuré successivement l'exaltation de deux papes, à la grande satisfaction de la cour de France. En 1669, il fut fait lieutenant général en Bretagne, la charge de gouverneur ayant été supprimée, par respect pour la mémoire de la reine Anne d'Autriche, qui avait voulu porter elle-même ce beau titre. L'année suivante, cependant, la charge fut rétablie, et le duc de Chaulnes y fut promu. Les lettres patentes qui l'élevèrent à cette dignité furent lues aux états de 1671.

La charge donne droit à de considérables

émoluments, qui grossissent encore des parts avantageuses dans les prises maritimes, parts auxquelles a droit le gouverneur amiral de Bretagne et que madame de Sévigné appelle « les lingots de Saint-Mâlo ». Des honneurs presque souverains se joignent à ces profits. « Quatre carrosses à six chevaux, avec cinquante gardes à cheval, plusieurs chevaux de main et plusieurs pages à cheval. » — « Les gouverneurs sont commodes ; ils envoient des gardes, ils ont leurs lettres plus tôt que les autres. » — « M. de Chaulnes fit la plaisanterie de m'envoyer quérir par ses gardes, m'écrivant que j'étais nécessaire pour le service du roi. » Les marches sont triomphales. « Nous trouvons partout les communautés, les compliments et le tintamarre qui accompagnent vos grandeurs ; et, de plus, des troupes, des officiers et des revues de régiments qui font un air de guerre admirable. « Les réceptions sont magnifiques : « M. de Chaulnes arriva dimanche au soir, au bruit de tout ce qui peut en faire à Vitré. » — « Trente femmes vinrent au-devant de madame la duchesse de Chaulnes, » à Rennes ; « il fallut les baiser au milieu de la poussière et du soleil et trente ou quarante messieurs nous fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avait fait. » Partout grand apparat : « Du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté. » Le parlement lui-même rend hommage à ces poten-

tats : « Mandez-moi si, en Provence, le parlement ne fait pas, à l'égard du lieutenant général, comme au gouverneur; et si deux présidents et six conseillers ne vont pas en députation au-devant de M. de Grignan, à une lieue d'Aix, quand il y arrive. Ici, le premier président va chez le gouverneur dès que celui-ci est arrivé, avec un autre président et six conseillers, et puis le gouverneur rend la visite. »

Nous verrons, à Rennes et à Vitré, la magnificence des festins donnés par M. de Chaulnes, magnificence qui était probablement autant dans ses goûts que dans les nécessités de sa haute condition, car il la porte à Paris dans son bel hôtel de la Place Royale : « Il n'y a rien de pareil aux bons et somptueux dîners de l'hôtel de Chaulnes, à la beauté du grand appartement qui augmente tous les jours et au bon air des feux qui sont dans toutes les cheminées ; il n'y a plus, en vérité, que cette maison qui représente la maison d'un seigneur. » — « Je revins pour assister au triomphe du mercredi à l'hôtel de Chaulnes. Le duc et la duchesse font gras les autres jours; mais le mercredi, vendredi et samedi, c'est une bonne chair qu'on ne peut assez vanter. » Et à Rome, le duc se fait recevoir « au bruit du canon, comme ambassadeur, ce dont l'ambassadeur d'Espagne a été enragé. » — « M. de Chaulnes fait faire un carrosse d'audience, et il tient une table comme aux états. »

— « Dans le cortège de la première audience, M. l'ambassadeur était suivi, par les rues, de cent cinquante carrosses et d'une infinité de monde : ce fut une très belle chose. »

Ces fastueux personnages témoignent à la marquise un attachement qu'elle apprécie hautement. « J'aime ces bons gouverneurs. » — « Je leur dois mille amitiés et mille complaisances ; je me sers de leur carrosse et d'eux quand cela m'est commode. » — « Rien ne peut égaler les soins et l'amitié de madame de Chaulnes, » — « ni les marques d'estime et de distinction que j'en reçois, j'en suis quelquefois embarrassée. » — « Cette bonne duchesse a quitté son cercle infini pour me venir voir, si fort comme une amie, que vous l'en aimeriez. » — C'est en vérité une très aimable amie, et qui s'acquitte divinement de tous les personnages que la Providence lui fait faire. Il y a six semaines que je suis avec elle ; il y a six semaines qu'elle ne songe qu'à me conserver, à me ménager et à me donner des marques de son amitié, sans aucune contrainte. Elle avait les grosses larmes aux yeux en me disant adieu, avec un gosier serré ; c'est une bonne et solide et vigilante amie. » — « C'est la femme du monde la plus sensible, avec cet air que vous connaissez. » Madame de Sévigné craint même que la faveur de madame de Chaulnes n'attire la jalousie des autres dames. Mais la gouver-

nante sait son rôle vis-à-vis de tous : « Il me semble que je vous vois quand je regarde madame de Chaulnes faisant des merveilles à tous, les proportions gardées, car tout est mesuré et pourtant dans la familiarité. » L'échec de M. de Sévigné qui a inutilement brigué la députation, échec que la marquise avait d'abord imputé à la tiédeur du duc de Chaulnes, ne porte point atteinte à ses sentiments d'estime et de tendresse. « Ce sont des gens adorables et qui font un usage admirable de leur bien ; ce qu'ils reçoivent d'une main, ils le jettent de l'autre ; les pauvres se sentent de leur magnificence ; enfin, ce sont des gens qu'on ne saurait trop aimer, et honorer, et admirer. » Enfin, à une époque où ils supposaient qu'une avance de fonds serait utile à la marquise, le duc et la duchesse de Chaulnes lui firent délicatement, et par le discret intermédiaire de madame de la Fayette, offrir une somme assez considérable, sans que l'obligée pût d'abord se douter de quelle bourse sortirait cette somme.

Nous voyons ces chers amis plusieurs fois aux Rochers. D'abord, il est vrai, la maîtresse de maison, économe et sage, s'effraye un peu d'avoir à héberger cette cour élégante : « C'est une belle chose que d'aller dépenser 4 ou 500 pistoles en fricassées ou en dîners, pour l'honneur d'être la maison de plaisance de M. et madame de Chaulnes, de madame de

Rohan, de M. de Lavardin, et de toute la Bretagne qui, sans me connaître, pour le plaisir de contrefaire les autres, ne manquerait pas de venir ici. » Mais ces appréhensions ne durent point. Elle reçoit avec aisance cette Bretagne et son gouverneur, tout en préférant, de beaucoup, sans doute, les visites plus intimes de madame de Chaulnes. « Hier, comme j'étais toute seule dans ma chambre, avec un livre précieusement à la main, je vois ouvrir ma porte par une grande femme de très bonne mine; cette femme s'étouffait de rire et cachait derrière elle un homme qui riait encore plus fort qu'elle; cet homme était suivi d'une femme fort bien faite qui riait aussi; moi, je me mis à rire sans les reconnaître et sans savoir ce qui les faisait rire. Quoique j'attendisse aujourd'hui madame de Chaulnes, qui doit passer deux jours ici, j'avais beau la regarder, je ne pouvais comprendre que ce fût elle. C'était elle pourtant. Ils jouèrent d'abord au volant : madame de Chaulnes y joue comme vous; et puis une légère collation, et puis nos belles promenades. » — « Jeudi, madame de Chaulnes entra, en me disant qu'elle ne pouvait être plus longtemps sans me voir, que toute la Bretagne lui pesait sur les épaules, et qu'enfin elle se mourait. Là-dessus, elle se jette sur mon lit, on se met autour d'elle; et, en un moment, la voilà endormie, de pure fatigue; nous causons

toujours, elle se réveille enfin, trouvant plaisante et adorant l'aimable liberté des Rochers. Nous allâmes nous promener, nous nous assîmes dans le fond de ces bois. Pendant que les autres jouaient au mail, je lui faisais conter Rome, et par quelle aventure elle avait épousé M. de Chaulnes. Pendant que nous en étions là, voilà une pluie traîtresse, comme une fois à Livry, qui, sans se faire crainte, se met d'abord à nous noyer, mais noyées à faire couler l'eau de partout sur nos habits. Les feuilles furent percées dans un moment. Nous voilà toutes à courir; on crie, on tombe, on glisse; enfin on arrive, on fait grand feu; on change de chemise, de jupe; je fournis à tout; on se fait essuyer ses souliers; on pâme de rire. Voilà comme fut traitée la gouvernante de Bretagne dans son propre gouvernement. Après cela, on fit une légère collation; et puis cette pauvre femme s'en retourna, plus fâchée sans doute du rôle ennuyeux qu'elle allait reprendre que de l'affront qu'elle avait reçu ici. »

Cette intimité si précieuse à la châtelaine des Rochers cessa bruquement en 1689, par le départ du duc de Chaulnes. « Le roi lui mande qu'il a résolu de l'envoyer à Rome, parce qu'il n'a jugé que lui seul capable de faire la plus grande chose qui soit dans l'Europe, en donnant à l'Église un chef qui puisse également gouverner l'Église et contenter tout le monde,

et la France en particulier; qu'il a appris que le Pape ne peut pas vivre longtemps; que la satisfaction qu'il a eue des deux autres exaltations que M. de Chaulnes a faites lui fait croire qu'il n'en aura pas moins de celle-ci, qui est la plus importante; qu'ainsi M. de Chaulnes parte incessamment. » Le duc avait, en effet, représenté Louis XIV aux deux conclaves qui donnèrent pour chefs à l'Église les cardinaux Rospigliosi et Altieri, sous les noms de Clément IX et Clément X. Cette fois, il était d'autant plus important de procurer l'élection d'un Pape favorable à la cour de France que, depuis sa querelle avec Louis XIV, le Pape innocent XI avait refusé à tous les nouveaux évêques, c'est-à-dire à un tiers des prélats français, les bulles sans lesquelles ils ne pouvaient exercer leurs fonctions spirituelles. Le duc « laissa toute la Bretagne fort affligée ».

Les prévisions, d'ailleurs, ne tardèrent pas à se réaliser. « Ce bon pape est mort le 12, on en a donné avis au roi ; la question, c'est qu'on attende l'ambassadeur et les cardinaux. » Le duc de Chaulnes se tire brillamment des épineuses négociations relatives à l'exaltation du nouveau pape. Il contribue puissamment au choix du cardinal Ottoboni (Alexandre VIII). La nouvelle en arriva à Rennes, comme s'ouvraient les états de 1869. « Il fut dit des merveilles de M. le duc de Chaulnes et de cette

exaltation arrivée le même jour, tant à propos. » — « M. de Chaulnes est trop heureux ; on ne peut lui disputer d'être l'homme du monde qui fait le mieux un Pape. Celui-ci est si bon que nous n'osions l'espérer. Il est Vénitien. C'est celui qui répondit, le 4 octobre, au compliment de monsieur l'ambasseur ; et, le 6, pour l'en remercier, M. de Chaulnes le fait Pape ; car cette exaltation a été faite brusquement, à la française, et contre l'avis des Espagnols et des Allemands. C'est le meilleur esprit du sacré collège : il n'a de défaut que quatre-vingt ans. » — « Madame de Chaulnes a reçu un bref de son ami le Pape, le plus obligeant du monde. Les papes n'ont guère été accoutumés de dire qu'ils doivent leur exaltation à quelqu'un. Vous verrez que celui-ci ne marchande pas à dire qu'il la doit à M. l'ambassadeur, selon les intentions du roi. »

M. de Chaulnes, qui, comme vient de le dire la marquise, paraît vraiment avoir la spécialité de faire des papes, représenta encore la France en 1691, au conclave suivant, qui, après cinq mois de scrutins, donna pour chef à l'Église le cardinal napolitain Pignatelli, sous le nom d'Innocent XII. Il ne quitta Rome qu'après le couronnement de ce dernier pontife, cérémonie pendant laquelle l'ambassadeur de France avait le privilège de porter la queue du vêtement papal.

Au retour, le duc de Chaulnes ne rentra pas en possession de son gouvernement de Bretagne. Il fut, à son grand déplaisir, envoyé en Guyenne : ce qui parut à tous, sinon une défaveur, au moins un désagrément.

Madame de Sévigné admirait les dévouements ou plutôt les dévotions de ces zélés serviteurs que la Providence mit aux ordres de Louis XIV ; dévouements si fidèles et si soumis, dans les camps comme dans les ambassades, à la cour comme dans les provinces, dans le crédit comme dans la disgrâce ; dévouements et capacités dont le prodigieux ensemble a constitué le grand siècle, et qui auraient dû attacher à la mémoire de cet heureux prince le nom de Louis le bien servi. « Hélas ! ces pauvres gouverneurs ! que ne font-ils point pour plaire à leur maître ! Avec quelle joie, avec quel zèle ne courent-ils point à l'hôpital pour son service ? Comptent-ils pour quelque chose leur santé, leurs plaisirs, leurs affaires, leur vie, quand il est question de lui obéir et de lui plaire ? Ils sont si passionnés pour sa personne, qu'ils ne souhaitent que de quitter ces grands rôles de comédie, pour le venir regarder à Versailles, quand même ils devraient n'en être pas regardés. »

Le comte de Toulouse, fils de Louis XIV et de madame de Montespan, fut, en 1695, nommé gouverneur de Bretagne, à la place de M. de

Chaulnes, envoyé en Guyenne, après son retour de Rome. Mais le long intérim qui sépara les deux gouvernements fut rempli par le maréchal Jean d'Estrées.

Celui-ci avait commandé sur mer en qualité de vice-amiral et racontait de plaisantes anecdotes sur ses navigations. « Le comte d'Estrées a conté qu'en son voyage de Guinée il se trouva parmi des chrétiens; qu'étant entré dans une église, il y trouva vingt chanoines nègres, tout nus avec des bonnets carrés et une aumusse au bras gauche, qui chantaient les louanges de Dieu. Il vous prie de faire réflexion sur cette rencontre et de ne pas croire qu'ils eussent le moindre surplis; car ils étaient comme quand on sort du ventre de sa mère, et noirs comme des diables. »

En 1675, il songea à quitter le service, trouvant sa récompense trop tardive. « On dit que le comte d'Estrées cherche à vendre sa charge; il est du nombre des désespérés de n'avoir point le bâton. » Il demeura cependant et fut fait maréchal en 1681. « Je vous écris, avec bien de la joie de la promotion de mon ami le comte d'Estrées. C'est un maréchal, celui-là, qui n'a eu de recommandations que son mérite. Il a de la naissance, de l'esprit, de la valeur et de longs services. »

En 1689, « comme il était impossible qu'en même temps M. de Chaulnes commandât à

Brest et dans le reste de Bretagne », le maréchal reçut le commandement de la flotte. « Il était fort naturellement à ses vaisseaux et au commandement des deux évêchés où il avait mis les deux régiments qu'il commandait. Cela n'avait point l'air de prendre sur le gouverneur. » — « Le maréchal ne se mêle que de la mer et des côtes. » — M. le maréchal d'Estrées était donc embarqué dans son vaisseau, tous ses ordres donnés, plus rien sur terre. » Soudain il a reçu un ordre du roi de revenir à Brest « et d'y demeurer... M. de Seignelai est embarqué : il est chargé de l'exécution de toute cette grande affaire. » — « Quand on revient au maréchal d'Estrées qu'on a laissé à Brest, et qu'on le fait sortir de son bord où il était établi, pour lui faire voir la flotte, sous la conduite de M. de Seignelai, j'avoue que la plus fine politique ne pourra jamais donner d'autre nom à l'état violent de ce maréchal que le plus grand dégoût qu'un homme de cette dignité puisse avoir. » — « Il a paru ici que l'humeur difficile du maréchal, dont on instruit le roi, et qui fait que tous ceux qui lui sont subordonnés sont brouillés avec lui, avait été la veritable cause de l'ordre qu'il reçut de la propre main du roi de se tenir à Brest. » — « Vous savez que nous n'avons plus que trois régiments bretons pour servir de contenance au maréchal d'Estrées, à Brest. » On lui

ordonna ironiquement « de demeurer à Brest, à cause de l'importance de la place et du besoin de sa présence. » — « Quand notre flotte sera partie, Brest, dont il lui reste le soin, « ressemblera assez à ce petit papier de Trévelin où *il y avait eu* cent pistoles. »

On s'étonna de la résignation avec laquelle ce déboire fut accepté par le maréchal, et surtout par la maréchale, femme très violente :

« Ce lion muet, et les pattes croisées, parut un prodige si nouveau, qu'on ne pouvait s'en taire. » — « Le prodige de toute cette affaire, c'est le silence et la sagesse de la maréchale d'Estrées : le roi même en est si surpris qu'il lui en a fait compliment et l'a louée de manière à l'obliger de continuer. »

Ce fut sans doute comme compensation à cette grande amertume, qu'au départ de M. de Chaulnes pour son ambassade, et d'après la décision du roi, « le commandement de la Bretagne demeura au maréchal d'Estrées. »

Celui-ci déploya dans ses fonctions intérimaires un très grand luxe. « Il fait une chère épouvantable, ce maréchal ; il surpasse M. de Chaulnes. Ce sont deux tables de dix-huit personnes matin et soir ; de la belle vaisselle, toute neuve, toute godronnée au fruit. » — « La dépense du maréchal a été tout auprès d'être ridicule, à force d'être excessive ; il y avait tous les jours soixante personnes à dîner et à souper

chez lui, et un air de magnificence en toutes choses, dont M. de Chaulnes n'approchait pas : il en aurait été bien fâché. »

Ce gouverneur est apprécié à Rennes, malgré ce qui a été dit de son humeur. « Le maréchal a des manières agréables et polies : les Bretons en sont fort contents ; on aime le changement. »

Il témoigne une très spéciale bienveillance à M. de Sévigné : « Il est avec lui comme avec un homme dont il est connu : il joue tous les soirs au trictrac avec lui. » — « Mon fils est favori du maréchal. » — « Mon fils est agréable au maréchal, qu'il a vu cent fois chez la marquise d'Uxelles, » à Paris. — « M. le maréchal d'Estrées ne veut pas que mon fils le quitte d'un moment : il ne connaît que lui, il ne parle qu'à lui, il fait ses visites avec lui ; enfin il connait si peu la Bretagne, que, s'il n'y avait pas trouvé un commensal de la marquise d'Uxelles, il aurait été dans le dernier embarras. »

Le plus considérable personnage de la province après le gouverneur est le marquis de Lavardin, lieutenant général aux huit évêchés de Bretagne et chargé, sous l'autorité du gouverneur, de l'administration générale. Il était fils de « La Gazette », fidèle amie de madame de Sévigné, chez laquelle on va dîner « en bavardinage », et dont le château, situé à la Malicorne, sur la route de Bretagne, offre à la voyageuse une hospitalière étape. « Jamais je n'ai

vu une meilleure chère ni une plus agréable maison. » Le marquis de Lavardin commanda d'abord le régiment de Navarre : « Il a été à la tête d'un vieux régiment. » Puis il acheta pour « 400 000 francs » la charge de lieutenant général en Bretagne.

Sa liaison avec la marquise de Moucy, sœur du premier président de Harlay, que Saint-Simon appelle « une dévote de profession avec tous les apanages de ce métier », n'était ignorée de personne à Paris ; aussi n'apprit-on pas sans surprise, en 1680, son prochain mariage avec la sœur du duc de Noailles. On célébra « le personnage héroïque » de madame de Moucy, courageuse auteur de l'union qui lui enlevait son amant : « C'est madame de Moucy qui inspire à madame de Lavardin tout ce qu'il y a de plus avantageux pour son fils. C'est une âme tout extraordinaire que cette Moucy. » — « Ce second tome est digne d'admiration pour ceux qui ont lu le premier. » — « Madame de Moucy m'étale avec plaisir toute sa belle âme, et j'admire par quels tours et par quels arrangements il faut qu'elle serve au bonheur de M. de Lavardin. L'envie d'être singulière et d'étonner par des procédés non communs est, ce me semble, la source de bien des vertus. » Cette maîtresse convertie employa même toute son influence sur la mère de M. de Lavardin, pour assurer la dignité de ce mariage. On rit « des convulsions

de madame de Lavardin, quand, par la puissance de l'exorcisme, madame de Moucy fait sortir de chez elle le démon de l'avarice. Madame de Lavardin en demeure tout abattue, comme ces folles de Loudun : c'est une assez plaisante scène. » — « Madame de Moucy prend plaisir à combler M. de Lavardin de ses générosités, par l'usage qu'elle a fait du souverain pouvoir qu'elle a sur la mère. Elle a fait donner 100 louis pour des perles ; elle a fait donner tous les chenets, les plaques, chandeliers, tables et guéridons d'argent qu'on peut souhaiter ; les belles tapisseries, les beaux vieux meubles, tout le beau linge et robes de chambre du marié, qu'elle a choisis. Son cœur se venge par les bienfaits. Sans elle, c'était une noce de village. Elle a fait donner des terres considérables, et, pour comble de biens, elle fera qu'ils ne logeront point avec madame de Lavardin. » — « Son étoile est d'être utile à M. de Lavardin ; et son étoile à lui, c'est que tout se tourne à bien pour le faire riche. »

Le marquis de Lavardin fut plus tard ambassadeur à Rome, où, disent les Mémoires de madame de la Fayette, personne ne voulait aller, « dans l'assurance où l'on était à peu près de ne pas réussir ». Les négociations à cette époque étaient, en effet, des plus difficiles. « Le Pape a remis sur pied une ancienne bulle par où il ôte toutes les immunités et toutes les franchises

aux princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la reine de Suède. Vous voyez bien qu'il faut que cette fusée soit démêlée. » Louis XIV n'accepta pas ces transgressions d'un usage qui attribuait aux puissances catholiques le police exclusive de certains quartiers de Rome ; Lavardin reçut ordre de faire respecter à *main armée* tous les anciens privilèges des ambassadeurs.

L'excommunication pontificale fut aussitôt lancée. Il n'en tint aucun compte et fit solennellement ses pâques dans l'église Saint-Louis des Français. Le Pape mit l'église en interdit. L'ambassadeur fut rappelé, mais non désavoué.

En Bretagne, le lieutenant général est un fort grand personnage qui se refuse d'abord à qualifier de *monseigneur* les maréchaux de France, et qui consent seulement plus tard à les appeler : « Mon très honoré seigneur. » Il supporte même assez impatiemment l'autorité du duc de Chaulnes, et se montre empressé de le suppléer quand il s'absente. C'est comme un astre tout heureux de succéder au soleil. « Ce que vous me dites du soleil et de la lune, de M. de Chaulnes et de M. de Lavardin est très bien dit. » — « M. de Lavardin est demeuré à Vitré, pour faire son entrée à Rennes ; il est présentement le gouverneur, depuis le départ de M. de

Chaulnes, et il n'est plus suffoqué par sa présence, de sorte que les trompettes, les gardes, tout est établi. Il est venu me voir en cet équipage, avec vingt gentilshommes de cortège ; le tout ensemble faisant un véritable escadron. » — « Il me conta les magnificences de la réception qu'on lui a faite » à Rennes; « il prêta le serment au Parlement, et fit une très agréable harangue. »

Le maréchal d'Estrées vint, comme nous l'avons vu, remplacer à Rennes le duc de Chaulnes. Lavardin, « qui ne voudrait pas être sous les ordres de M. le maréchal » et « qui ne connaissait point d'autre place présentement que celle de commander à la place de M. de Chaulnes », tient, au moins, à ce que l'honneur de tenir les états lui soit réservé. « On assure que M. de Lavardin vient tenir nos états ; j'en suis ravie pour l'amour de sa mère, qui était plus touchée qu'il ne paraissait de ne lui voir aucune contenance : en voilà une, Dieu merci, toute naturelle, et dont la Bretagne sera fort aise. » — « Que dites-vous de ce commandement de Bretagne qui doit contenter le maréchal d'Estrées, et dont on ôte la petite circonstance de tenir les états qui sont réservés pour M. de Lavardin ? Il fallait bien lui donner cette contenance, parce qu'il est juste que tout le monde vive. » Ce singulier privilège ne put cependant être maintenu au lieutenant général.

« Le maréchal écrivit à Sa Majesté pour se plaindre qu'elle lui ôtait la principale fonction du commandement, laquelle était même exprimée dans sa commission... Le roi, voyant que ce n'était point le maréchal qui avait tort, dit qu'il fallait donc lui demander qu'il les tiendrait, et dire à M. de Lavardin qu'il ne les tiendrait pas. Ce dernier, comme un bon courtisan, s'est résigné avec respect à toutes les volontés du maître. » — « Pour M. de Lavardin, il est vrai que c'était une jolie contenance que de tenir les états; mais c'était ôter la plus belle rose du chapeau du maréchal. Sa Majesté saura bien consoler M. de Lavardin quand elle voudra. »

Nous voyons souvent aux Rochers cet important lieutenant général : « C'est un ami. » — « M. de Lavardin est mon résident aux états : il m'instruit de tout. »

Il paraît que ses façons étaient assez cavalières : « On l'adore ici ; c'est un gros mérite qui ressemble au vin de Graves. » Madame de Grignan n'appréciant pas cette allure, sa mère lui répond : « Je ne suis point entêtée, ma chère fille, de M. de Lavardin, je le vois tel qu'il est. Ses plaisanteries et ses manières ne me charment point du tout ; je les vois comme j'ai toujours fait ; mais je suis assez juste pour rendre au vrai mérite ce qui lui appartient, quoique je le trouve pêle-mêle avec quelques désagré-

ments : c'est à ses bonnes qualités que je me suis solidement attachée. Enfin je souhaiterai toujours à ceux que j'aimerai plus de charmes, mais je me contenterai qu'ils aient autant de vertus. C'est le moins lâche et le moins bas courtisan que j'aie jamais vu. » — « Il a, en vérité, de très bonnes et grandes qualités ; il a une hauteur et une audace qui, jusqu'ici, lui ont fort bien réussi ; et puis, tout d'un coup, une douceur et une déférence qui le rehaussent encore. »

Un illustre Piémontais, le comte de Rével, frère du maréchal de Broglie et colonel de cuirassiers devint aussi, en 1689, lieutenant-général en Bretagne. Madame de Sévigné témoigne une grande sympathie pour ce chevaleresque caractère. Rével, en effet, s'était couvert de gloire dans la campagne du Rhin. Il doublait le prix de ses faits d'armes par sa sincère modestie. La marquise écrit, après de longues conversations avec lui : « La guerre a eu son temps : le passage du Rhin, la bataille de Sénef, des campagnes avec M. de Turenne, sans compter toute la Savoie. Vous croyez bien que voilà de grandes provisions. Mais je m'en vais le louer ; c'est que dans tous ses discours, nous l'avons trouvé vrai, exempt de toute vanité ; en sorte que nous en sommes encore à demander s'il a une bonne réputation sur le courage, car il ne nous l'a point dit. » — « Vous louez Rével par où je l'ai loué,

en disant que je l'avais trouvé vrai et loin de toute vanité, et à tel point qu'après m'avoir conté et ce passage du Rhin, et Sénef, et d'autres choses de ses campagnes je ne savais s'il était digne de louanges ou de blame. Il nous disait qu'il était tombé d'abord dans le Rhin, qu'on l'avait retiré par les cheveux, que son cheval était tombé dans un trou ; enfin il me contait tout cela si je ne sais comment, que je le croyais noyé ; cependant il me semble qu'il remonta bien vite, tout mouillé, sur un autre cheval, et s'en alla, assez joliment, charger les ennemis et dégager M. le Prince qui venait d'être blessé. » Il fut lui-même, en effet, blessé dans cet incroyable passage « que je ne comprends pas : se jeter dedans, à cheval, comme des chiens après un cerf, et n'être ni noyé ni assommé en abordant, tout cela passe tellement mon imagination, que la tête m'en tourne. »

L'admiration de madame de Sévigné pour ce héros est telle, que son gendre lui demande plaisamment si elle ne veut pas l'épouser? « M. de Grignan a une attention perpétuelle sur mes actions ; il craint que je ne lui donne un beau-père. Cette captivité me fera faire une escapade, mais ce ne sera pas M. le comte de Rével. Je ne veux point l'épouser, soyez en repos ; il est trop galant. »

Le lieutenant général, en effet, pousse fort loin le culte des dames : « Il a été fort aimé de

plusieurs sortes de femmes, et nous nous sommes contentées d'en être les confidentes ; son éloquence ne nous a point séduites, elle nous a diverties. Nous admirions quelquefois comme, en ânonnant, il ne laissait pas de sortir heureusement de toutes ses périodes. Les fureurs de la R..., pareilles à celles de Médée, sont admirables. Les manœuvres de la Champmeslé pour conserver tous ses amants sans préjudice d'*Athalie*, de *Bérénice* et de *Phèdre* font passer cinq lieues de pays fort agréablement. » Cette dame de R... était, paraît-il, des plus bizarres. Jouant un jour à la bassette, elle dit, raconte M. de Sévigné : « Si je perds, je dirai de moi la plus grande infamie. Elle perdit, et pour tenir sa parole elle apprit à la compagnie qu'elle avait pris ce matin même, par avarice, un lavement qu'on lui avait apporté la veille, ne voulant point avoir à faire une dépense inutile. » Le comte de Rével avait été en amour le rival de son frère : « Je crois notre Rével le César et Broglie le Laridon négligé : ils n'ont pas toujours été bien ensemble. M. le Chevalier ne les a-t-il pas vus tous deux dans les chaînes de mademoiselle du Bouchet ! Broglie est un si furieux amant, qu'il fut l'une des raisons qui la jetèrent aux Carmélites. »

En Bretagne, le lieutenant général apporte son tempérament italien, et continue ses galants exploits : « Vous voulez donc savoir, ma

chère belle, qui sont ses Chimènes : vous en nommez deux très bretonnes ; en voici trois autres. Une jeune sénéchale, mademoiselle de K..., fort jolie, qui était à Rennes, et sur le tout, une petite madame de la M. C. Cependant tout cela est si honnête, que leur amant commun paraît s'ennuyer mortellement à Rennes. Il mandait l'autre jour à M. de Louvois que s'il avait besoin, pour quelque guerre d'hiver, de l'officier du monde le plus reposé, il le faisait souvenir de lui. »

Venu pour quelques jours aux Rochers, il s'y occupe des belles : « M. de Rével est ici avec deux jolies dames de Rennes de l'une desquelles on le dit amoureux : cette femme entend raillerie ; il ne paraît pas qu'elle veuille jouer bon jeu, bon argent, avec un héros qui passe. Cela nous réjouit : ils seront ici dans trois ou quatre jours ; je ne suis point du tout de contrebande, et, si je voulais, je croirais être nécessaire à la conversation... Voici un grand événement : le comte de Rével est parti ce matin à la pointe du jour ; il n'en a été qu'un ici. Les dames sont étonnées et s'ennuient. Il a dit à mon fils des raisons sérieuses : c'est qu'il ne veut pas fâcher une autre jolie personne ; cela nous fait rire. » — « Nos dames ont été ici trois jours après le départ infidèle et perfide de M. de Rével : sérieusement cela ne fit point plaisir, quoiqu'on dise qu'on ne s'en soucie point. »

Ce don Juan quitte la Bretagne sans s'apitoyer sur ses victimes. « Rével est parti, pour reprendre, comme il l'espère, son premier métier. Il passa ici lundi, il ne fit qu'y dîner, il alla coucher à Rennes; nous lui demandâmes quel genre de mort auraient choisi toutes ses maîtresses : il nous répondit fort bien qu'elles le choisissaient avec M. de la Trémouille et le comte d'Estrées entre les mains desquels il les avait laissées.

Le chevalier de Pommereuil, conseiller d'Etat, est, dit Saint-Simon, « le premier intendant qu'on ait hasardé d'envoyer en Bretagne, et qui trouva moyen d'apprivoiser la province. » Madame de Sévigné fait de lui le plus grand cas, non pas seulement parce qu'il « a présentement les plus belles dents du monde », mais parce que « c'est le plus honnête homme et le plus bel esprit de la robe, il est fort de mes amis. » Cette affection était réciproque : « J'ai passé un jour à Vitré avec M. de Pommereuil, qui me dit, quasi devant la princesse, qu'il avait séjourné pour l'amour de moi. » — « Arrivant de Paris le lendemain que je fus arrivé à Rennes, il arrêta chez moi avant que d'entrer chez lui, et m'embrassa par amitié et par considération. » — « Nous soupâmes, hier, chez M. de Pommereuil avec quelques femmes, et Rével et d'autres. Nous y dînons encore aujourd'hui; ainsi l'a ordonné M. le commissaire du roi. Ma-

dame de Chaulnes appelle cela un arrêt du conseil d'en haut. »

Cet intendant remplit, à l'époque de l'occupation militaire infligée après les troubles de 1675, un rôle qui lui mérite une place dans le cœur de la postérité bretonne. « Il est reçu comme un dieu, et c'est avec raison ; il apporte l'ordre et la justice pour régler dix mille hommes qui, sans lui, nous égorgeraient tous. » — « M. de Pommereuil est regardé comme un dieu ; non pas que tous les logements ne soient réglés dès Paris, mais il punit et empêche le désordre : c'est beaucoup. »

La belle-fille de l'intendant est mademoiselle Bernard : « Le fils de M. de Pommereuil est arrivé d'Alençon, dont il est intendant ; il a sa belle femme avec lui, elle brûlerait Rennes, si elle y était plus de quatre jours. » — « Elle est tellement bègue, qu'elle ne prononce rien ; mais il faut dire, comme Molière : Qui est le sot mari qui serait fâché que sa femme fût muette ? » Hâtons-nous d'ajouter que, de ces deux héritages, les dames de la famille bretonne qui a perpétué le nom de Pommereuil ne conservent que le premier.

Deux autres intendants avaient, sans succès, précédé M. de Pommereuil en Bretagne : M. de Marillac, « qui est fort honnête homme » ; puis M. de Chamillard, père du contrôleur général des finances : « On l'a ôté comme odieux à la

province. » Observons que madame de Sévigné est peut-être partiale dans ce dernier jugement, car Chamillard avait été, à Paris, accusateur et juge de Fouquet, si courageusement défendu par elle, en 1664.

Guillaume d'Harrouïs est le trésorier des états de Bretagne. Veuf de Madeleine de Coulanges et, par cette alliance, cousin germain de madame de Sévigné, il conserva toujours pour elle une très vive amitié. C'est chez lui qu'elle descend à Nantes, où elle lui envoie les produits de Bourbilly : « Notre vin de M. d'Harrouïs, qui devait arriver la semaine sainte, est-il coulé à fond ? Ce serait grand dommage. » — « Votre vin est arrivé et dans la cave de M. d'Harrouïs ; on en conçoit de grandes espérances. »

L'éloge de cet ami part du cœur : « Il est adoré partout, et c'est avec raison. » — « Son cœur est un chef-d'œuvre de perfection. » — « Je l'aime comme vous savez, et je me divertis à l'observer : je voudrais que vous vissiez cet esprit supérieur à toutes les choses qui font l'occupation des autres, cette humeur douce et bienfaisante, cette âme aussi grande que celle de M. de Turenne ; elle me paraît un vrai modèle pour faire celle des rois, et j'admire combien nous estimons les vertus morales : je suis assurée que, si M. d'Harrouïs mourait, on ne serait non plus en peine de son salut qu'on l'a été de celui de M. de Turenne. »

M. d'Harrouïs était bien éloigné de posséder l'ordre et l'économie nécessaires dans une charge de finance. « Sa maison va être le Louvre des états ; c'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit qui attirent tout le monde. » — « Il avait la passion outrée de faire plaisir à tout le monde ; c'était sa folie, il trouvait de l'impossibilité à refuser. Je ne l'excuse pas ; mais cela fait voir au moins que les meilleures choses du monde sont mauvaises, quand elles ne sont point réglées par le jugement. » — « Passionné de faire plaisir à tout le monde, sans mesure, sans raison, cette passion offusquant tous les autres et même la justice. »

Les affaires d'un si prodigue trésorier, le Fouquet de la Bretagne, qui donnait, prêtait sans compter, et dont madame de Sévigné fut elle-même la débitrice pour une assez forte somme, ne tardent pas à s'embarrasser. Dejà, aux états de 1671, « d'Harrouïs s'embarquait à payer 100,000 francs, plus qu'il n'avait de fonds, et trouvait que cela ne valait pas la peine de le dire ; un de ses amis s'en aperçut : il est vrai que ce ne fut qu'un cri de toute la Bretagne jusqu'à ce qu'on lui eût fait justice. » Aux états de 1673, « M. le marquis de Coëtquen, le fils, a voulu attaquer M. d'Harrouïs, disant qu'il savait des gens qui feraient bien mieux que lui sa charge. » Ces premières difficultés s'accentuent aux états de 1675. « Je plains M. d'Har-

rouïs, dont la perte est comme assurée, dans un temps où l'on demande de l'argent qu'on empêche de recevoir ; son intérêt me tient fort au cœur. » — « Je crois que nous ne laisserons pas de trouver, ou du moins de promettre toujours les 3 millions, sans que notre ami soit abîmé ; car il s'est coulé une affection pour lui dans les états qui fait qu'on ne songe qu'à l'empêcher de périr. » — « Il manque 900,000 francs de fonds ; cela me trouble à cause de M. d'Harrouïs. » — « On a sauvé M. d'Harrouïs des abîmes que l'on craignait pour lui. » Cependant la situation empire, au point, que, en 1687, les états ayant établi un règlement qui soumettait le trésorier général à un contrôle, d'Harrouïs ne put rendre ses comptes l'année suivante. Il fut déféré au conseil des finances.

Dangeau mentionne, le 11 septembre 1688, la nomination par le roi « de commissaires pour régler toutes les affaires de M. d'Harrouïs. M. Bernard de Rézé en est président, M. de Harlay en est aussi. On a eu beaucoup de peine à trouver assez de gens qui puissent être de cette commission, parce que la plupart des gens de robe sont intéressés dans cette affaire. » Le trésorier fut déclaré responsable d'un déficit considérable, « unique exemple, dit Saint-Simon, d'un comptable de deniers publics avec qui ses maîtres et tout le public perdent sans que sa probité en ait reçu le plus léger soupçon.

Les perdants même le plaignirent ; tout le monde s'affligea de son malheur ; ce qui fit que le roi se contenta d'une prison perpétuelle. » La trésorerie des états fut donnée à « M. de Lézonnet », sénéchal de Rennes.

Madame de Sévigné demeura fidèle à d'Harrouïs, comme à tous ses amis malheureux. Elle mourut avant lui, car il passa douze ans à la Bastille. Madame de Coulanges, qui avait obtenu la permission de le visiter et qui l'assista dans ses infirmités, a écrit : « M. d'Harrouïs tomba dimanche dernier en apoplexie ; je volai à son secours : et nous avons si bien fait, par nos remèdes et nos soins, que je le crois hors d'affaire. Mais le pauvre homme demeurera paralytique. Tout ce qu'il nous a dit dans son agonie ne se peut ni croire ni imaginer : je n'ai jamais vu envisager la mort avec tant de courage, ni revenir à la vie avec tant de docilité. Ce pauvre mourant parlait toujours de madame de Sévigné ; il disait : — Si elle était au monde, elle serait de celles qui ne m'abandonneraient pas : nous fondions toutes en larmes. »

## CHAPITRE XIII

### VITRÉ

La ville de Vitré, qu'une lieue seulement sépare des Rochers, est appréciée par la marquise en bienveillante voisine : « Rennes, sans le Parlement, ne vaut pas Vitré. »

A cette époque, le premier personnage municipal de la ville, le sénéchal premier juge et magistrat civil et criminel de la baronnie, qui, d'après les actes authentiques, « a le pas et la préséance sur le gouverneur même de Vitré en toutes assemblées et cérémonies publiques et particulières, sans que le dit gouverneur puisse marcher à côté de lui, » est Maurice Le Ribault, sieur des Perrières. Il eut pour successeur son gendre, Joseph du Bourg, et ensuite Thomas de la Plesse, qui l'un et l'autre ont laissé une postérité dans le pays de Vitré.

L'alloué, contemporain du sénéchal Le

Ribault et de madame de Sévigné, est Charil de Pontdavy.

Le procureur fiscal de la baronnie est Jean Frain.

Le procureur syndic est Guillaume Hévin.

Celui-ci eut pour dernier successeur au moment de la Révolution le maire Hardy de la Largère, que ses concitoyens députèrent aux états généraux de 1789, et qui en 1791 eut, avec trois autres députés bretons, le courage de signer cette belle protestation :

« Nous persistons dans toutes nos déclarations au sujet des invasions commises depuis deux ans contre la religion, l'autorité royale, les principes constitutionnels de la monarchie, et les propriétés. »

Madame de Sévigné possède à Vitré un vieil hôtel qui se nomme : la Tour de Sévigné.

Cette habitation était sans doute un de ces pittoresques logis aux gothiques sculptures, aux pignons tourmentés et aux riches plomberies, dont l'antique cité vitréenne conserve encore quelques rares et intéressants spécimens tels que l'hôtel Lémoyne de la Borderie, place du Vieux-Marchix ; l'hôtel de Langle, dans la Mesriais ; l'ancien hôtel du Bourg, rue Poterie ; surtout l'ancien hôtel Hardy, remarquable monument aujourd'hui affecté aux services de bienfaisance. La ville, flanqué de son beau château fort, était alors entourée des hautes murailles,

construites au treizième siècle par le baron André III, qui mourut sous la bannière de saint Louis, à la bataille de la Massoure. Cette noble ceinture dominait, au nord, le val de la Vilaine, au midi, des fossés profonds ; elle était percée primitivement de deux seules entrées : la porte d'en haut et la porte d'en bas. Une troisième, dite porte Gatecel, fut établie en 1589.

C'est dans son voisinage que l'aveu de 1688 désigne « une grande maison, noble, nommée, de tout temps immémorial, la Tour de Sévigné, composée de plusieurs corps de logis, avec cour et jardin, et une grosse tour par derrière, enclavée dans les murailles de ladite ville, laquelle tour, ainsi unie et incorporée dans ladite ceinture et muraille d'icelle ville, est et appartient en propriété audit seigneur marquis de Sévigné, ainsi que le tout des autres dépendances de ladite maison, cour et jardin : contenant le tout ensemble quarante cordes de terre ou environ ; joignant, abritant, vers midi, le long desdites murailles et ceinture de ladite ville, dans lesquelles il y a plusieurs ouvertures et fenêtres vers le fossé ; et d'un bout à la porte Gatecel ; joignant aussi, ladite maison, vers orient, à la maison de noble homme René le Faucheux, sieur de la Guichardière ; par autre côté, le long du pavé de la rue conduisant du Porche-au-blé au vieil Marchix de ladite ville. » La rue ainsi désignée porte

aujourd'hui le nom de la femme illustre qui l'a habitée. Il y a environ cent ans, le vieil hôtel a disparu en même temps que la partie du mur de ville à laquelle il était adossé. La construction qui l'a remplacé et qui conserve son nom déploie sa façade en bordure du fossé de ville, lequel a été comblé et transformé en large voie.

La vieille demeure est confiée par madame de Sévigné aux soins du concierge Rahuel, qui passa ensuite aux Rochers. En 1671, « des réparations que je demande qu'on fasse à ma tour de Sévigné » sont exécutées aux frais des états de Bretagne, l'habitation étant engagée dans des fortifications que la province doit entretenir. Elle devait avoir quelque importance, puisque la marquise y réunit parfois nombreuse société : « Hier, je reçus toute la Bretagne à ma Tour de Sévigné. » On s'y échauffe même un soir à table : « Dix ou douze hommes... soupèrent avec mon fils à la Tour de Sévigné... Il y eut dans ce repas une jolie querelle sur un rien : un démenti se fit entendre ; on se jeta entre deux, on parla beaucoup ; on raisonna peu : le marquis eut l'honneur d'accommoder cette affaire. » La châtelaine elle-même y a un lit et y trouve des amis « à son petit lever ».

Vitré est pour le château des Rochers la ville de ressources où se trouvent les fournisseurs : « Mon fils a un très bon tailleur ici. » Il suffit

de choisir à Paris « l'étoffe, et savoir comme on porte les manches, et choisir une garniture... et les rubans... et envoyer le tout. » On y achète aussi de bon linge, des serviettes pour l'office. « Je vous porte des serviettes pour votre commun, qui est un ménage admirable : cela épargne les belles et fait qu'elles ne sentent jamais la graisse. On les fait ici. » Vitré, ainsi que le dit la marquise, était alors pour les toiles un lieu de production assez important. Béatrix de Laval, femme de Guy IX, baron de Vitré, avait fait venir des tisserands de Bruges pour enseigner à ses sujets cette lucrative industrie. Autour de la ville, tous cultivaient le chanvre, et chaque ferme possédait un métier à tisser. Les toiles s'exportaient jusqu'en Espagne, en Angleterre et en Hollande. Les bourgeois ne craignaient pas d'entreprendre de lointaines navigations commerciales : leur confrérie très prospère de l'Annonciation se composait exclusivement de notables Vitréens s'adonnant à l'exportation maritime.

Les Vitréennes joignaient dès lors à ce commerce la fabrication de chaussettes de fil à l'aiguille, préludant ainsi à l'industrie des tricots qui est aujourd'hui leur ressource et leur honneur.

C'est souvent pour ses dévotions que madame de Sévigné vient passer quelques heures à Vitré. Il y a d'abord la station jubi-

laire : « comme il est dit dans la bulle ». — « Nous fûmes hier, jour de Saint-Jean, à Vitré, gagner ou tâcher de gagner le jubilé; il y avait une grande procession où je ne fus pas: le temps m'eût manqué. » Elle écrit aussi de Vitré, le 16 août : « Nous fîmes hier de grandes dévotions. » Et le 25 décembre : « Ce fut un grand plaisir pour moi d'aller à la messe; il y avait longtemps que je n'avais senti tant de joie d'être catholique... j'allai aux vêpres ; enfin je sentis la sainte opiniâtreté du martyre. » Ces dévotions se faisaient dans quelqu'une des églises qui ne manquaient pas à Vitré.

On y trouvait, en effet, à cette époque, un monastère bénédictin, dont les cloîtres sont aujourd'hui affectés aux services de la sous-préfecture, du tribunal et de la mairie. La riche bibliothèque, devenue le patrimoine de la cité, a été, de nos jours, conservée et accrue par les soins intelligents d'un illustre bibliophile breton, M. de la Borderie ; elle vient de trouver une digne hospitalité dans les salles restaurées du vieux château.

Ces religieux, qui relevaient de l'abbé de Saint-Mélaine, avaient été appelés à Vitré, au milieu du douzième siècle, par André Ier, quatrième baron de Vitré. M. de Sévigné a droit à une sépulture dans leur sanctuaire et à des prières nominales pour les défunts de sa fa-

mille. Ces deux privilèges sont la conséquence des fondations pieuses de sa famille que sa mère complète elle-même, par acte du 2 septembre 1671, en constituant au profit des Bénédictins une rente de 100 fr. Nous trouvons, d'ailleurs, trois de ces religieux en rapport avec la marquise et avec son fils, qui leur témoigne une haute et affectueuse déférence : le R. P. Prieur, le P. dom Ignace et le P. de Rosnivinen. Les Bénédictins chantaient l'office dans une chapelle absidiale qui, aujourd'hui réunie à l'église de Notre-Dame, se nomme encore le Chœur aux Moines, mais qui alors était isolée par une cloison séparative. Quant à l'église elle-même, de belle proportion, célèbre déjà par sa collection d'émaux limousins et par sa chaire extérieure, elle n'était pas occupée par les moines. Le service paroissial y était assuré par des éclésiastiques séculiers, aussi bien que dans l'église de Saint-Martin, située au faubourg sur le chemin de Laval. Il paraît même que des démêlés relatifs aux droits honorifiques et aux préséances divisaient parfois les séculiers et les réguliers ; car peu après madame de Sévigné, l'évêque de Rennes s'étant fait représenter à l'installation d'un recteur de Vitré par un notaire apostolique nommé Tûemoine, les séculiers s'amusèrent à trouver dans ce nom un mauvais présage pour leurs concurrents les Bénédictins.

D'ailleurs, par une singularité dont Vitré offre peut-être l'unique exemple, les deux recteurs ou curés, auxquels était confié le soin des deux paroisses, devaient passer chaque semaine de l'une à l'autre, les administrant successivement toutes deux et portant pour cette raison le titre de recteurs alternatifs. L'un d'eux se nommait, à l'époque de madame de Sévigné, René Guillauden. La marquise, comme le recteur, appartenait aux deux paroisses, son hôtel de Vitré étant situé en Notre-Dame, et son château des Rochers en Saint-Martin.

Le prieuré de Sainte-Croix, aujourd'hui transformé en une troisième paroisse, occupait l'emplacement du château de Rivalon, premier baron de Vitré. Au douzième siècle, en transférant sa forteresse sur la crête voisine, le petit-fils de Rivalon avait abandonné la première demeure seigneuriale à une colonie de moines de Marmoutiers, qui commencèrent aussitôt l'édification d'un monastère, suivant le plan que traça sur le sol la crosse pastorale de Maines, évêque de Rennes.

Les Augustins habitaient le quartier encore appelé le bourg aux Moines. Leur monastère avait été fondé, à la fin du quatorzième siècle par Guy XII, baron de Laval-Vitré, qui avait épousé la veuve de du Guesclin. Dévastée par les protestants en 1592, cette maison religieuse était relevée dès le commencement du dix-

septième siècle. Ces moines sont en constants rapports avec la châtelaine des Rochers.

En voici un qu'on reçoit fort bien : « Il vient ici l'autre jour un Augustin : il a été par toute la Provence ; il me nomma cinq ou six fois M. de Grignan ; je le trouvai fort habile homme. » Un second est beaucoup moins apprécié : « Il vint ici un Augustin indigne, très indigne, à qui je ne répondis sur ses magnifiques ignorances (car il avait un ton de prédicateur) qu'avec *un cotal riso amaro ;* et, comme il continuait, je me sentis extrêmement tentée de lui jeter un livre à la tête. »

Le monastère des Dominicains occupait le vaste terrain qu'a entamé la ligne ferrée à sa sortie de Vitré et qu'on appelle encore, d'après leur nom populaire, le clos des jacobins.

Il avait été fondé, au commencement du dix-septième siècle, par de riches Vitréens, messires Guesdon de Martinot et Le Bigoi de Maulevrier, puis aussitôt enrichi par de généreux donateurs, spécialement par la famille Hay des Nétumières. Il reçut les derniers soupirs du célèbre P. Quintin, mort en odeur de sainteté.

Le couvent des Récollets, dans le faubourg de Nantes, avait été fondé sous Louis XIII, en vertu de lettres patentes du roi Henri, son père, datées de Fontainebleau (juin 1606). Ces reli-

gieux viennent saluer madame de Sévigné, dès qu'elle arrive aux Rochers.

Enfin l'église collégiale de la Madeleine avait été construite au commencement du treizième siècle sur l'emplacement actuel des écoles laïques, dans l'avant-cour du château, par le baron André II ; elle était desservie par douze chanoines.

Des communautés de femmes complétaient, à Vitré, cet ensemble monastique.

La Maison-Dieu, fondée en 1205 par le baron André II, avait été déplacée par son fils lors de la construction de la ceinture urbaine ; il l'avait transférée hors de la ville, au pont du Rachapt, sur la Vilaine, où nous le trouvons encore aujourd'hui. Cet hôpital, qui eut pour administrateurs les Frain, les de Gennes, les de Châteauvieux, était, à l'époque de madame de Sévigné, desservi par des Hospitalières Augustines qui venaient d'arriver à Vitré et qui y soignent encore les malades avec le surplis blanc des chanoines. La marquise se trouvait dans cette communauté en pays ami ; madame de Sévigné présenta même au baptême la nièce de la supérieure, Renée Le Clavier.

Les Ursulines s'établirent aussi dans la ville, à la fin du dix-septième siècle, pour l'éducation des enfants pauvres. Elles ont depuis lors si charitablement continué leur tâche, que cette ville de dix mille habitants, où les pauvres

abondent, n'a point eu, depuis deux cents ans, à se préoccuper de l'instruction primaire pour les filles. Sans qu'aucun édifice scolaire, aucun traitement d'institutrices, aucune subvention directe ou indirecte, aient jamais figuré au budget municipal, la gratuité n'a pas cessé d'être assurée aux trois ou quatre cents petites écolières de la classe indigente. Madame de Sévigné assista au début de cet utile établissement, qui prit d'abord et conserva pendant quarante ans, comme prieure, la pieuse et capable Hélène de Gennes. Lavardin, évêque de Rennes, que nous trouverons lié avec sa spirituelle diocésaine des Rochers, encouragea l'œuvre naissante des Ursulines et disait hautement, de leur intelligente prieure, « qu'à dix lieues à la ronde il ne connaissait pas de tête mieux organisée ». Ces religieuses n'occupaient pas alors leur monastère actuel, mais bien les bâtiments affectés depuis au collège diocésain.

Non contente de ces deux communautés de femmes et de celle des Bénédictines, la marquise en souhaite une quatrième : « Plût à Dieu que j'eusse à Vitré mes pauvres filles de Sainte-Marie, » les Visitandines !

Quant aux protestants, leur culte s'exerçait alors, sinon publiquement, au moins ouvertement.

Le roi Louis XIV n'avait pas encore obéi

aux serments solennels de son sacre : « Au nom de Jésus-Christ, je promets d'écarter tous les hérétiques, de l'étendue de ma domination : je confirme ces promesses par serment; j'en prends Dieu à témoin et ces saints Evangiles. » Il n'avait pas encore mérité, en révoquant l'Edit de Nantes, les enthousiasmes de Bossuet et cette appréciation de madame de Sévigné : « Rien n'est si beau Jamais. aucun roi n'a fait ni ne fera rien de plus mémorable ! »

Or l'Edit de Henri IV autorisait le culte réformé dans deux localités par bailliage ou sénéchaussée du royaume ; et Vitré était un de ces centres officiels. Le protestantisme s'était établi dans cette ville par influence de la famille de la Trémouille. C'est même à Vitré que fut convoqué en 1577 le synode de toutes les Églises réformées de Bretagne ; plus tard, en 1592, une seule église protestante resta debout dans la province, celle de Vitré, qui figura au synode général français, convoqué à Saumur. Cependant le troupeau de Vitré n'était pas nombreux; il ne pouvait guère plus d'ailleurs se recruter que dans les familles de riche bourgeoisie; car des règlements et déclarations, rendus pendant les années qui précédèrent la fameuse révocation, avaient préludé aux rigueurs de cette mesure et interdisaient aux protestants l'exercice d'un grand nombre de petites professions, telles que celles d'apothi-

caires, d'épiciers, d'huissiers, de commis, de clercs, etc. Leur pasteur que l'on rencontre à table chez la princesse de Tarente : « Je dînai avec le Ministre ; mon fils disputa comme un démon, » se nommait M. Besly. Le simple prêche qui succédait à un temple de ville, précédemment démoli par arrêt de 1671, était situé en dehors des murailles dans des terrains que traverse aujourd'hui la rue des Fouteaux, c'est-à-dire des hêtres. Madame de Sévigné, qui entend ces huguenots en passant devant leur porte, remarque qu'ils « chantaient des oreilles ». Cette expression, empruntée à Rabelais et qui signifie : à demi-voix, établit que les protestants de Vitré, malgré la présence d'une princesse de leur religion, étaient tenus de se conformer à l'ordonnance de 1659 leur interdisant le chant des psaumes sur un ton élevé qui pût être entendu du dehors.

Le château de Vitré, dont les donjons déchiquetés et le monumental portail sont encore aujourd'hui l'admiration des artistes, était dès lors inhabité.

La vieille demeure des la Trémouille, si fièrement juchée sur son rocher de schiste noir, ne prend vie et splendeur qu'à l'époque des états provinciaux, ou quand le duc Belgique-Hollande de la Trémouille, récemment promu dans les cordons bleus, vient s'y reposer des fatigues de la guerre et de la cour : « Il fut

reçu à grand bruit à cause de sa chevalerie; c'est une des occasions où l'on redouble les honneurs, et même les redevances, selon le droit de certaines terres. » Dans tous ces galas exceptionnels, on trouve les agencements intérieurs assez mal commodes : « Pour les pyramides de fruits, il faut faire hausser les portes; nos pères ne prévoyaient pas ces sortes de machines, puisque même ils ne comprenaient pas qu'il fallait qu'une porte fût plus haute qu'eux. Une pyramide veut entrer, une de ces pyramides qui font qu'on est obligé de s'écrire d'un bout de la table à l'autre... Cette pyramide donc, avec vingt ou trente porcelaines, fut si parfaitement renversée à la porte, que le bruit qu'elle causa fit taire les violons, les hautbois et les trompettes. » L'intendant du château était, en ce temps-là, Olivier du Bourdieu, dont les descendants se trouvent encore à Vitré.

La ville, à ces mêmes époques exceptionnelles, est très animée; les plaisirs y abondent : « On mange à deux tables dans le même lieu, la bonne chère est excessive, on remporte les plats de rôtis tout entiers. » — « J'y vins lundi au soir, madame de Chaulnes me donna à souper, avec la comédie du *Tartufe*, point trop mal jouée. » — « Hier, je fus encore à la comédie : c'était *Andromaque*, qui me fit pleurer plus de six larmes ; c'est assez pour une

troupe de campagne. Le soir on soupa, et puis le bal. » — « Je meurs de faim, au milieu de toutes ces viandes, et je proposais l'autre jour à Poménars d'envoyer accommoder un gigot de mouton à la Tour de Sévigné, pour minuit, en revenant de chez madame de Chaulnes. » — « Il y avait dimanche un bal qui fut joli, il y avait des danseurs et des danseuses qui nous ravissaient. » — « Lundi, M. d'Harrouïs donna un dîner à M. et madame de Chaulnes, à tous les magistrats et commissaires : j'y étais, l'abbé y vint : ce fut le plus beau repas que j'aie vu depuis que je suis au monde. » — « Des comédiens de campagne ont joué parfaitement bien le *Médecin malgré lui*, à Vitré; on en pensa pâmer de rire. »

En dehors même de ces périodes, « où il semblait que tous les pavés de Vitré fussent métamorphosés en gentilshommes », les réunions sont assez fréquentes dans la ville. « Mon fils a réussi dans un bal de Vitré. » — « Il y eut encore dimanche un bal de Vitré. » Non seulement on danse, mais on mange solidement. « De grandes collations de viandes qui mettent au désespoir à cause des conséquences. » — « L'Étoile de la mangerie s'est mise dans ce pays malgré moi, je m'en suis plainte à vous, car nous mangeons si sérieusement et si fort, comme du temps de nos pères, que l'on ne sent pas l'ennui de la dépense ». Voici, par

exemple, une excellente table, « chez une fort jolie femme de Vitré, qui m'avait priée ». — « C'était à une petite maison de campagne, et ce fut le plus beau et le plus grand repas que j'ai vu depuis longtemps. Toutes les bonnes viandes et les beaux fruits de Rennes y étaient en abondance ; les tourterelles et les cailles grasses, les perdreaux, les pêches et les poires, comme à Rambouillet. Nous fûmes surprises, et nous comprîmes qu'il n'est question que d'avoir de l'argent, chose dont nous étions déjà toutes persuadées, le princesse et moi. »

Nous regrettons de ne pas connaître le nom de la fastueuse Vitréenne, dont les menus sont présentés comme si attrayants. La tradition d'hospitalité qu'elle a dû laisser à ses descendants ne nous aiderait pas d'ailleurs à retrouver sa trace. Car ces traditions se répètent dans toute la contrée, si larges et si générales, qu'elles ne sauraient caractériser spécialement une famille ou une maison. Il est fâcheux aussi de ne pas connaître cette « assez jolie femme de Vitré qui a couché ici trois nuits : elle aime à jouer, nous ne cessions de jouer ; » « ni cette jolie femme de Vitré que j'aime assez, très raisonnable ; » ni cette autre agréable Vitréenne qui, avec madame de Marbeuf, aide madame de Sévigné « à amuser son fils » malade ; ni enfin toutes ces personnes de la ville, que le voisinage mettait en rapport avec madame de Sé-

vigné, lesquelles avaient, paraît-il, l'esprit et le bon esprit d'accepter sans amertume la situation plus relevée de la marquise, ainsi que les honneurs exceptionnels dont elle était l'objet : « Ce sont sans cesse des distinctions, peut-être peu sensibles pour nous, mais qui me font admirer la bonté des dames de ce pays-ci ; je ne m'en accommoderais pas, comme elles, avec toute ma civilité et toute ma douceur. » Beaucoup venaient aux Rochers le dimanche et s'en retournaient en ville à six heures. Il s'agit sans doute de ces familles de hauts bourgeois de la ville, tels que les Hardy, les Frain, les Séré, les Lemoine, les Le Clavier, les Bonnieu, que distinguait une honorabilité héréditaire, qu'avait enrichis le commerce d'outre-mer, et que nous voyons, dès cette époque et depuis, se rattacher à la noblesse bretonne par des alliances dans la robe et l'épée avec les familles de Montalembert, Hay de Tizé, de Landal, de Farcy, de Piré, de Robien, de Kérembourg, de Montboucher, de Legge de Courte, de la Villegontier.

Les noms de ces familles, qui se sont perpétués dans le pays jusqu'à nos jours, nous eussent intéressé sous la plume de la châtelaine, plus que ceux de pauvres filles ridicules, dont madame de Sévigné torture plaisamment les noms et qui n'ont pas laissé trace à Vitré, telles que les demoiselles de Kerbonne et de Kerqueoison, devenues, dans ses lettres, « de Kerbogne et de

Croqueoison, » — « qui portent les jupes courtes au-dessus de la cheville du pied, » — « et dont les noms me réjouissent. »

Mademoiselle du Cernet sert de tête d'essai pour les nouvelles coiffures : on « la brétaude et testonne » à plaisir, quand on veut comparer la mode « des cheveux coupés et frisés, faisant une petite tête de chou rond, sans coiffe, en vrai fanfan, pour contrefaire la tête naissante, sans que rien accompagne les côtés, en un mot, le genre hurluberlu, » avec la mode moins folle « des cheveux coupés de chaque côté d'étage en étage, dont on fait de grosses boucles rondes et négligées, comme deux gros bouquets de chaque côté. » La demoiselle s'y prête sans mot dire : « Après souper, nous avons coupé les cheveux à la petite du Cernet, et lui avons mis le premier appareil que nous lèverons demain. » La Launaie est « bariolée comme la chandelle des rois ; et nous trouvâmes qu'elle ressemblait au second tome d'un méchant roman. » Ces pauvres filles sont le sujet de continuelles plaisanteries : « Il y a de grandes cabales à Vitré : Mademoiselle de Croqueoison se plaint de mademoiselle du Cernet, parce que l'autre jour, à un bal, il y eut des oranges douces dont on ne lui fit point de part. »

## CHAPITRE XIV

### RENNES

Madame de Sévigné visite assez fréquemment la capitale provinciale, où l'appellent les hautes amitiés dont elle nous a déjà entretenus, telles que celle du gouverneur de Bretagne et des divers personnages officiels, préposés, sous ses ordres, à l'administration générale. Toute la haute société lui fait, d'ailleurs, grand accueil. « J'avais à repousser, à répliquer, à me défendre, moi seule contre cent autres; je vous dis que je ne m'étais jamais trouvée à telle fête. »

Aussi sa vie, à Rennes, est-elle fort agitée : « Dîner, souper chez M. et madame de Chaulnes; avoir fait mille visites de devoirs, aller, venir, complimenter, s'épuiser, devenir tout aliénée comme une dame d'honneur. L'on m'honore trop. Je suis extrêmement affamée de

jeûne et de silence. Je n'ai pas beaucoup d'esprit, mais il me semble que je dépense ici ce que j'en ai en pièces de quatre sous, que je jette et que je dissipe à tort et à travers ; et cela ne laisse pas de me ruiner. »

Le fils du duc de Lavieuville, surintendant des finances sous Louis XIII et sous la régence, fut évêque de Rennes jusqu'en 1676.

Madame de Sévigné apprécie les qualités de son successeur Lavardin. Elle le reçoit souvent aux Rochers ; elle le retient même longtemps par ses causeries. « M. de Rennes a passé ici comme un éclair ; il y soupa ; nous causâmes fort tout le soir sur le sujet de madame de Lavardin. Je ne sais point retenir les gens ; il disparut à trois heures du matin. »

En 1680, député par les états pour présenter au roi le cahier de cette assemblée, l'évêque de Rennes descend à Paris chez la marquise, qui lui donne la chambre de sa fille. « M. de Rennes vous garde votre appartement, et nous donnera pourtant tout le temps d'y faire travailler. Vous ne m'avez aucune obligation de cette société ; ce n'en est point une. C'est un homme admirable ; il pèse rien, non plus que ses gens ; sa conversation est légère. On le voit peu ; il trotte assez et ne hait pas d'être dans sa chambre ; on le souhaite. Il ne ressemble pas à feu M. du Mans. Enfin, il est tel que, si l'on souhaitait quelqu'un qui ne fût pas vous, ce serait un autre

comme celui-là. Il m'a priée déjà plusieurs fois de vous faire bien des compliments et de vous dire que, quelque joie qu'il ait d'être ici, il m'aime trop pour n'avoir pas beaucoup d'envie de vous quitter la place. » Ce prélat signa au contrat de mariage du jeune marquis de Sévigné.

Le marquis de Coëtlogon, gouverneur de Rennes à cette époque, est l'aïeul d'un fonctionnaire du même nom qui a administré, au commencement de ce siècle, le pays de Vitré, et, plus tard, tout le département d'Ille-et-Vilaine. Les rapports du marquis avec madame de Sévigné sont assez tendus, parce que son neveu fut le concurrent heureux du marquis de Sévigné pour la députation de 1689. Aussi quand, après les troubles de Bretagne, l'opinion attribue aux soins de ce haut magistrat la pacification de Rennes, le retour du parlement, le présent de cette ville au roi, madame de Sévigné s'écrie : « Il n'y fait rien du tout, car les volontés vont toutes seules ; mais, comme il est gouverneur de Rennes, il a un air de s'empresser. » Elle s'indigne « de la part que M. de Coëtlogon paraît avoir à tout cela, comme gouverneur de cette ville où l'on tient les états. »

Le marquis de Coëtlogon appartenait à une vieille famille bretonne ; son père avait été, comme lui, gouverneur de Rennes. Son train

était des plus importants : « Tout parle pour lui ; il fait une dépense enragée, » et sa table est citée.

La marquise Péronnelle de Coëtlogon parle en bons termes de madame de Sévigné, qui ne veut pas d'ailleurs la regarder comme une ennemie : « Je dis, à Pommereuil, avec plaisir que j'aurais vu madame de Coëtlogon si son mari m'avait visitée ; il m'approuve. »

Il arrive à cette dame une invraisemblable aventure : « Elle prit tant de chocolat, étant grosse, l'année passée, qu'elle accoucha d'un petit garçon noir comme un diable, qui mourut. »

La marquise descend à Rennes, chez une amie, à l'hôtel Marbeuf.

La marquise de Marbeuf, veuve d'un président à mortier au parlement de Bretagne, est toute dévouée à la châtelaine des Rochers : « C'est une femme qui m'aime et qui, en vérité, a de bonnes qualités et un cœur noble et sincère. » — « J'ai encore ici la bonne Marbeuf, qui m'est d'une consolation incroyable. » — « Nous avons présentement madame de Marbeuf, qui est bonne à tout : elle est commode et complaisante. » — « C'est la meilleure amie du monde. Nous nous trouvons fort bien d'elle ; elle, fort bien de nous. »

La marquise ne veut pas que le malin Coulanges inflige un surnom à cette amie : « Il est enragé après cette pauvre Cuverdan ; c'est une

furie, et c'est une injustice dont il rendra compte à Dieu ; car cette pauvre famille dit mille biens de lui ; et, tout bien compté et bien rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si bon cœur et de si nobles sentiments. » — « C'est une très bonne et généreuse femme, qui sait aimer. »

Devenue veuve, madame de Marbeuf veut habiter quelque temps Paris. « Elle avait un peu commencé du temps de son mari ; et elle ne se contraint plus présentement : elle va louer une maison pour cent ans et baise très humblement les mains à la pauvre Bretagne. » Madame de Sévigné songe à la loger avec une amie. « La Marbeuf démêle ses affaires pour s'aller établir à Paris. J'avais pensé que mademoiselle de Méry ferait très bien de louer une maison avec elle ; c'est une femme très raisonnable, qui veut mettre 700 ou 800 francs à une maison ; elles pourront, ensemble, en avoir une de 11 à 1,200 livres ; elle a un bon carrosse, elle ne serait nullement incommode ; et on n'aurait de société avec elle qu'autant qu'on le voudrait ; elle serait ravie de me plaire et d'être dans un lieu où elle me pourrait voir ; car c'est une passion, qui pourtant ne la rend point incommode. »

Elle conserve toutefois à Rennes son principal établissement. « Elle a fait ajuster et meubler sa maison si proprement, et tout cela d'un

si bon air, qu'elle mérite toutes sortes de louanges. »

C'est dans cet hôtel si bien restauré, actuellement appelé hôtel de Karadeuc, en haut du contour de la Motte, qu'elle offre à madame de Sévigné une hospitalité très empressée, « une belle chambre meublée d'un beau velours rouge cramoisi, ornée comme à Paris, un bon lit, où j'ai dormi admirablement. » — « Elle est si transportée de m'avoir, elle me marque tant d'empressements et tant d'amitié que j'en suis tout embarrassée. » — « Elle me fait passer ici de fort agréables jours : bonne compagnie ; de la musique. »

En acceptant une si chaleureuse hospitalité, madame de Sévigné risquait de blesser ses amis de Chaulnes, qui étaient en froid avec madame de Marbeuf.

« Mais il faut souffrir ce petit chagrin. J'irai toujours mon chemin ; je ne suis mal avec personne. » — « Ne croyez pas, ma fille, que je me sois brouillée avec M. et madame de Chaulnes, pour loger chez madame de Marbeuf. Je leur en parlai : ils le voulurent fort bien. »

Elle reconnaît tant d'affection en réconciliant les deux maisons :

« J'ai si bien fait que je l'ai remise comme elle doit être avec M. et madame de Chaulnes, c'est-à-dire allant les voir. Ils ont même oublié

le passé pour l'amour de moi, et l'ont priée de manger. »

Si simple aux Rochers, la châtelaine gardait pour Rennes ses toilettes élégantes : « Je vous prie de consulter madame de Chaulnes pour l'habit d'été qu'il me faut pour l'aller voir à Rennes... J'ai un habit de taffetas brun piqué, avec des campanes d'argent, un peu relevées aux manches et au bas de la jupe ; mais je crois que ce n'est plus la mode ; et il ne faut pas se jouer à être ridicule à Rennes, où tout est magnifique. » Quand les robes manquent, on met à profit de secourables circonstances : « Vous apprenez la mort de notre pauvre cousine, madame de Rarai... J'ai porté un petit deuil à Rennes. Je n'avais point de bel habit de couleur ; et ce petit deuil, qui m'a été commodité non pareille, a fait voir à toute la Bretagne mon bon naturel. »

Tous les jours, madame de Sévigné accompagne madame de Chaulnes au *salut*, sans priser spécialement « l'éloquence des prédicateurs » ; et elle suit madame de Marbeuf « au cours », qui est sans doute la promenade plantée de vieux arbres, appelée aujourd'hui le Mail.

La chère est fort grande dans cette ville ; c'est d'abord à l'occasion des états provinciaux. « Je n'ose vous parler des magnificences de Rennes, de peur de vous donner une indiges-

tion, car ce sont des festins. Le même jour, dîner chez M. de la Trémouille, souper chez le premier président; dîner chez M. de Pommereuil, souper chez M. de Rennes; dîner chez M. de Coëtlogon, souper chez M. de Saint-Malo; ainsi tous les jours : comment vous en portez-vous? Il y a vingt tables de cette force. »

Même en dehors de ces époques exceptionnelles qui rassemblent toute la Bretagne, on mange encore, à Rennes, très grandement : « Nous soupâmes tous hier chez M. de Rennes ; ce sont des festins : c'est ici le pays de la bonne chère et de la bonne viande bien piquée, comme le pays du beurre de la Prévalaye. » Ailleurs, « nous retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières et deux grandes tables servies également de seize couverts chacune ; c'est tous les soirs la même chose. » — « Je suis assurée que je vous manderai le plus grand dîner, le plus grand souper, et toujours la même chose. »

On trouve là, d'ailleurs, d'autres plaisirs que la table : « Du Mesnil a fait venir l'opéra d'*Athys* à Rennes; il n'est pas un si grand volume, mais il est fort joli. » On y danse aussi beaucoup.

Parmi les nombreux devoirs qui occupent à Rennes les heures de la marquise, elle mentionne « mille visites de couvent. » La capitale de la Bretagne donnait, en effet, asile à beau-

coup de familles religieuses, parmi lesquelles se distinguait l'abbaye bénédictine de Saint-Georges. Madeleine de Marillac s'était retirée dans cette grande communauté de Rennes, après avoir perdu son mari le marquis de la Fayette, fils de la célèbre romancière du dix-septième siècle, qui fut l'intime amie de madame de Sévigné. Cette jeune femme, que nous voyons, à l'époque de son mariage, entourée d'honneurs et de richesses, » dans une salle parée de fleurs de lis et de bâtons de maréchal, avec beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques et de cristaux, avec beaucoup de domestiques, de valets de chambre et de livrées, » se montra digne des grands exemples que lui avait laissés son oncle le chancelier Michel de Marillac, pieux et charmant auteur de la plus suave traduction, faite jusqu'à ce jour, de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Elle se donna toute à Dieu. Sous le règne de cette abbesse, les bâtiments claustraux furent magnifiquement reconstruits. Leur monumentale ordonnance domine encore aujourd'hui le cours de la Vilaine, dans la traversée de Rennes. Leur usage sans doute a modifié ; mais l'Administration de la guerre, à laquelle nos révolutions les ont dévolus, a respecté la crosse et l'écusson dont Madeleine de la Fayette avait marqué son œuvre. De plus, les crampons de fer qui maintiennent ces masses de granit sont

apparents; ils figurent des caractères gigantesques qui forment sur la longue façade l'illustre nom de la restauratrice. Aussi obligeante que magnifique, l'abbesse de Saint-Georges prêta 10,000 francs à la vieille amie de sa mère; nous trouvons cette dette dans un compte dressé par M. de Sévigné lui-même.

Dans le voisinage de Rennes est située l'une des propriétés de la marquise, le manoir de Sévigné. Ce vieux berceau de la famille a, dès cette époque, perdu toute son importance. La terre, nous apprend M. de Sévigné, ne se compose plus que de moulins avec quelques métairies et quelques fiefs. Il l'estime 18,000 livres. Tout minimes que soient ces intérêts, la sage propriétaire les recommande au gouverneur, lors des occupations militaires en Bretagne : « Je suis sûre des ménagements qu'il a pour Sévigné, qui est aux portes de Rennes. » Mais cette propriété est sujette à d'autres détériorations, car M. de Sévigné écrit : « Si M. de Grignan croit parler juste en m'appelant M. de Sévigné, il pourrait bien se tromper; car il a fait, depuis hier, un si terrible débordement des eaux que je crois qu'il a emporté ce qui reste de cette terre ; ainsi je ne suis plus que M. des Rochers. » Cette terre fut, ainsi que celle de Lestomeur, vendue par M. de Simiane, l'héritier du marquis de Sévigné; elle fut achetée par M. Légonet.

## CHAPITRE XV

### LE PARLEMENT

L'élément prépondérant à Rennes est le Parlement. Cette compagnie souveraine occupe dans la ville et dans la province la place la plus importante. La capitale bretonne est essentiellement une ville de haute judicature.

Le « palais du Parlement est le plus beau de France. »

Les magistrats tiennent le haut du pavé; c'est en leur honneur « que les prédicateurs s'y évertuent », et les jeunes Bretonnes ne rêvent point de plus belle union que dans une famille de magistrature. « Elle a refusé des présidents à mortier; c'est tout dire! »

Le parlement est-il exilé de Rennes, on entend « les pleurs et les cris de Rennes, en voyant sortir son cher Parlement ». Revient-il, « toute la ville est dans les cris et les feux de joie ».

Bien plus, dans une circonstance où la cour avait exilé à Vannes ce fier Parlement, « afin de le faire consentir, pour se racheter, qu'on bâtit une citadelle à Rennes, et où cette noble compagnie voulut obéir fièrement et partit plus vite qu'on ne voulait, » nous voyons la ville de Rennes offrir 500,000 francs pour rentrer en possession du Parlement, qui fut réintégré après avoir, de son côté, versé 500,000 francs.

*M. d'Argouges*, père de l'évêque de Vannes, fut longtemps premier président du Parlement de Bretagne ; la châtelaine le reçut aux Rochers.

Son successeur fut le *comte de Pontchartrain*. » Il mit, dit Saint-Simon, le Parlement et la justice sur un pied tout différent qu'il n'avait été, fit toutes les fonctions d'intendant dans une province qui n'en souffrait point encore, mit tout en bon ordre et se fit aimer partout. Il y eut de grands démêlés d'affaires avec le duc de Chaulnes, qui était adoré en Bretagne, et qui n'était pas accoutumé qu'autre que lui et les états, dont il était le maître, se mêlassent de rien dans ce pays. »

Cet homme éminent quitta la Bretagne, en 1687, comme contrôleur des finances et chancelier de France. Sa bienveillance pour la famille de Sévigné ne se démentit pas à Paris, malgré la liaison intime de la marquise avec la duchesse de Chaulnes qu'il n'aimait point.

« Je ne suis point du tout mal avec M. et madame de Pontchartrain ; je les ai vus depuis que vous êtes partie ; je leur ai écrit à tous deux ; le mari m'a déjà répondu et à mon fils très agréablement. Je n'ai rien du tout de marqué à leur égard, car ce n'est pas un crime d'être amie de nos gouverneurs. »

Ce fut même au crédit de Pontchartrain, devenu ministre, que M. de Sévigné dut plus tard d'obtenir le poste de lieutenant de roi à Nantes, poste qui lui était disputé par un autre gentilhomme breton, M. de Guémadeuc.

Le ministre fit même ajouter aux émoluments de cette charge 2,000 francs par an pour le logement.

M. de Pontchartrain fut remplacé, à Rennes, par *M. de la Falluère*, dont « tout le monde est content au dernier point ». — « M. de Chaulnes me dit, l'autre jour : — Madame, vous devriez venir avec nous, à Vannes, voir le premier président. Il vous fait des civilités depuis que vous êtes dans la province, c'est une espèce de devoir à une femme de qualité. » La marquise se décida à faire cette lointaine visite : « M. de la Falluère me fit des honnêtetés au delà de tout ce que je puis dire. Il me regardait et ne me parlait qu'avec des exclamations : — « Quoi ! c'est là madame de Sévigné ! Quoi ! c'est elle-même ! »

Nous voyons aussi le premier président aux

Rochers : « Nous eûmes lundi M. de la Falluère et sa femme, et sa fille et son fils : ils soupèrent et couchèrent ici ; ils furent contents de nos allées. »

Le procureur général au parlement de Bretagne, *M. de la Bédoyère*, épouse une des demoiselles de Murinais, charmantes amies de madame de Sévigné.

L'avocat général *de Montigny* est frère de l'évêque de Léon. La marquise l'assista dans la dernière maladie de ce prélat : « Il me parut inconsolable ; je lui offris de venir pleurer en liberté dans mes bois ; il me dit qu'il était trop affligé pour chercher cette consolation. »

*M. de Méneuf*, président au parlement de Bretagne, est débiteur de madame de Sévigné, à laquelle il avait acheté une terre (probablement une partie de la seigneurie de Sévigné). « Nous travaillons à finir une sotte affaire avec un président, pour recevoir le reste du payement d'une terre : ce qui nous arrête présentement. »

Le débiteur, se fondant sur l'absence de titres qu'on devait lui livrer et qui établissaient le droit de haute justice sur cette terre, demanda, par-devant la chambre des enquêtes au parlement de Rennes, que le contrat fût résilié ou qu'on lui fit remise de 6,000 livres sur le prix convenu. Mais les titres égarés furent enfin retrouvés entre les mains du régisseur Vaillant,

qui gardait ce « papier sans que la vertu lui en fût connue ». La marquise les présente aussitôt, ce qui détruit les prétentions de l'acheteur : « Méneuf fut au désespoir que nous lui ayons donné une haute justice, parce qu'il n'a plus de prétexte pour ne pas achever de me payer. Il avait compté sur une remise de 5 ou 6,000 francs, qui s'évanouit par ce papier ; j'attends la fin de cette petite affaire. C'est un plaisir de voir les convulsions de la mauvaise foi qui ne sait plus où se pendre et qui est abandonnée de tous les prétextes. »

L'affaire s'arrange ensuite : « Mon président se dispose à me donner de l'argent. » M. de Méneuf vient même aux Rochers avec son beau-fils, dont le ramage et le plumage sont très disparates : « Un président m'est venu voir, avec qui j'ai une affaire que je vais essayer de finir pour avancer mon retour autant que je le puis. Le président avait avec lui un fils de sa femme qui a vingt ans et que je trouvai, sans exception, la plus agréable et la plus jolie figure que j'aie jamais vue. J'allais dire que je l'avais vu à cinq ou six ans, et que j'admirais, comme M. de Montbazon, qu'on pût croître en si peu de temps : sur cela il sort une voix terrible de ce joli visage, qui nous plante au nez, d'un air ridicule, que mauvaise herbe croît toujours ! Voilà qui fut fait : je lui trouvai des cornes. S'il m'eût donné un coup de massue sur la tête, il

ne m'aurait pas plus affligée ; je jurai de ne plus me fier aux physionomies. »

« Le comte *de Bréhant de Mauron* », également président au parlement de Bretagne, avait marié son fils à mademoiselle de la Coste, et sa fille à M. de Sévigné. La châtelaine avait même été en rapport avec lui avant ce dernier mariage, car M. de Bréhant de Mauron avait une sœur dans le voisinage des Rochers, madame Hay des Nétumières de Tizé. *Le bon Président* parut quelquefois regretter que, dans les questions d'intérêt, son gendre fût sacrifié à madame de Grignan par la trop partiale marquise. Toutefois nous le trouvons en amitié avec madame de Sévigné : « J'ai reçu votre dernière lettre, mon cher président : elle est aimable comme tout ce que vous m'écrivez... Adieu, mon bon président, mon fils vous fera part de ma lettre ; j'embrasse votre tourterelle. »

*M. de Méjusseaume*, doyen des conseillers au parlement de Bretagne, est un ami de madame de Sévigné, qui parle de ses bons rapports avec lui, avec sa femme, avec ses enfants et apprécie d'autant plus leur affection, que cette famille parlementaire était proche alliée de la famille de Coëtlogon, peu aimée aux Rochers.

Le *comte de Montmoron*, parent des Sévigné, est conseiller doyen au parlement de Rennes. La marquise parle affectueusement de ce cousin breton.

Il entretient avec sa cousine un commerce intelligent et littéraire. « M. de Montmoron a été ici deux ou trois jours pour des affaires : il a bien de l'esprit ; il m'a dit de ses vers ; il sait et goûte toutes les bonnes choses. Nous relûmes la mort de Clorinde. »

Ce conseiller se pique même de philosophie. « M. de Montmoron arriva, vous savez qu'il a bien de l'esprit ; le P. Damaie, qui n'est qu'à 20 lieues d'ici ; mon fils qui, comme vous savez encore, dispute en perfection ; les lettres de Corbinelli ; les voilà quatre. Et moi, je suis le but de tous leurs discours ; ils me divertissent au dernier point. M. de Montmoron sait votre philosophie et la conteste sur tout, mon fils soutenait Descartes ; le Damaie le soutenait aussi, et les lettres s'y joignaient. Mais ce n'est pas trop de trois contre Montmoron. Il disait que nous ne pouvions avoir d'idées que de ce qui avait passé par nos sens. Mon fils disait que nous pensions indépendamment de nos sens ; par exemple, nous pensons que nous pensons. Voilà, grossièrement, le sujet de l'histoire. Cela se passa fort bien et fort agréablement ; ils me réjouissaient beaucoup. »

Madame de Sévigné fait de son oncle un éloge plus enviable encore : « M. de Montmoron mourut, il y a quatre jours, chez lui, d'une violente apoplexie, en six heures. C'est une belle âme devant Dieu ! »

Le conseiller *Du Guesclin*, descendant de l'illustre guerrier, est mentionné par la marquise comme ayant marié très précipitamment son fils. Ce jeune homme se nommait Bertrand, comme le grand aïeul ; il était seigneur de la Roberie et capitaine de dragons au régiment de Bretagne. Il épousa Renée de Cranhac, et la chose se fit, comme on va le voir, très expéditivement. « Quand M. de Chaulnes eut réglé les articles, il dit : Faisons le contrat. On y consentit. Et puis il dit : Mais qui nous empêche de les marier demain ? Chacun dit : Mais des habits ? mais une toilette ? mais du linge ? Il se moque de ces sottises. M. de Rennes donna la dispense de deux bancs. Le lendemain, il était dimanche, on en jeta un le matin, ils furent mariés à midi ; l'après-midi, la petite fille dansa comme un ange ; le lendemain, c'était madame Du Guesclin, ayant épargné 20,000 francs de frais de noces. Toutes les deux familles ont été ravies de cette épargne. »

Une autre famille de Parlement, la famille *Descartes*, occupe beaucoup madame de Sévigné parce qu'elle tient de fort près au grand philosophe. Elle comprend, en première ligne, le frère aîné de l'écrivain qui succède à son père dans la charge de conseiller de grand'chambre au Parlement de Bretagne. Il est, dit un rapport adressé à Colbert, « assez accommodé, fort bon juge, et, quoiqu'il ne soit pas extraordinaire-

ment savant, il a pourtant de grandes lumières et est des plus forts de sa compagnie. » Deux autres Descartes siègent au même Parlement, l'un comme conseiller à la Tournelle, « qui a de l'honneur et de la probité, d'un caractère sévère et ennemi des passe-droits ; » l'autre, comme conseiller aux enquêtes ; « il aime ses fonctions et y est fortement appliqué. »

Les enfants de ces magistrats composent une nombreuse famille. « Il vint deux petites-nièces de votre père Descartes. Il y avait une autre vraie nièce. Je vis aussi deux neveux ; mais le plus plaisant, c'est un Jésuite, bridé entre les menaces de la Société et son inclination naturelle pour la mémoire de son oncle, de sorte que le pauvre Père mange toujours des pois chauds, comme disait M. de la Rochefoucauld ; il n'osait prononcer une seule parole distincte. »

« Tous sont « honnêtes et fort aimables ». — « Les petites-nièces sont très jolies femmes. » — « Je suis si prévenue en leur faveur, qu'il me semblait qu'elles dansaient le passe-pied tout autrement que les autres ; elles ont bien de l'esprit dans les yeux. L'une ressemble à madame de Saint-Géran comme deux gouttes d'eau ; l'autre est une fort belle brune. »

Mais la propre nièce de Descartes, qui se nomme Catherine, est la préférée aux Rochers : « Elle a de l'esprit comme lui ! Celle-là sait quasi aussi bien que vous sa philosophie. » —

« Je ris quelquefois de l'amitié que j'ai pour mademoiselle Descartes ; je me tourne naturellement de son côté ; j'ai toujours des affaires à elle ; il me semble qu'elle vous est de quelque chose, du côté paternel de M. Descartes ; et dès là je tiens un petit morceau de ma chère fille. » — « J'aime passionnément mademoiselle Descartes ; elle vous adore. »

Cette personne, « à qui madame de Chaulnes donne une pension », — « fait très bien les vers ». — « Voilà une manière d'impromptu qu'elle fit l'autre jour ; mandez-moi ce que vous en pensez ; pour moi, il me plaît fort, il est naturel et point commun. » Mais, ce qui est plus remarquable, « elle est savante, comme son oncle et comme vous ». Elle cultive et apprécie les théories de son oncle : « M. de Soissons attaque vivement M. Descartes ; mademoiselle Descartes en est fort indignée, après les compliments infinis qu'elle a reçus de lui, à Paris sur les éloges dus à son oncle et à l'immortalité de son nom ! » Elle entre même en correspondance philosophique avec madame de Grignan.

Une autre petite Bretonne de cette famille parlementaire s'occupe moins des systèmes et un peu de certain lieutenant général. C'est « une petite madame de la M. C., petite fille de votre père Descartes. Elle a bien de l'esprit, et m'a toute la mine de croire que le feu est chaud, et qu'elle peut brûler et être brûlée. »

La haute cour de justice, dont madame de Sévigné vient d'énumérer les principaux membres, vit, à cette époque, à sa barre un personnage assez bizarre dont nous entretient la marquise :

« Le *marquis de Pomenars* » est, aux Rochers, le boute-en-train de madame de Sévigné, qu'amusent ses saillies et ses aventures.

On a dit de ce gentilhomme breton qu'il avait eu procès pour fausse monnaie, et que, s'étant justifié, il avait payé en fausses espèces les épices de son arrêt. Comme M. de Montmerqué, nous avons peine à croire qu'il faille prendre au sérieux ces grosses accusations, dont la marquise ne parle qu'en les exagérant à plaisir, sur un ton enjoué, et qui n'eussent pas permis au coupable d'entretenir, avec la noblesse du pays, avec le gouverneur même, d'aussi affectueux rapports.

C'est la gaieté qui le caractérise : « La gaieté de Pomenars était si extrême qu'il aurait réjoui la tristesse même. » — « Je n'ai jamais vu un homme si fou que Pomenars ; sa gaieté augmente en même temps que ses affaires criminelles ; s'il lui en vient encore une, il mourra de joie. »

La principale de ces affaires criminelles est l'enlèvement de mademoiselle de Bouillé, fille du comte de Créance. « Pomenars ne fait que de sortir de ma chambre ; nous avons parlé assez sérieusement de ses affaires, qui ne sont

jamais de moins que de sa tête. Le comte de Créance veut, à toute force, qu'il ait le cou coupé : Pomenars ne veut pas, voilà le procès. » — « Pomenars est divin : il n'y a point d'homme à qui je souhaite plus volontiers deux têtes ; jamais la sienne n'ira jusqu'au bout. » — « Pomenars vous demande que sa hardiesse est encore augmentée ; qu'il ne peut jamais être pendu, puisqu'il ne l'a point été. » — « Pomenars est toujours accablé de procès criminels qu'il ne va jamais moins que de sa vie. Il sollicitait, l'autre jour, à Rennes, avec une grande barbe ; quelqu'un lui demanda pourquoi il ne se faisait point raser : Moi, dit-il, je serais bien fou de prendre de la peine après ma tête, sans savoir à qui elle doit être. Le roi me la dispute ; quand on saura à qui elle doit demeurer, si c'est à moi, j'en aurai soin. » — « Pomenars peut se faire raser au moins d'un côté : il est hors de l'affaire de son enlèvement ; il n'a plus que le courant de sa fausse monnaie, dont il ne se met guère en peine. »

Ce condamné paye étrangement d'audace : « Il est si hardi et si effronté que, tous les jours du monde, il fait quitter la place au premier président, dont il est l'ennemi, aussi bien qu'au procureur général. » — « L'autre jour, il trouva une grande assemblée de peuple, il demanda ce que c'était : C'est, lui dit-on, que l'on pend, en effigie, un gentilhomme qui avait enlevé la

fille de M. le comte de Créance. Cet homme-là, sire, c'était lui-même ! Il s'approcha, il trouva que le peintre l'avait mal habillé ; il s'en plaignit, il alla souper et coucher chez le juge qui l'avait condamné. Le lendemain, il vint ici, se pâmant de rire ; il en partit cependant de grand matin dès le jour d'après. » Il se produit même intrépidement à Paris, où nous le trouvons à une matinée littéraire, donnée par Corneille, chez M. le duc de la Rochefoucauld : « Pomenars était au-dessus, avec les laquais, son nez dans son manteau, parce que le comte de Créance le veut faire pendre, quelque résistance qu'il y fasse. »

Le marquis de Pomenars ne fut nullement exécuté. Après plusieurs années, nous voyons ce gai compagnon supporter de bonne grâce une terrible opération. « Ce pauvre Pomenars fut taillé avant-hier, et souffrit cette opération avec un courage héroïque. Madame de Chaulnes m'a donné l'exemple de l'aller voir. » — « La pierre est grosse comme un petit œuf : il caquette comme une accouchée ; il a plus de joie qu'il a eu de douleur. Pour accomplir la prophétie de M. de Maillé, qui disait un jour à Pomenars qu'il ne mourrait jamais sans confession, il a été, avant l'opération, à confesse au grand Bourdaloue. Ah ! c'était une belle confession que celle-là ! Il y fut quatre heures. Je lui ai demandé s'il avait tout dit : il m'a juré que oui, et

qu'il ne pesait pas un grain ; car il a tout dit, et et vous savez qu'il n'est question que de cela, il n'a point langui du tout après l'absolution ; la chose s'est fort bien passée. Il y avait huit ou dix ans qu'il ne s'était confessé, et c'était le mieux. Il me parla de vous, et ne pouvait se taire, tant il est gaillard ! »

## CHAPITRE XVI

### HAUTE BRETAGNE

Madame de Sévigné est appelée quelquefois à Nantes par le soin des terres qu'elle possède dans le voisinage. « On m'y a régalée en reine. » — « J'arrivai ici à neuf heures du soir, au pied de ce grand château que vous connaissez, au même endroit par où se sauva notre cardinal de Retz : on entendit une petite barque ; on demande : Qui va là ? J'avais ma réponse toute prête ; et, en même temps, je vois sortir par la petite porte M. de Lavardin, avec cinq ou six flambeaux de poing devant lui, accompagné de plusieurs nobles, qui vient me donner la main et me reçoit parfaitement bien. Je suis assurée que, du milieu de la rivière, cette scène était admirable ; elle donna une grande idée de moi à mes bateliers : je soupai fort bien. » Le ciel de Nantes ne lui est pas favorable : « Autre-

fois, dans ma jeunesse, l'air de Nantes, un peu mêlé de celui de la mer, me perdait tout mon teint; » mais elle admire « cette ville si bien située ». Elle aime les prés de Mauves que baigne la Loire, près du cours Saint-Pierre : « J'ai pris congé de la belle prairie; » elle considère surtout, avec un souvenir ému, ces murs qui servirent de prison à l'aventureux prélat qu'elle aime si tendrement : « Je ne puis jamais passer au pied d'une certaine tour, que je ne me souvienne de ce pauvre cardinal et de sa funeste mort. »

D'ailleurs, « la vie est ici à bon marché ». Et l'on vit largement : « Ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre, à cause des Rogations, que le moindre poisson paraissait la signora balena. »

Madame de Sévigné n'est pas d'ailleurs sans trouver à Nantes quelques relations : « Les madames m'y font mille honnêtetés, » Elle est très choyée au couvent de la Visitation. « Ma consolation, c'est d'être à mes filles de Sainte-Marie. » — « J'irai demain écrire dans cette maison; j'y dînerai dimanche : encore une fois, c'est ma consolation. » — « J'ai eu le plaisir de passer une partie de mes après-dînées avec mes pauvres filles de Sainte-Marie. »

Les Visitandines fêtaient spécialement cette sympathique visiteuse, qu'elles considéraient comme « les reliques vivantes » de sa sainte

grand'mère. De plus, mademoiselle de Sévigné avait été pensionnaire chez les filles spirituelles de sainte Chantal. « Nos sœurs de Saint-Marie sont aimables : elles ont conservé une idée de vous dont elles me font leur cour... Elles élèvent fort bien les petites filles ; elles ne leur apprennent point à mentir et à dissimuler leurs sentiments ; point de coquecigrues, ni d'idolâtrie ; enfin je les aime. »

Le lieutenant du roi, gouverneur des villes et château de Nantes, est le marquis de Molac de Rosmadec. — « Il est accablé par M. de Lavardin, comme M. de Lavardin est accablé par M. de Chaulnes. »

Nous le voyons aux Rochers et à Nantes, où il reçoit madame de Sévigné avec la plus haute distinction.

Madame de Grignan juge avec peu d'indulgence le physique de ce personnage ; il ne faut pas ajouter une foi entière à ses appréciations ; d'abord, parce que la belle gouvernante de Provence est, en général, assez mal disposée pour la Bretagne ; et, en second lieu, parce que, dans la circonstance dont elle va parler, le marquis de Molac se trouvait en compétition avec M. de Grignan. Il s'agit d'une promotion de cordons bleus, qui était annoncée ou prévue, et qui attirait à Versailles de nombreux candidats : M. de Molac, écrit-elle à sa mère, « arrive pour demander cette faveur : il joint à une grimace

naturelle une convulsion si affreuse que l'on ne peut pas le regarder sans frayeur ou sans rire ; je ne sais comment ces gens-là croient que leur présence peut-être utile. Pour moi, je craindrais que leur présence ne changeât les bonnes intentions qu'on pourrait avoir en leur absence. »

Le fils du marquis de Molac, Sébastien, épouse mademoiselle de Roussille. La mariée, à laquelle « le roi donne la valeur de plus de 400,000 francs », est la sœur de cette célèbre Fontanges, dont la conversion fut saluée ainsi par Bussy-Rabutin dans une lettre à la marquise : « Si ce temps dure, un chemin aux belles filles pour se sauver, ce sera de passer par les mains du roi. Je crois que, comme il dit aux malades qu'il touche : Le roi te touche, Dieu te guérisse ! il dit aux demoiselles qu'il aime : Le roi te baise, Dieu te sauve ! »

Le suppléant du marquis de Molac est M. de Morvaux, qui eut, en 1695, des démêlés de préséance avec M. de Sévigné, alors lieutenant du roi pour la ville et comté de Nantes.

Il y a aussi à Nantes « une espèce d'intendant, qui ne l'est point pourtant ». Il s'agit de M. de Nointel, qui est de la « vraie maison des Béchameil ». Il est député pour l'inventaire et la vérification des titres de la chambre des comptes de Nantes. Sa femme « est fille de madame de Bretonvilliers : elle a dix-sept ans, Elle fait la belle

et croit que c'est mon devoir de l'aller voir ; je n'ai pas bien compris pourquoi, et, en attendant qu'elle me montre par où, je m'en vais aux Rochers. » Cette difficulté de préséance se tranche bientôt : « M. de Nointel me vint voir samedi en arrivant... cette civilité m'obligera d'aller le lendemain chez sa femme; elle me rendit ma visite dès le soir, et aujourd'hui ils m'ont donné un magnifique repas. »

Le premier président de la cour des comptes de Bretagne, qui siégeait à Nantes, est aussi un ami de la marquise : « Il faut que je vous conte ce que c'est que ce premier président, vous croyez que c'est une barbe sale et un vieux fleuve, comme votre Ragusse : point du tout ; c'est un jeune homme de vingt-sept ans, neveu de M. d'Harrouïs, un petit de la Brunnelaye, fort joli, qui a été élevé avec le petit de Seilleraye, que j'ai vu mille fois, sans jamais imaginer que ce pût être un magistrat. Cependant il l'est devenu par son crédit, et moyennant 40,000 francs il a acheté toute l'expérience nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine, qui est la chambre des comptes de Nantes. Il a, de plus, épousé une fille que je connais fort, que j'ai vue tous les jours pendant cinq semaines aux états de Vitré, de sorte que ce premier président et cette première présidente sont pour moi un jeune petit garçon que je ne puis respecter, et une jeune petite demoi-

selle que je ne puis honorer. Ils sont revenus pour moi de la campagne où ils étaient. Ils ne me quittent point. »

Leur petite cousine amuse fort madame de Sévigné : « J'ai trouvé tout d'un coup qu'elle a bien de l'esprit, et une envie immodérée d'apprendre ce qui peut servir à être une personne honnête, éclairée... Sa mère est une dévote ridicule. Cette fille a fait de son confesseur tout l'usage qu'on peut en faire : c'est un Jésuite qui a beaucoup d'esprit. Elle l'a prié d'avoir pitié d'elle, de sorte qu'il lui apprend un peu de tout et son esprit est tellement débrouillé qu'elle n'est ignorante de rien. Tout cela est caché sous un beau visage, fort régulier, sous une modestie extrême, sous une timidité naturelle, sous une jeunesse de dix-sept ans. Il y aurait bien des gens qui s'offriraient à lui donner de l'esprit à la façon que dit La Fontaine ; mais elle paraît n'en point vouloir de celui-là. » — « Elle a dix-neuf ans, mon Agnès, et n'est pas si simple que je pensais : elle a plus que le désir d'apprendre ; elle sait assez de choses. Elle a lu tout ce qu'elle a pu attraper de romans, avec tout le goût que donnent la difficulté et le plaisir de tromper. Vraiment, si je voulais rendre une fille galante, je ne lui souhaiterais qu'une mère et un confesseur comme elle en a ! »

Dans le voisinage de Nantes, madame de Sévigné visite la Seilleraye, qui appartient à

M. d'Harrouïs : « Celui-ci manda, de Paris, il y a quatre ans, à un architecte de Nantes, qu'il lui priait de lui bâtir une maison, dont il lui envoya le dessin, qui est très beau et très grand. C'est un grand corps de logis de 30 toises de face, deux ailes, deux pavillons. Mais, comme il n'y a pas été trois fois pendant tout cet ouvrage, tout cela est mal exécuté ; notre abbé est au désespoir, M, d'Harrouïs ne fait qu'en rire. Il nous y mena hier au soir. »

C'est aussi dans les environs de Nantes que la marquise possède le domaine de Buron, en la paroisse de Vigneu. M. de Sévigné écrit que cette terre, bien bâtie pour un vieux château, vaut, par main de fermier 3,800 francs de rente; elle a rapporté jusqu'à 4,400 et vaut 100,000 livres. Il contribua lui-même grandement à la réduction qu'il signale dans les revenus ; sa mère écrit de Nantes : « Je fus hier au Buron, j'en revins le soir ; je pensais pleurer en voyant la dégradation de cette terre, il y avait les plus vieux bois du monde : mon fils, dans son dernier voyage, y a fait donner les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisait une assez grande beauté ; tout cela est pitoyable... Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier ; tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer ; tous ces anciens corbeaux, établis depuis deux cents

ans dans l'horreur de ces bois ; ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçaient, par leurs funestes cris, le malheur de tous les hommes, tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur. Et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où était Clorinde? Ce lieu était un *luogo d'incanto*, s'il en fut jamais ; j'en revins donc toute triste. Le souper que me donna le premier président et sa femme ne fut capable de me réjouir. »

D'obligeants Nantais, M. de Trévaly et l'abbé de Bruc, donnent quelque surveillance aux intérêts de madame de Sévigné, dans cette contrée. Mais, malgré leurs soins, un premier fermier, M. de la Bigotaye, mourut débiteur de la marquise. On dut saisir l'héritage de son fils et héritier qui possédait quelque bien.

La ferme est prise ensuite par M. de la Jarrie, qui cultive fort mal et ne paye point. « Je n'ai pas encore touché ces 6,000 francs de Nantes : dès qu'il y a quelque chose à finir, cela ne va pas si vite. » — « Je suis dans l'embarras d'achever un grand compte de dix-neuf années, que mon fils n'avait fait qu'ébaucher. On me veut faire passer des lettres que j'ai écrites, pour des quittances ; c'est une pitié de voir les subtilités où 10,000 francs de rente jettent un mauvais payeur... Tout ce qui me fâche, c'est de faire du mal ; mais quand je joue à noyer, et que je me

demande lequel je noie, de M. de la Jarrie ou de moi, je dis sans balancer que c'est M. de la Jarrie ; et cela me donne du courage. » — « Je veux faire payer ceux qui me doivent, afin de payer ceux à qui je dois : cette pensée me console de tous mes ennuis. » — « Mes affaires de Nantes vont pitoyablement ; tout s'est tourné en chicanes, en saisies, dont on se défend vingt ans durant. » Je ne toucherai jamais rien des 1,000 pistoles qu'il me doit. » En effet, M. Pasgérant, gendre et caution de la Jarrie, paraît aussi insolvable que lui.

On se sépare enfin de la Jarrie. Il est remplacé par M. d'Hérigoyen, qui s'installe à l'essai, avec bail d'une année seulement : « J'ai un grand compte à faire avec le nouveau fermier. » Celui-ci est « un gros monsieur qui a part dans les fermes. » Il vient aux Rochers : « Nous avons été deux jours à compter avec notre monsieur le fermier ; il est fort honnête homme ; mais, comme celui qui l'a précédé a ruiné notre terre, ce ne sont que réparations et abîmes ; il y a deux ans que le revenu est employé à remettre tout en état. Ce sont d'étranges mécomptes ; mais soyez-en consolée, ma fille, comme moi ; cela ira mieux à l'avenir. »

Ce nouveau venu inspire, en effet, grande confiance : la marquise le défend énergiquement contre les prétentions de M. de la Jarrie, qui voulait établir un banc dans l'église de

Vigneu, en regard du banc seigneurial occupé par le fermier du Buron.

Enfin, lorsque M. d'Hérigoyen se décourage et, après son court essai d'un an, veut abandonner cette terre, M. de Sévigné cherche à le retenir.

Il persista dans sa résolution. Son successeur est aussi un gros personnage : « Il est marié, le bon Branjon ; il m'écrit sur ce sujet une fort jolie lettre. Mandez-lui si ce mariage est aussi bon qu'il me le dit. C'est une parenté de tout le parlement et de M. d'Harrouïs. Expliquez-moi cela, mon enfant. »

A Saint-Malo, la marquise connaît le gouverneur, le sous-gouverneur et l'évêque.

Le marquis Malo « de Coëtquen », comte de Combourg et gouverneur de Saint-Malo, est un Breton de vieille souche. Son père avait exercé les mêmes fonctions ; sa mère portait, à la cour, des robes « de cent mille écus ». Elle captiva le grand Turenne, « dont elle n'est pas digne », et lui donna pour successeur le chevalier de Lorraine.

Nous voyons le fils en rapport avec le marquis de Sévigné, qui le visite à Saint-Malo. Puis une de ses propriétés est située dans le pays de Vitré. J'ai eu ici deux fois M. de Coëtquen, à trois jours l'un de l'autre ; il allait affermer une terre à 3 lieues d'ici ; et, pour la hausser de 50 francs, il a dépensé 100 pistoles

dans son voyage; il m'a fort demandé de vos nouvelles. »

Ce personnage avait, paraît-il, mauvais caractère. Nous l'avons vu prendre, aux États de 1679, le rôle d'accusateur vis-à-vis du trésorier d'Harrouïs. C'était un acte d'ingratitude, « car il a mille obligations à M. d'Harrouïs. » Aussi madame de Sévigné, qui a dit de l'ingratitude : « C'est ma bête d'aversion; de bonne foi, je ne la puis souffrir, et je la poursuis en quelque lieu que je la trouve, » enregistre avec plaisir qu'à la suite de sa dénonciation, M. de Coëtquen « a reçu une lettre de madame de Rohan », sa belle-mère, « qui lui mande de venir à Paris, parce que M. de Chaulnes a ordre de lui défendre d'être aux États; de sorte qu'il a disparu la veille de l'arrivée du gouverneur. »

Plus tard, le gouverneur de Saint-Malo adresse à la cour des rapports désobligeants contre le duc de Chaulnes lui-même : « Vous savez bien que M. de Coëtquen est arrivé à Paris en même temps que M. de Chaulnes; leur haine et les mémoires qu'a donnés Coëtquen feraient une fort belle scène, si le roi les voulait entendre tous deux. » — » On vous a mandé comme était M. de Coëtquen avec M. de Chaulnes; il était avec lui ouvertement aux épées et aux couteaux; il avait présenté au roi des mémoires contre la conduite de M. de

Chaulnes, depuis qu'il est gouverneur de cette province. » Le gouverneur de Bretagne se vengea, au retour, en infligeant à son ennemi une mortification cruelle. « M. de Coëtquen revient de la cour pour se rendre à son gouvernement, par ordre du roi. Il arrive à Rennes, va voir M. de Pommereuil, et passe, depuis huit heures du matin qu'il est à Rennes, jusqu'à neuf heures du soir, sans aller chez M. de Chaulnes. Il n'avait pas même dessein d'y aller, comme il le dit à M. de Coëtlogon, et se faisait un honneur de braver M. de Chaulnes dans sa ville capitale. A neuf heures du soir, comme il était à son hôtellerie et n'avait plus qu'à se coucher, il entend arriver un carrosse et voit monter dans sa chambre un homme avec un bâton d'exempt : c'était le capitaine des gardes de M. de Chaulnes, qui le pria, de la part de son maître, de venir jusqu'à l'évêché ; c'est où demeure M. de Chaulnes. M. de Coëtquen descend et voit vingt-quatre gardes autour du carrosse, qui le mènent sans bruit et en fort bon ordre à l'évêché. Il entre dans l'antichambre de M. de Chaulnes et y demeure un demi quart d'heure avec des gens qui avaient ordre de l'y arrêter. M. de Chaulnes paraît enfin et lui dit : Monsieur, je vous ai envoyé quérir pour vous ordonner de vous faire payer les francs-fiefs dans votre gouvernement. Je sais, ajouta-t-il, ce que vous avez dit au roi ;

mais il le fallait prouver. Et tout de suite il lui tourna le dos et rentra dans son cabinet. Le Coëtquen demeura fort déconcerté et, tout enragé, regagna son hôtellerie. »

Le suppléant de M. de Coëtquen, à Saint-Malo, « M. de Sainte-Marie », est une conquête de madame de Sévigné : « Sainte-Marie, mon vieux ami, m'est venu voir. Il m'a dit qu'il vous avait écrit pour une sollicitation ; je vous conjure qu'il soit content de vous. C'est un homme qui se mettrait en pièces pour moi. Tout le monde l'aime en ce pays ; il est la consolation de tous les exilés, de tous les prisonniers de Saint-Malo ; en un mot, un petit Artagnan, qui est fidèle au roi et humain à ceux qu'il est obligé de garder. Il a mille bonnes qualités ; il dit que c'est moi qui les lui ai données. Vous vous souvenez comme je l'ai converti, en lui donnant ma foi et ma parole que notre religion était meilleure que celle de Calvin. »

Enfin, M. de Saint-Malo, c'est-à-dire l'évêque, Sébastien de Guémadeuc, se conduit fort légèrement en une année de deuil pour la Bretagne. aussi le blâme-t-on ouvertement, quoique autrefois on l'ait reçu en ami aux Rochers : « M. de Rohan n'osait dans la tristesse où est cette province donner le moindre plaisir. Mais M. de Saint-Malo, linotte mitrée, âgée de soixante ans, a commencé... vous croyez que c'est les prières des Quarante heures... c'est le bal à

toutes les dames, et un grand souper : ça a été un scandale public ! »

Madame de Sévigné a ce bal sur le cœur : « Madame de Chaulnes m'a fait conter les affaires des États : je l'ai fait convenir que M. de Saint-Malo avait été ridicule avec son bal. » — Madame de Tarente riait fort de me voir échauffée et pleine de toutes mes raisons pour l'improuver. » D'ailleurs la châtelaine n'est pas seule à blâmer d'aussi intempestives réjouissances : « On a frondé si rudement contre M. de Saint-Malo, que son neveu s'est trouvé obligé de se battre contre un gentilhomme de Basse-Bretagne. »

Madame de Sévigné connaît Dol. De cette ville aux Rochers, la route ne se fait pas toujours sans encombre. « Votre mère vous a conté son voyage de Dol, qui a été très heureux, hors qu'elle a versé deux fois dans un étang (vraisemblablement celui de Malnoë), et moi avec elle ; mais, comme je sais parfaitement bien nager, je l'ai tirée d'affaire, sans nul accident, et même sans qu'elle ait été mouillée... Ainsi de cette chute ne craignez ni jambe affligée ni rhume quelconque. »

L'évêque de cette ville est Mathieu Thoreau, peu résident, paraît-il, car madame de Sévigné défie la mort de l'attraper dans son diocèse. Il a pour successeur François de Chamillard, frère du contrôleur général des finances.

La châtelaine visite dans cette région le mont Saint-Michel, « ce mont si orgueilleux que vous avez vu si fier et qui vous a vue si belle. » Cette merveille est, on le sait, un rocher grandiose et solitaire, qui émerge des flots et des sables, au milieu de la baie de Pontorson et qui sert de piédestal à une vaste basilique. Les constructions d'une magnifique abbaye, suspendues aux flancs abrupts de la montagne, forment autour de cette église aérienne une couronne de granit, ou plutôt de délicates et merveilleuses dentelles. Nul n'a contemplé ce magnifique ouvrage de l'art et de la nature sans partager l'émotion de l'illustre voyageuse : Nous avons été longtemps sur le rivage, et toujours à voir ce mont. » Un magistrat, qui visita le mont Saint-Michel, dix jours après la marquise, céda à la poétique inspiration que produisent souvent ces beaux lieux, et adressa à madame de Sévigné ces vers un peu emphatiques :

Vous l'avez vu, madame, et savez si je mens :
Vous avez triomphé de la roche superbe.
Vos beaux pieds l'ont foulée ainsi qu'on foule l'herbe,
Elle fléchit pour vous son invincible orgueil;
Et, sentant sur sa croupe une charge si belle,
Elle vous caressa par un muet accueil;
Puis, de votre départ, voyant l'heure cruelle,
Dans ses concavités, elle en pleura de deuil,
Elle ne le dit pas; et je le dis pour elle.

## CHAPITRE XVII

### BASSE BRETAGNE

En 1689, un petit voyage, entrepris avec madame de Chaulnes, fit connaître à madame de Sévigné une partie de la basse Bretagne. « Nous sommes venues en trois jours de Rennes à Vannes ; c'est six ou sept lieues par jour : cela fait une facilité et une manière de voyager fort commode, trouvant toujours des dîners et des soupers tout prêts et très bons. » — « Nous sommes en carrosse, M. et madame de Chaulnes, M. de Revel et moi. »

« Nous arrivâmes jeudi au soir à Vannes, nous logeâmes chez l'évêque; il y eut un souper d'une magnificence à mourir de faim. Je disais à Revel : Ah ! que j'ai faim ! On me donnait un perdreau, j'eusse voulu du veau ; une tourterelle, je voulais une aile de ces

bonnes poulardes de Rennes... Il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue. »

— « Hier, vendredi, on nous donna à dîner un poisson ; ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savaient faire ; c'est ici le pays des festins. »

L'évêque de Vannes etait François d'Argouges, qui, autrefois reçu lui-même aux Rochers, avec son père, premier président du parlement breton, accueillit magnifiquement, dans cette circonstance, madame de Sévigné, dans son palais épiscopal : « C'est la plus belle et la plus agréable maison et la mieux meublée qu'on puisse voir. On passe ensuite quelques jours à Auray : « Nous avons ici des chaleurs très violentes, quoique voisins des bords de la mer. » — Je revenais le soir à Auray, après une légère promenade, comme si je fusse revenue de jouer une partie de longue paume ; je me faisais essuyer, je me déshabillais, j'arrivais pour souper toute fraîche. » Madame de Sévigné ne nous parle pas du célèbre sanctuaire de Sainte-Anne, vers lequel dut être dirigée « l'une de ces légères promenades » ; car, en 1689, il attirait déjà les pèlerins de toute la Bretagne. Et nous avons constaté en d'autres circonstances, à Saumur, par exemple, que la voyageuse s'arrête dévotement aux églises célèbres. Elle put voir, à Sainte-Anne, au milieu d'ex-voto déjà innombrables, le précieux mémorial envoyé par Anne d'Autriche. Cette princesse avait eu re-

cours à l'intercession de sa sainte patronne, pour obtenir de Dieu la venue d'un fils. Aussi, après la naissance du Dauphin, qui fut plus tard Louis XIV, avait-elle marqué sa reconnaissance en faisant solennellement porter au sanctuaire breton un enfant d'argent.

La marquise continue son voyage. « Nous avons fait depuis trois jours le plus joli voyage du monde au Port-Louis, qui est une très belle place, dont la situation vous est connue ; toujours cette belle pleine mer devant les yeux. » — « Nous allâmes le lendemain, qui était jeudi, dans un lieu qu'on appelle Lorient, à une lieue dans la mer ; c'est là qu'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent d'Orient. Un M. Lebret, qui arrive de Siam et qui a soin de ce commerce, et sa femme qui arrive de Paris et qui est plus magnifique qu'à Versailles, nous y donnèrent à dîner. Nous fîmes conter au mari son voyage, qui est fort divertissant ; nous vîmes bien des marchandises, des porcelaines, des étoffes ; cela plaît assez. » — « Nous revînmes le soir, avec le flux de la mer, coucher à Hennebont, par un temps délicieux ; votre carte vous fera voir ces situations. » M. Lebret était, en effet, le personnage envoyé par Louis XIV à la cour de Siam. Son adresse et celle du père Jésuite qui lui était adjoint procurèrent à la France des avantages commerciaux fort appréciables ; ils ramenèrent avec

eux la fameuse ambassade siamoise si pompeusement reçue à Versailles.

Le voyage de Bretagne est brusquement interrompu par l'arrivée du courrier qui apporte à M. de Chaulnes sa nomination d'ambassadeur à Rome. La marquise revient à ses chers Rochers : « Je m'en vais reprendre ma vie, mes lectures, mes promenades. »

A Saint-Brieuc, l'évêque est Hardouin de la Hoguette ; « il ne quitte point son diocèse pour solliciter à Versailles : cependant « il est transporté à Poitiers qu'il souhaitait : d'autres en rang d'oignons tous les jours à la messe du roi n'ont rien : quelle conséquence en tirer, sinon que tout va comme il plaît à Dieu ? »

Le gouverneur est le marquis Jean de la Coste, marié à Madeleine de Rosmadec; c'est de mademoiselle de la Coste leur fille que M. de Sévigné s'éprit, comme nous l'avons vu, peu d'années avant son mariage : « l'objet s'appelle mademoiselle de la Coste; elle a plus de trente ans, elle n'a aucun bien, nulle beauté. Son père dit lui-même qu'il en est bien fâché, et que ce n'est point un parti pour M. de Sévigné... Savez-vous ce qu'il a fait, votre frère ? il ne quitte pas la demoiselle, il la suit à Rennes et en basse Bretagne... il lui fait tourner la tête, il la dégoûte d'un parti proportionné auquel elle est comme accordée : toute la Province en parle... Pourquoi troubler cette fille qu'il n'é-

pousera jamais ? Pourquoi lui faire refuser ce parti qu'elle ne regarde plus qu'avec mépris ? Pourquoi cette perfidie ? assurément je n'y signerais pas à son contrat de mariage. »

La fille du gouverneur de Saint-Brieuc n'a en effet nullement séduit la marquise : « Je voudrais que vous vissiez combien il faut peu de mérite et de beauté pour charmer mon fils ! » Aussi la nouvelle suivante est-elle annoncée joyeusement : « Il m'assure fort qu'il n'épousera point la petite personne dont je vous ai parlé... il me persuade qu'il n'a point envie de faire une sottise. »

Il paraît d'ailleurs que peu de gens partagèrent pour mademoiselle de la Coste l'admiration du marquis de Sévigné, et que son mari lui-même se montre peu enthousiaste : « Votre frère est à la noce de mademoiselle de la Coste à Saint-Brieuc. M. de Chaulnes y était ; sans ce gouverneur, le marié se serait enfui ! » Ce mari, dont les sentiments sont ici plaisamment exagérés, est le comte de Mauron de Plèlo, fils d'un conseiller au Parlement et frère de mademoiselle Mauron qui devint, nous l'avons vu, marquise de Sévigné. Mademoiselle de la Coste devint ainsi belle-sœur de son ancien poursuivant.

A Tréguier se trouve « un très saint Prélat, autrefois le P. Feuillant de l'Oratoire, qui, très canoniquement, s'est consacré, aux dépens de

sa poitrine fort large, à toutes les fatigues pastorales. »

L'évêque de Saint-Pol de Léon est l'abbé de Montigny, membre de l'Académie française, et « cartésien à brûler ». Ce Prélat, venu à Vitré pour les Etats de 1671, y tombe gravement malade. « L'évêque de Léon a été à la dernière extrémité à Vitré, avec un transport au cerveau, qui le rendait bien pareil à Marphise ; il est hors d'affaire. » — « Nous avons à Vitré le pauvre petit abbé de Montigny, évêque de Léon, qui part aujourd'hui, comme je crois, pour voir un pays beaucoup plus beau que celui-ci. Enfin, après avoir été ballotté cinq ou six fois de la mort à la vie, ces redoublements de la fièvre ont décidé en faveur de la mort. Il ne s'en soucie guère, car son cerveau est embarrassé ; mais son frère, l'avocat général, s'en soucie beaucoup et pleure très souvent avec moi, car je vais le voir et suis son unique consolation ; c'est dans ces occasions qu'il faut faire des merveilles. — Le pauvre Léon a toujours été à l'agonie depuis que je vous ai mandé qu'il se mourait ; il y est plus que jamais ; et il saura bientôt mieux que vous si la matière raisonne. C'est un dommage extrême que la perte de ce petit évêque ; c'était, comme disent nos amis, un esprit lumineux sur la philosophie. »

Puis, continuant ses allusions au système cartésien sur les opinions probables, la mar-

quise écrit enfin : « Je crois qu'à présent l'opinion *Léonique* est la plus assurée ; il voit de quoi il est question, et si la matière raisonne ou ne raisonne pas, et quelle sorte de petite intelligence Dieu a donnée aux bêtes, et tout le reste : vous voyez bien que je le crois dans le ciel. *O che spero!* Il mourut lundi matin ; je fus à Vitré, je le vis, et je voudrais ne l'avoir point vu... Ce pauvre petit évêque avait trente-cinq ans, il était établi, il avait un des plus beaux esprits du monde pour les sciences : c'est ce qui l'a tué. Comme Pascal, il s'est épuisé ; vous n'avez pas trop affaire de ce détail, mais c'est la nouvelle du pays ; il faut que vous en passiez par là, et puis il me semble que la mort est l'affaire de tout le monde, et que les conséquences viennent bien droit jusqu'à nous. »

En basse Bretagne se trouve l'un des plus grands seigneurs de la Bretagne et du royaume, le duc de Rohan-Chabot, prince de Léon, dont la mère eut, à l'époque des troubles de Bretagne, une si énergique attitude : « Madame de Rohan, avec une poignée de gens, a dissipé et fait fuir les mutins qui s'étaient attroupés dans son duché de Rohan. » Son père s'était montré, en 1652, l'assidu et même le soupirant de la marquise de Sévigné, alors veuve, et dont le salon réunissait toute la noblesse bretonne de passage à Paris.

Le fils, le duc de Rohan, fait visite aux Rochers, en 1671. La marquise le vit, à cette époque, peu respectueux pour la duchesse mère ; et cette première impression nuisit, dans la suite, à tous ses jugements sur ce grand seigneur, qui trempait quelque peu dans le péché breton. « Le petit duc de Rohan est à l'extrémité d'avoir bu deux verres d'eau-de vie après avoir bu du vin ; il est dans le repos d'une fièvre très mortelle. Pour moi, après l'avoir vu aux états, et sachant comme il traitait madame de Rohan, j'en suis toute consolée. »

Tout au moins doit-on louer ce personnage d'avoir vivement senti les malheurs de la chère province. En 1675, il se met, comme président de la noblesse, à la tête d'une députation qui va implorer, pour la Bretagne sévèrement châtiée, la pitié de Louis XIV. Les autres députés acceptent un échec ; lui s'obstine : « Pour M. de Rohan, il est enragé, et n'est point encore revenu ; peut-être qu'il ne reviendra pas. »

Son humeur est d'ailleurs loin d'être facile : « Il nous semblait, l'autre jour, que si Homère l'avait connu, il en aurait bien fait son Achille, pour la colère. » Nous le voyons s'irriter de ce qu'il n'a pas été compris dans la promotion de 1688 pour l'ordre du Saint-Esprit. Et, une autre année : « On me mande que M. de Rohan a quitté le service, pour n'avoir pas été fait brigadier. »

Le duc de Rohan était fort entreprenant auprès des belles, et un si grand seigneur trouvait peu de résistance. « Mademoiselle de Lannion, très belle fille et qui danse très bien, a un amant, qu'elle va épouser. Il était derrière elle, » à un bal, « mais M. de Rohan qui la trouve belle, s'est pendu à son oreille d'une si étrange façon, et elle s'est fichée dans ses cheveux pour lui répondre d'une si extraordinaire manière, que l'amant a quitté la place : la demoiselle ne s'en est pas émue. Sa mère lui faisait des yeux : point de nouvelles. Enfin elle a donné dans la seigneurie à bride abattue. »

Il épousa, en 1680, la fille du marquis de Vardes, et en eut un fils dont la Bretagne salua pompeusement le berceau. « Le petit prince de Léon fut, hier, baptisé par un évêque de Bretagne : le parrain était M. de Rennes, de la part des états de Bretagne ; la marraine, madame la duchesse. Du reste, c'était la Bretagne tout entière : M. le gouverneur de Bretagne, MM. les lieutenants généraux de Bretagne, M. le trésorier de Bretagne, MM. les évêques de Bretagne, MM. les députés de Bretagne, plusieurs seigneurs de Bretagne ; l'enfant et le père, présidents de Bretagne : jamais vous n'avez tant vu de Bretagne ensemble. On aurait dansé le passe-pied de Bretagne, si l'on eût dansé ; et mangé du beurre de Bretagne,

s'il eût été jour maigre. » Le peintre eût pu ajouter, pour compléter son amusant tableau, que le baptisé se nommait Louis-Bretagne.

Cet enfant ne vécut pas. L'illustre héritage fut, après le duc, recueilli par Mériadec de Rohan, « ce bel abbé si beau, et trop beau », qui céda aussitôt ses bénéfices ecclésiastiques à son frère, plus tard cardinal et grand aumônier de France.

Nous rencontrons encore en basse Bretagne « le marquis de Tonquedec », le fils d'un gentilhomme breton qui fréquentait, à Paris, la maison de madame de Sévigné, peu après son veuvage, et qui s'y prit un jour de querelle scandaleuse avec le duc de Rohan-Chabot. Ce fils, camarade de M. de Sévigné, quitta de bonne heure le service pour se fixer dans son pays, où il obtint la députation.

Le marquis de Sévigné courtisa sa sœur Silvie, séjourna chez lui, « faisant les délices de Quimper » et s'oubliant « dans les plaisirs charmants qu'il a trouvé en basse Bretagne. » Il s'y attarda de longues semaines « sous prétexte de tirer les rois ». — « Mon fils est perdu, vous pouvez faire dire votre messe à Saint-Antoine de Pade. » — « Votre frère est chez Tonquedec, où il se réjouit. » — « Ce serait vouloir arrêter le Rhône que de s'opposer à ce torrent; et cela est au point de vouloir vendre sa charge. »

La marquise attribue en effet aux conseils, ou tout au moins aux exemples du camarade breton, les projets de retraite qu'énonce prématurément son fils : « Cette affaire n'est point dans sa tête comme toutes les autres choses. C'est un fond qui sent parfaitement le terroir de Bretagne. » — « Je suis aussi choquée que vous de ces extravagantes résolutions depuis qu'il a contemplé Tonquedec sur son palier de province ; il n'était point si plein de considération pour lui auparavant. » — « Celui-ci a commencé pour la première fois de sa vie à être admiré et à paraître digne d'être imité. »

« La marquise de Kerman » est une charmante châtelaine de basse Bretagne (mademoiselle de Murinais), qui vit dans l'intimité de la duchesse de Chaulnes et qui se trouve ainsi rapprochée de madame de Sévigné.

Elle est fort jolie, car on l'a baptisée « la Murinette beauté ». Elle est intelligente et instruite. Madame de Kerman est une fort aimable personne. J'en ai tâté ; elle a bien plus de mérite et d'esprit qu'elle n'en laisse paraître ; elle est fort loin de l'ignorance des femmes ; elle a bien des lumières et les augmente tous les jours par les bonnes lectures ; c'est dommage que son établissement soit au fond de la basse Bretagne. »

« Elle a quelque chose dans l'esprit et dans l'humeur qui vous serait très agréable. »

« C'est une liseuse... elle sait un peu de tout : j'ai aussi une petite teinture ; de sorte que nos superficies s'accordent fort bien ensemble. »

Elle mérite dans une maladie un plus enviable éloge : « La pauvre madame de Kerman est bien mal; nous verrons la fin de sa vie avant celle de sa patience ! » — « En un mot, Madame de Kerman est une des personnes qui a le plus de bonnes qualités. Vous l'aimeriez si vous la connaissiez. »

Cette petite marquise est d'ailleurs honorée d'un plus haut suffrage. Le cardinal Ottoboni, qui l'avait connue à Rome, avait « adoré son mérite joint à une beauté de dix-huit ans ». Devenu pape à l'âge de quatre-vingts ans, sous le nom d'Alexandre VIII, il parla d'elle à l'ambassadeur de France, disant « qu'il mourrait content s'il l'avait vue encore une fois. »

« Le marquis de Locmaria » est un gentil bas Breton, à peine échappé du collège. « Je voudrais que vous eussiez vu l'air de M. de Locmaria et de quelle manière il ôte et remet son chapeau ; quelle légèreté ! quelle justesse ! il peut défier tous les courtisans et les confondre, sur ma parole ! Il a 60,000 livres de rente, et sort de l'Académie; il ressemble à tout ce qu'il y a de plus joli ! » — « Pour M. de Locmaria, sans tourner autour du pot, il a tout l'air de Thermes : sa danse, sa révérence, mettre et ôter son chapeau, sa taille, sa tête, voyez

si ce petit vilain-là n'est pas assez joli! »

La marquise a en basse Bretagne non seulement des relations, mais encore d'importants intérêts. Son domaine de Bodégat, cette terre apportée sans doute dans la famille par une alliance avec les de Bodégat, alliance qui figure parmi celles dont nous avons vu la marquise s'enorgueillir, est située près de Quimper. Elle est, dit M. de Sévigné, « toute en fiefs et fort seigneuriale. Elle a toujours valu, par mains de fermier, 4,000 livres de rentes; » elle est estimée « 120,000 livres ».

La propriétaire n'y paraît plus après 1671. Aussi, depuis cette époque, bien qu'elle y soit représentée par « un fermier, un procureur fiscal, un sénéchal », les paiements n'y sont pas très réguliers : « Je vis arriver, l'autre jour, une belle petite fermière de Bodégat, avec des yeux brillants, une belle taille. Ah! Seigneur! elle me doit 8,000 francs! »

Certains droits à payer pour l'agrandissement de ce domaine donnent lieu à de longs pourparlers. Sans doute, ces accroissements représenteront 60,000 livres et rapporteront 4,000 francs; mais le droit à verser absorberait un an, et plus, du revenu. « Nous avons trouvé un ami qui pourra nous estimer les terres que madame d'Acigné nous offre, et nous tirer de toutes nos affaires avec celui que madame d'Acigné nommera de son côté. Cet

ami est le fils de M. Charrier (de Lyon), que nous connaissons ; il a une abbaye en basse Bretagne. » Dès lors, les bons offices de cet abbé, qui résida, en effet, plusieurs années dans son bénéfice de Sainte-Croix à Quimperlé, ne cessent plus. « J'ai un véritable besoin de finir, en ce pays-là, deux ou trois affaires avec l'abbé Charrier, qui me prie de ne point perdre l'occasion du séjour qu'il fait en Bretagne ; car, après cela, il redevient Lyonnais. » — « Je suis bien obligé à cet abbé : il se charge de toutes mes affaires de basse Bretagne, qui ne sont pas petites et que je ne pourrais point faire de Paris. »

La reconnaissance de madame de Sévigné est d'autant plus vive pour cet actif conseiller, que ses services furent également offerts et acceptés pour le règlement des affaires du Buron, lors du changement de fermier : « L'abbé Charrier m'offre tous les jours ses soins et ses services, et de venir de 50 lieues d'ici pour faire un compte où il m'est nécessaire. »

## CHAPITRE XVIII

### LES ÉTATS PROVINCIAUX

Les évènements publics dont madame de Sévigné est le témoin ou le narrateur sont, en première ligne, les diverses sessions des États provinciaux.

Ces solennelles assises, où se confondent les éléments divers énumérés aux chapitres précédents, sont le rendez-vous de la Bretagne, tous les deux ans : nous les voyons successivement à Vitré, à Rennes, à Dinan, à Saint-Brieuc.

Voici la teneur des convocations ; celle-ci fut adressée en 1675 à un noble Vitréen :

« Monsieur de la Rivière-Ravenel,

« Ayant jugé à propos de convoquer et faire assembler en la forme ordinaire les états de mon pays de Bretagne pour leur faire entendre plusieurs choses touchant le bien de cet état et

particulièrement celui dudit pays, j'en ai ordonné et assigné la tenue en ma ville de Dinan, au vingt-cinquième jour d'août prochain ; et désirant que vous y assistiez pour donner votre avis sur ce qui y sera proposé, même consentir à ce qu'on estimera y devoir être résolu à l'avantage de mes affaires ou de la Province, je vous fais cette lettre pour vous en avertir et vous dire que vous ne manquiez pas de vous trouver à cet effet en ma ville de Dinan au jour susdit, afin de vous employer et concourir avec les autres de l'assemblée à tout ce qui s'offrira pour l'utilité de mon service et le soulagement de mes sujets dudit duché ; et la présente n'étant à autre fin je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de la Rivière-Ravenel, en sa sainte garde.

« LOUIS.

« Ecrit à Versailles, ce 25 juillet. »

L'assemblée comprend les commissaires de la couronne et les représentants des trois états. Les commissaires, au nombre de vingt-cinq, ont à leur tête le gouverneur de la province, qui prend place sous le dais. A la droite du gouverneur sont placés le lieutenant général, le premier président du Parlement et le trésorier des états.

La noblesse envoie cent soixante-quatorze représentants ; le tiers-état, soixante-dix. Le

clergé en fournit soixante, savoir : les neuf évêques de Rennes, Nantes, Saint-Malo, Dol, Saint-Brieuc, Saint-Paul-de-Léon, Quimper, Vannes, Tréguier ; un délégué de chacun des neuf chapitres diocésains ; et quarante-deux abbés ou commendataires d'abbaye.

L'ordre et la nature des sièges a son importance à une époque où l'étiquette et les préséances jouent un si grand rôle. « Madame la présidente de C. a pleuré comme un enfant aux états, parce que le premier président de la Chambre des comptes a voulu avoir un fauteuil aussi bien que son mari. »

La présidence de l'ordre de la noblesse avait été longtemps disputée entre les ducs de Rohan et de la Trémouille, les premiers comme barons de Léon, les seconds comme barons de Vitré ; mais le duc Pierre de Bretagne avait, en 1451, réglé le litige ; et cet honneur était dévolu tour à tour à chacune des deux maisons. La présidence de l'ordre de l'Église appartient, en 1671, à l'évêque de Rennes ; en 1675, à celui de Saint-Malo.

La première séance est matinale, probablement parce qu'elle est précédée d'une cérémonie religieuse. « Je n'ai pas voulu en voir l'ouverture ; c'était trop matin. » Après lecture et vérification des pouvoirs, les commissaires font un exposé des ressources budgétaires et soumettent à l'assemblée un projet de répar-

tition qui comprend, en première ligne, un don considérable au roi, puis des allocations à divers personnages, puis « des réparations de chemin et de ville ». Ces propositions sont d'ordinaire agréées : « Les états ne doivent pas être longs : il n'y a qu'à demander ce que veut le roi ; on ne dit pas un mot, voilà qui est fait. »

On trouve les Bretons si coulants sur ce chapitre, qu'on se demande en plaisantant s'ils ne voteraient pas tout aussi bien un don de 10,000 écus pour le gouverneur de Provence. « M. de Chaulnes soutenait qu'ils écouteraient la proposition ; d'autres, qu'ils feraient le présent ; enfin nous en demeurâmes à l'envie d'en faire courir le bruit sourdement, faire murmurer quelques bas Bretons, puis les radoucir à table et leur faire promettre de proposer. » Il est vrai que quelquefois « il y a de grandes fronderies ; mais cela s'apaise en vingt-quatre heures. » Après le vote du budget, l'assemblée prend connaissance de diverses communications qu'il plaît à la couronne de lui adresser, puis rédige un cahier (on dirait aujourd'hui une adresse), qui est ensuite porté au roi, par députés. Les séances ont lieu « deux fois par jour ». Et, après trois semaines, la séance de clôture, où le gouverneur prend la parole, est une cérémonie imposante : « Les états finirent à minuit : c'est une très belle, très grande et très magnifique assemblée. M. de Chaulnes a

parlé à *tutti quanti* avec beaucoup de dignité, et en termes fort convenables à ce qu'il avait à dire. Après dîner, chacun s'en va de son côté. »

A ces grandes assises que raconte madame de Sévigné, « la curiosité attire bien du monde pour voir des visages nouveaux ». Elles donnent lieu à des fêtes multipliées, que madame de Sévigné appelle « la frénésie des éclats ». — « Quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie, voilà les états. J'oublie trois ou quatre cents pièces de vin qu'on y boit ; mais, si je ne comptais pas ce petit article, les autres ne l'oublient point, et c'est le premier. » — « Je n'ai jamais vu une si grande chère : nulle table à la cour ne peut être comparée à la moindre des douze ou quinze. » — « Chaque gentilhomme but quarante santés : celle du roi avait été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue. » Malgré ces expansions, « je ne crois pas qu'il y ait une province assemblée, qui ait aussi grand air que celle-ci. »

La session de 1671 se tint à Vitré, dans la vaste salle aujourd'hui transformée en théâtre, après avoir été, a dit un homme d'esprit, élevée à la dignité de halle au beurre. Les commissaires de la couronne demandent « 3 millions, nécessaires au roi, pour construction d'un grand

nombre de vaisseaux, pour la fourniture de nos arsenaux, pour l'achèvement des superbes bâtiments du Louvre. » — « Nous avons offert, sans chicaner, 2,500,000 livres, et voilà qui est fait. » Sur cette somme, le roi remet gracieusement « 100,000 écus », voulant récompenser, « par cet effet de sa libéralité, la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir. Ce n'est donc plus que 2,200,000 francs au lieu de 500. Le roi a écrit, de sa propre main, des bontés infinies pour sa bonne province de Bretagne : le gouverneur a lu la lettre aux états, et la copie en a été enregistrée : il s'est élevé jusqu'au ciel un cri de : *Vive le roi !* » Les autres dotations s'élèvent à 100,000 écus et se décomposent ainsi :

Au duc de Chaulnes, gouverneur, 100,000 livres ;

Pour ses officiers et gardes, 20,000 livres ;

Au marquis de Lavardin, lieutenant général, 25,000 livres ;

Pour ses officiers et gardes, 16,000 livres ;

Au marquis de Molac, lieutenant général, 10,000 livres ;

Au duc de Rohan, président de la noblesse, 22,000 livres ;

A l'évêque de Rennes, président du clergé, 22,000 livres ;

Au premier président du parlement, 20,000 livres ;

A M. de Colbert, 9,000 livres ;

A M. de Louvois, 8,000 livres.

C'est en qualité d'intendant de Bretagne que Colbert figure sur cette liste. En effet, la rude province n'avait pas jusqu'alors enduré de fonctionnaire portant ce titre que le ministre se réservait personnellement, et qui n'était pas, on le voit, sans lui valoir quelque profit. Tant de libéralités font gémir la marquise. « Un bas Breton me dit qu'il pensait que les états allaient mourir, de les voir ainsi faire leur testament et donner leur bien à tout le monde. »

Lors de la session de 1673, madame de Sévigné était à Paris ; mais « on me mande des nouvelles de nos états de Bretagne ». On y racheta certains impôts, moyennant « 2,600,000 livres. » Le don gratuit s'éleva à pareille somme : « C'est justement 5,200,000 livres. » — « Et nous avons percé la nue du cri de : *Vive le roi !* Nous avons fait des feux de joie et chanté des *Te Deum*, de ce que Sa Majesté a bien voulu prendre cette somme ! »

La session de 1675 se tient à Dinan, dans la salle des Jacobins. Nous y voyons, comme commissaire envoyé par le roi, M. de Boucherat, qui fut plus tard chancelier de France. « C'est un homme aimable et d'un très bon sens. » Il s'est arrêté aux Rochers, en venant de Paris, et a présenté son gendre, M. de Harlay-Bonneuil, comme lui, commissaire royal : « Ils me dirent leur harangue ; elle est fort belle. » Leurs

demandes aux états sont pourtant excessives. « M. de Harlay demanda 3 millions, chose qui ne s'est jamais donnée que quand le roi vint à Nantes ; pour moi, j'aurais cru que c'eût été pour rire. Ils promirent d'abord, comme des insensés, de les donner. » Quant aux députés envoyés à Versailles, « on leur a déjà préparé, aux états, 2,000 pistoles à chacun : nos folies de libéralité sont parvenues au comble de toutes les Petites-Maisons du monde. » — « Nous donnons 3 millions, comme si nous ne donnions rien du tout ; nous nous mettons au-dessus de la petite circonstance de ne les pouvoir payer ; nous la traitons de bagatelle. » On songe, il est vrai, à restreindre les autres dotations : « On tâche de réformer les libéralités et les pensions et l'on reprend de vieux règlements qui couperaient tout par la moitié ; mais je parie qu'il n'en sera rien, et que comme cela tombe sur nos amis les gouverneurs, lieutenants généraux, commissaires du roi, premiers présidents et autres, on n'aura ni la hardiesse ni la générosité de rien retrancher. » En effet, ces velléités d'économies n'aboutissent pas : « Nous avons fait les mêmes libéralités qu'à l'ordinaire. »

L'assise de 1679 a lieu à Vitré : Le roi nous a remis 800,000 francs ; nous en sommes quittes pour 2,200,000 livres : ce n'est rien du tout. » 2,500 pistoles sont allouées au prince de Rohan.

La session de 1685 se tient à Dinan. M. de

Sévigné quitte sa mère pour s'y rendre, accompagné de son cousin de Coulanges, qui se trouvait à cette époque aux Rochers. Le jeune marquis inaugure pour la circonstance « une perruque » venue de Paris et un « habit neuf », — « fort content d'être aussi bien que M. de Coulanges ». Le commissaire envoyé par la cour est Gaspard de Fieubet, chancelier de la reine. Il arrive de Paris par Dol ; la marquise l'y rencontre. « Nous eûmes toute la joie qu'on a de se rencontrer dans les pays étrangers. » « Madame de Chaulnes me paraît transportée d'avoir M. de Fieubet pour commissaire ; j'en suis ravie aussi, et j'avoue que je n'eusse jamais cru qu'on eût mis la main en si bon lieu. » Ce personnage si estimé est un homme sans naissance, qui s'éleva par son mérite et sa vertu. Parvenu aux honneurs, et peu après sa mission en Bretagne, il se retira aux Camaldules de Grosbois, près de Paris, dans la forêt de Sénart.

La session de 1687 se tient à Saint-Brieuc.

Celle de 1689 se tient à Rennes, avec beaucoup d'éclat : « Nos états furent ouverts samedi 22 ; ce fut une foule, une presse, une confusion. Le lendemain, M. de Pommereuil demanda 3 millions pour le roi ; ils furent accordés sur-le-champ, quoique, en vérité, on ne sache pas trop bien où les prendre. » On donne « 10,000 écus » au gouverneur.

Cette session fut pour madame de Sévigné

l'occasion d'une vive contrariété. Elle avait sollicité, pour son fils, l'honneur très recherché de faire partie de la députation de Bretagne envoyée auprès du roi. Le gouverneur et madame de Chaulnes s'étaient même positivement engagés, « nous ayant dit cent fois : C'est notre affaire plus que la vôtre. » Mais la cour se réserva la nomination sans consulter le gouverneur : « Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné ; mais il était engagé il y a longtemps, et il l'a dit à tous ceux qui pensaient à la députation. » — « On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui aura la députation. » M. de Sévigné s'en prend à ses amis de Chaulnes, qui ne l'auraient pas appuyé assez chaleureusement : « Je crois qu'ils n'ont pas voulu se commettre contre M. de Coëtlogon comme il est gouverneur de Rennes. » Elle s'en prend au roi lui-même, à ce roi dont les gloires l'avaient pourtant si fort éblouie et dont la grande âme lui paraît presque surhumaine : elle ose s'étonner de ce qu'il ait confisqué ce droit de nomination ; elle invoque fièrement les vieilles franchises bretonnes. « Peut-on trouver que c'est une belle chose que d'avoir ôté au gouverneur de Bretagne le beau droit de nommer les députés sans aucune dépendance. Depuis notre mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, cette belle et grande province

avait bien d'autres prérogatives. » — « On ne songeait point à venir demander au roi le nom de celui que toute la Bretagne destine, en pleins états, pour venir rendre ses hommages à Sa Majesté. Est-ce une chose bien naturelle qu'un gouverneur dans sa province ne choisisse pas les députés ? Les autres gouverneurs de Languedoc et d'ailleurs en usent-ils ainsi ? Pourquoi faire cette distinction à l'égard de la Bretagne, toujours toute libre, toute conservée dans ses prérogatives, aussi considérable par sa grandeur que par sa situation ? Enfin, notre grande héritière Anne ne méritait-elle pas que son contrat de mariage fût fidèlement exécuté ? Si j'étais à la place de Sa Majesté, j'aimerais mieux que l'on fît comme on a toujours fait, et que le gouverneur choisît en Bretagne un Breton pour venir faire les compliments de sa province. » M. de Sévigné prit son parti en brave. « Nous soutenons si bien cette disgrâce, que cela fait voir que nous étions dignes de ce que nous espérions. »

## CHAPITRE XIX

### SÉDITION

En dehors de ces grandes manifestations périodiques de la vie provinciale, madame de Sévigné nous renseigne sur des événements locaux de grande importance.

L'impôt du timbre, le droit de marque sur la vaisselle d'étain, et surtout le monopole du tabac, créés par Mazarin, avaient toujours été odieux aux Bretons. En 1673, on révoqua ces « édits, qui nous étranglaient dans notre province : le jour que M. de Chaulnes l'annonça, ce fut un cri de : *Vive le roi!* qui fit pleurer tous les états, chacun s'embrassait ; on était hors de soi ; on ordonna un *Te Deum,* des feux de joie et des remerciements publics à M. de Chaulnes. Mais savez-vous ce que nous donnons au roi pour témoigner notre reconnaissance ? 2,600,000 livres. »

Ces impôts si chèrement rachetés furent rétablis dès le commencement de l'année suivante ; aussi le mécontentement général fut-il des plus vifs, et des troubles populaires éclatèrent-ils sur plusieurs points de la Bretagne. Un des révoltés déclara plus tard, en mourant, que « c'étaient les fermiers du papier timbré qui », dans le but peut-être d'apurer sommairement leur comptabilité, « lui avaient donné 25 écus pour commencer la sédition ». A Rennes, « M. de Chaulnes voulut, par sa présence, dissiper le peuple ; il fut repoussé chez lui à coups de pierres ; il faut avouer que cela est bien insolent. » Le cri des mutins était : « Vive le roi sans gabelle ! » — « J'irai voir ces coquins qui jettent des pierres dans le jardin du patron. On dit qu'il y a cinq ou six cents bonnets bleus en basse Bretagne qui auraient bon besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler : la haute Bretagne est sage, et c'est mon pays. » Mais la mutinerie se rapproche, et la châtelaine commence à s'inquiéter. « La fureur augmente tous les jours. Ces démons sont venus piller et brûler jusqu'auprès de Fougères ; c'est un peu trop près des Rochers ! » — « On croit que la récolte pourra séparer toute cette belle assemblée ; car, enfin, il faut bien qu'ils ramassent leurs blés ; ils sont six ou sept mille dont le plus habile n'entend pas un mot de français. » — « Nos voyages sont suspendus... La

Bretagne est plus enflammée que jamais. » — « Toute la Bretagne est soulevée ; on y pille, on y brûle tous les châteaux, on y viole toutes les femmes. »

Les troupes royales sont aussitôt appelées contre les insurgés. Six mille hommes, commandés par le bailli de Forbin, accourent en Bretagne « par la route de Nantes » ; et, peu après, la *Gazette* enregistre cette nouvelle : « Les séditions ont été entièrement dissipées... Les conditions de la grâce ont été de remettre leurs chefs à la justice, de rétablir dans les bureaux du roi les commis dont l'exercice avait été troublé à l'occasion de ces mouvements, et ensuite de dépendre les cloches qui avaient servi à sonner le toscin : ce qui a été exécuté. »

Aussitôt que la révolte fut maîtrisée, les châtiments intervinrent prompts et sévères : « M. de Chaulnes est à Rennes... il n'oublie pas toutes les injures qu'on lui a dites, dont la plus douce et la plus familière était : gros cochon, sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin, et des menaces dont il paraissait que Dieu seul empêchait l'exécution. C'est cela qu'on va punir. »

La ville de Rennes fut frappée la première. « Cette province est dans une grande désolation ; M. de Chaulnes a ôté le parlement de Rennes pour punir la ville. Ces messieurs sont allés à Vannes, qui est une petite ville où ils

seront fort pressés. » — « On a fait une taxe de 100,000 écus sur le bourgeois; et, si l'on ne trouve point cette somme dans les vingt-quatre heures, elle sera doublée et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sous peine de la vie, de sorte qu'on voyait tous ces misérables, femmes, accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture ni de quoi se coucher. Avant-hier on roua un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré; il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville. On a pris soixante bourgeois. On commence demain à pendre. » — « Rennes est une ville comme déserte, les punitions et les taxes ont été cruelles; il y aurait des histoires tragiques à vous conter d'ici à demain. »

La campagne n'est pas plus ménagée : « Nos pauvres bas Bretons s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et, dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *mea culpa!* C'est le seul mot de *français* qu'ils sachent; comme nos Français qui disaient qu'en Allemagne le seul mot de *latin* qu'on disait à la messe, c'était : *Kyrie eleison*. On ne laisse pas de prendre ces pauvres bas Bretons ; ils demandent à boire, et du tabac, et qu'on les dépêche. » — « Nous ne sommes plus si roués :

un en huit jours seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paraît maintenant un rafraîchissement. J'ai une toute autre idée de la justice depuis que je suis en ce pays. Vos galériens me paraissent une société d'honnêtes gens qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. Nous vous en avons envoyé par centaines ; ceux qui sont demeurés sont plus malheureux que ceux-là. »

Une occupation militaire des plus lourdes fut ensuite imposée à la province : « Cette province a grand tort ; mais elle est rudement punie, et au point de ne s'en remettre jamais. Il y a cinq mille hommes à Rennes, dont plus de la moitié y passeront l'hiver, ce sera assez pour y faire des *petits*. » — « On nous envoie encore six mille hommes pour passer l'hiver : si les provinces ne faisaient rien de mal à propos, on serait assez embarrassé de toutes ces troupes. » — Tous les villages contribuent pour nourrir les troupes, et l'on sauve son pain en sauvant ses denrées. Autrefois on les vendait et l'on avait de l'argent ; mais ce n'est plus la mode : tout cela est changé. »

Au mois de novembre, une démarche est faite auprès du roi, au nom des états, alors réunis, pour essayer de conjurer la rigueur d'une si lourde occupation : « Je crois que les députés nous rapporteront quelque grâce. » Madame de Sévigné se trompait : « Nos députés, qui étaient

courus si extravagamment porter la nouvelle du don, ont eu la satisfaction que notre présent a été reçu sans chagrin, et, contre l'espérance de toute la province, ils reviennent sans rapporter aucune grâce. »

L'un de ces députés, l'évêque de Saint-Malo, cherche sans succès à faire accepter cette ingénieuse explication : « Il a paru aux états transporté et plein des bontés du roi... sans faire nulle attention à la ruine de la province qu'il a rapportée agréablement avec lui... Il dit que Sa Majesté est contente de la Bretagne et de son présent ; qu'Elle a oublié le passé, et que c'est par confiance qu'on envoie ici huit mille hommes comme on envoie un équipage chez soi, quand on n'en a que faire. »

Cependant l'occupation militaire est maintenue et aggravée : « Il passe beaucoup de gens de guerre ; il s'en écarte qui vont chez les paysans, les volent et les dépouillent. » — « Vous savez les misères de cette province, il y a dix ou douze mille hommes de guerre qui vivent comme s'ils étaient au delà du Rhin; nous sommes tous ruinés. » Ces troupes commettent de graves excès. La gouvernante de Bretagne elle-même prétend n'être pas en sûreté : « Elle devait venir dès hier; et l'excuse qu'elle donne, c'est qu'elle craignait d'être volée par les troupes qui sont par les chemins. »

« Pour nos soldats, on gagnerait beaucoup

si c'étaient les Cordeliers ; ils s'amusent à voler ; ils mirent l'autre jour un petit enfant à la broche . » — « Les troupes de Bretagne ne font que tuer et voler et ne ressemblent point du tout à vos moines. »

Au milieu de la dévastation générale, les Rochers sont épargnés : « M. de Pomponne a dit à M. de Forbin qu'il avait des terres en Bretagne, et lui a donné le nom de celles de mon fils. » — « M. de Pomponne a recommandé nos pauvres terres. » — « Nous sommes en sûreté : M. de Chaulnes prend plaisir à me marquer des égards : c'est la seule occasion où je pourrais répondre de lui ; n'ayez donc aucune inquiétude. »

Aussi la marquise s'applique-t-elle cette stance de la *Gerusalemme :*

> Dogni oltraggio et scorno
> La mia famiglia et la mia grege illesa
> Sempre qui fur, ne strepito di Marte
> Ancor turbo questa remota parte.

« Ma famille, mes troupeaux ont toujours été ici à l'abri des violences et des outrages : le bruit des batailles n'est point encore parvenu dans cette contrée lointaine. »

Cependant par précaution, quand il vient des troupes à Vitré, on m'oblige contre mon gré à quitter les allées une heure plus tôt. »

D'ailleurs tout le pays de Vitré est d'abord sauvegardé, grâce à sa suzeraine la princesse de

Tarente : « Elle nous a sauvés des contributions » — « Madame la princesse de Tarente espère que *Monsieur et Madame* », son neveu et sa nièce, « la feront soulager ; c'est une grande justice... Nous nous sauverons, si la princesse se sauve. » Mais les immunités accordées par privilège aux terres de cette Princesse sont quelquefois méconnues : « Il faut excuser des gens qui ont perdu la tramontane. » — « Il est arrivé à Vitré huit cents cavaliers, dont la princesse est bien mal contente. Il est vrai qu'ils ne font que passer, mais ils vivent, ma foi, comme dans un pays de conquête, nonobstant notre bon mariage avec Charles VIII et Louis XII. » — « Tout est plein de gens de guerre : il y en aura à Vitré, malgré la princesse. *Monsieur* l'appelle sa bonne et chère tante ; je ne trouve pas qu'elle en soit mieux traitée ! »

Si madame de Sévigné n'est atteinte ni dans ses propriétés ni dans ses intérêts, elle ne s'émeut pas moins pour le pays qui lui est cher de ces longues rigueurs : « C'est une étrange douleur en Bretagne que d'éprouver cette sorte d'affliction, à quoi ils ne sont pas accoutumés. »

« Me voilà bien Bretonne, comme vous voyez ; mais vous comprenez bien que cela tient à l'air que l'on respire, et aussi à quelque chose de plus ; car, de l'un à l'autre, toute la province est affligée. »

## CHAPITRE XX

### LA PROVINCE MENACÉE D'INVASION

Cette sédition si sévèrement punie était depuis longtemps apaisée, lorsque des événements historiques d'une autre nature vinrent occuper en Bretagne l'opinion publique.

Charles II d'Angleterre, amant fastueux d'une jolie Bretonne, mademoiselle de Kéroual, avait été frappé de mort subite, « au milieu de sa vie et de son règne, toujours agité et toujours débauché. » — « Il n'était point vieux : c'était un roi ; cela fait penser que la mort n'épargne personne. Il me semble que voilà un théâtre où il va se faire de grandes scènes. » Cette prévision se réalisa : plus tard, en 1688, le duc d'York, devenu roi sous le nom de Jacques II, fut vaincu et détrôné par son gendre, le prince d'Orange, qui prit dès lors le nom de Guillaume III. Accueilli à la cour de France avec

grandeur et générosité, le monarque fugitif tenta en Irlande une expédition qui s'organisa en Bretagne. « Il s'en va droit à Brest ; il doit y trouver des vaisseaux tout prêts et des frégates. »

Louis XIV approvisionna fastueusement Jacques II : « Deux millions, des vaisseaux, des troupes, des officiers, des armes pour sa personne, qui sont celles du roi ; » — « des armes pour dix mille hommes. » — « Pour les petites choses et les commodités, elles sont en abondance : des chaises de poste faites en perfection, des calèches, des attelages, des chevaux de main, des services d'or et d'argent, des toilettes, du linge, des lits de camp, des épées riches, des épées de service, des pistolets, et et enfin de tout ce qui se peut imaginer. » — « Enfin la générosité, la magnificence, la magnanimité n'ont jamais tant paru qu'en cette occasion. »

Ces riches accessoires n'arrivèrent pas à leur destination : « Le bateau d'un valet de chambre favori du roi d'Angleterre, qui portait à Nantes toutes les toilettes, services de vaisselles, robes de chambre, et mille commodités que le roi avait données à ce roi anglais, a péri au Pont-de-Cé, et ce pauvre homme a été noyé. »

Mais au printemps de 1689 le prince parut en Bretagne : « M. de Chaulnes a fait en toute perfection les honneurs de son gouvernement au roi d'Angleterre ; il avait fait préparer deux

soupers sur la route, l'un à dix heures, l'autre à minuit. Le roi poussa jusqu'au dernier, à la Roche-Bernard, au delà de Nantes... M. de Chaulnes lui dit qu'il y avait une chambre préparée pour lui et voulut l'y mener. Le roi lui dit : Je n'ai besoin de rien que de manger. Il entra dans une salle où les fées avaient fait trouver un souper tout servi, tout chaud, les plus beaux poissons de la mer et des rivières, tout était de la même force, c'est-à-dire beaucoup de commodités, beaucoup de noblesse, bien des dames. M. de Chaulnes lui donna la serviette et voulut le servir à table ; le roi ne le voulut jamais et le fit souper avec lui et plusieurs personnes de qualité. Il mangea, ce roi, comme s'il n'y avait pas de prince d'Orange dans le monde, il partit le lendemain. » Jacques II trouva à Brest ses vaisseaux et sa petite armée ; il mit à la voile le 17 mars, et débarqua heureusement en Irlande le surlendemain.

La flotte du prince d'Orange parut aussitôt, menaçante et nombreuse, en vue des côtes de Bretagne : « Mylord Herbert a attaqué M. Gabaret, qui tenait la haute mer avec une partie de notre flotte. M. de Châteauregnault est venu au secours de M. Gabaret ; ils se sont battus sept heures. Les Anglais ont quitté la partie et se sont retirés fort délabrés et maltraités dans leurs ports ; les Français les ont suivis, et, au retour, ils ont rencontré sept vaisseaux mar-

chands hollandais qu'ils ont ramenés à Brest. Cette prise est estimée à un million d'écus. »

Mais la défaite n'éloigne pas l'ennemi des côtes bretonnes. « M. de Seignelay est embarqué, Châteauregnault est avec lui ; ils attendent le chevalier de Tourville, qui doit se joindre à eux et qui doit composer les soixante vaisseaux qui font notre puissance ; mais il y a plus de soixante vaisseaux anglais et hollandais dans une île nommé Ouessant, à 8 lieues de Belle-Isle, qui veulent empêcher la jonction. Vous jugez bien, ma fille, de quelle importance est cette affaire. » Une heureuse manœuvre sauva la flotte française. « Cette grande affaire qui donnait de l'attention à toute l'Europe, ces vingt-deux vaisseaux du chevalier de Tourville qui devaient être attaqués en venant joindre notre flotte, entrent, samedi 30 juillet 1690, à quatre heures du soir, dans Brest, sans avoir vu un seul vaisseau des Hollandais. Cette grande armée qui devait empêcher cette jonction, et qui était à une île très proche de Belle-Isle, a disparu ; on ne sait où elle est allée ; pour moi, je crois qu'elle est devenue un de ces gros nuages qu'on voit souvent formés dans le ciel. » La Bretagne acclame l'habile amiral : « Tout brille de joie dans cette province ; on l'attendait si peu, ce Tourville, qu'on crut d'abord que c'étaient des ennemis ; et, quand il se fit connaître, ce fut une joie et une surprise

agréables. Il avait pris son parti avec capacité et hardiesse; il jugea que le vent qui le mènerait à Brest obligerait les vaisseaux qui étaient à cette île d'Ouessant de sortir de ce poste, parce qu'il les repoussait et les rompait contre l'île. Cela fut si vrai, qu'ils en sortirent pour se mettre au large derrière, et si loin de nous incommoder, que le chevalier de Tourville passa au même endroit d'où ils avaient été contraints de sortir et ne savait point ce qu'ils étaient devenus. Il arriva à pleine voile à la Chambre de Brest, où il a reçu mille louanges d'avoir si bien jugé et profité du vent. »

Malgré la présence de ces forces considérables, l'ennemi tenta plus tard sur le sol breton un hardi coup de main. « La flotte ennemie s'est présentée devant Brest et a voulu faire une tentative ; mais douze cents hommes qui étaient descendus ont été si violemment repoussés, qu'on ne croit pas que la flotte hasarde une seconde descente : ils ont tous été tués et noyés, et l'on prétend qu'un mylord considérable, chef de l'entreprise, y a péri tout des premiers. »

Ainsi directement menacée, la Bretagne ne demeurait pas inactive. « On prend toutes les précautions possibles, comme si le prince d'Orange ne songeait qu'à nous. » On arme les ports : « Le roi fait travailler à Saint-Malo. » Le gouverneur lève un premier régiment de milice ; puis toute la Bretagne prend les armes.

Le marquis de Sévigné dut, malgré ses résistances, accepter un commandement. « Il a tout refusé, mais la noblesse de Rennes et de Vitré l'ont élu, malgré lui, pour être à leur tête, au nombre de six cents, et plus ; et il n'a pas été en son pouvoir de refuser ce choix si honorable. » — « Cela passe pour un grand honneur ; mais ce sera une sotte dépense ; » — « et cette dépense, quand on a été dix ans à la guerre d'une autre manière, est fort désagréable. » Bussy-Rabutin répond peu poliment que si son cousin n'avait pas pris ce commandement, dans l'arrière-ban, il eût été réduit à y marcher, quand même et sans grade : « Je ne comprends pas comment il faisait tant le difficile là-dessus. » Le même correspondant envoie à la marquise de jolis vers sur le gentilhomme campagnard rappelé au service : « Je vous envoie une pièce nouvelle de M. Pavillon, qui vous fera plaisir.

LE GENTILHOMME DE L'ARRIÈRE-BAN

Dans ma maison des champs, sans besoin, sans envie,
Je passais doucement ma vie,
Avec quelques voisins heureux,
Peu guerriers et fort amoureux.
Ma bergère, mes prés, mes bois et mes fontaines,
Ou faisaient mes plaisirs ou soulageaient mes peines.
J'allais à Paris rarement;
Mais Paris quelquefois venait dans mon village :
J'entends quelques amis qui venaient bonnement
Me voir et manger mon potage.

Je les traitais fort sobrement.
Mes pigeons, mes poulets, tout leur semblait charmant;
On parlait de l'amour et jamais de la guerre,
Je plaignais le roi d'Angleterre
Sans dessein de le soulager;
Je laissais aux héros le soin de le venger.
La gloire et les honneurs n'étaient point ma faiblesse,
Et je me piquais de noblesse,
Seulement pour ne pas payer
La taille et les impôts que paye un roturier.
Aujourd'hui, j'ai regret d'être né gentilhomme,
Ce titre glorieux m'assomme;
Hélas! il me contraint, en ce malheureux an,
De paraître à l'arrière-ban.
O vous mon bisaïeul, de tranquille mémoire,
Dont les armes n'étaient que l'aune et l'écritoire,
Qui viviez en bourgeois et poltron et prudent,
Reconnaissez en moi votre vrai descendant.
Pourquoi de votre argent votre fils et mon père
Ont-ils acquis pour moi ce qui me désespère?
Cette noblesse enfin qui par nécessité
Me fait être guerrier contre ma volonté?
Adieu mon cher jardin, qui fîtes mes délices.
Adieu de mes jets d'eau les charmants artifices;
Adieu fraises, adieu melons,
Adieu coteaux, adieu vallons!
Afin de soulager la douleur qui me presse,
Que vos échos disent sans cesse:
Notre maître qui fut si doux,
Qui fuyait la fatigue et qui craignait les coups:
Est allé s'exposer à la fureur des armes.
Ciel! par un prompt retour, finissez ses alarmes! »

Cet appel, si peu agréable à beaucoup de hobereaux fut, pour le marquis de Sévigné, une occasion de grandes dépenses: « Mon fils est dans le désespoir de faire une dépense

effroyable, pour être à la tête de son arrière-ban dans la basse Bretagne. Il admire par quels arrangements et dérangements il plaît à la Providence de venir le chercher dans ses bois, pour le faire rentrer dans le monde et dans la guerre par ce côté-là. » — « Mon fils doit aller prendre, à Rennes, les ordres de M. de Chaulnes, pour assembler et faire marcher ses nobles régiments ; il reviendra passer ensuite quelques jours avec nous : et puis, sans aucun péril, à 12 ou 15 lieues d'ici, il s'en ira tenir une grande table. Voilà le malheur. » — « Dans huit jours, mon fils ira s'établir à Rennes, avec toute cette noblesse, pour leur apprendre à escadronner et les accoutumer à un air de guerre. Il est désespéré de ce retour à une profession qu'il avait si sincèrement quittée ; il tiendra une table enragée. » — « Votre pauvre frère est ruineusement à Rennes. »

Du moins, ses efforts ne sont pas infructueux : « Nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grâce et deviendront bientôt comme les autres, ce sont les commencements qui sont ridicules ; je vous assure qu'il y en a, à Vitré, qui ont un fort bon air. » — « M. de Chaulnes a fait la revue de cette noblesse ; ce régiment est fort beau et assez bien instruit. Mon fils recevait toutes ces louanges avec un cœur qui me faisait plaisir. »

Mais ces succès ne consolent pas la marquise.

« Je songeais, en le voyant assez joli à la tête de ces escadrons, comme Baptiste Lully disait d'un air qu'il avait fait pour l'opéra, et qu'on chantait à la messe : Seigneur, je vous demande pardon, je ne l'avais pas fait pour vous. Messieurs de l'arrière-ban, je ne l'avais pas fait pour vous. » — « Nous espérons que toute cette noblesse pourra bientôt être renvoyée. On la rassemblerait, dans le besoin, avec un coup de sifflet. »

Enfin, les succès de la flotte rendent inutiles les préparatifs belliqueux de la Bretagne ; et ces démonstrations militaires ne tardent pas à cesser. « Voilà, écrit Bussy, vos côtes en sûreté, et vos nobles désormais inutiles. » Le colonel rentra aux Rochers, après « la dépense la plus inutile qu'il fera de sa vie ».

---

Nous venons de passer en revue les événements publics et les détails particuliers qui ont occupé l'attention de Madame de Sévigné pendant ses séjours en Bretagne.

Ceux qui ont, avec nous, suivi cet historien fidèle, ce peintre charmant, ce gracieux poète, rapporteront de cette rapide excursion un goût plus vif, plus raisonné pour le guide sûr et clairvoyant, pour la femme spirituelle et séduisante qui a dirigé le voyage.

Et la Bretagne aussi, avec sa fierté, sa droiture et sa foi, restera plus vivante au cœur de ceux qui l'auront connue par ces pages immortelles, petit chef-d'œuvre particulier détaché de l'Encyclopédie générale, complète, merveilleuse, que forme la correspondance de madame de Sévigné.

FIN

# TABLE DES MATIÈRES


I. Séjours en Bretagne . . . . . 1
II. Les Rochers. . . . . 8
III. Les serviteurs. . . . . 16
IV. Les commensaux . . . . . 29
V. La vie quotidienne aux Rochers. . . . . 56
VI. Terrassiers et maçons . . . . . 71
VII. La bibliothèque du château. . . . . 77
VIII. Le courrier . . . . . 104
IX. Maladies, remèdes et médecins . . . . . 116
X. Mœurs bretonnes . . . . . 133
XI. Les voisins de la châtelaine. . . . . 142
XII. Les hauts dignitaires de la province . . . . 178
XIII. Vitré . . . . . 208
XIV. Rennes. . . . . 226
XV. Le parlement . . . . . 236

XVI. Haute Bretagne . . . . . 250
XVII. Basse Bretagne . . . . . 265
XVIII. Les états provinciaux. . . . . 279
XIX. Sédition. . . . . 290
XX. La province menacée d'invasion . . . . . 298

ÉMILE COLIN, IMPRIMERIE DE LAGNY (S.-ET-M.)

Universitas BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 002238938b

CE PQ 1925
.L3 1901
C02 LA BRIERE, L MADAME DE
ACC# 1389388

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 08 07 09 05 9